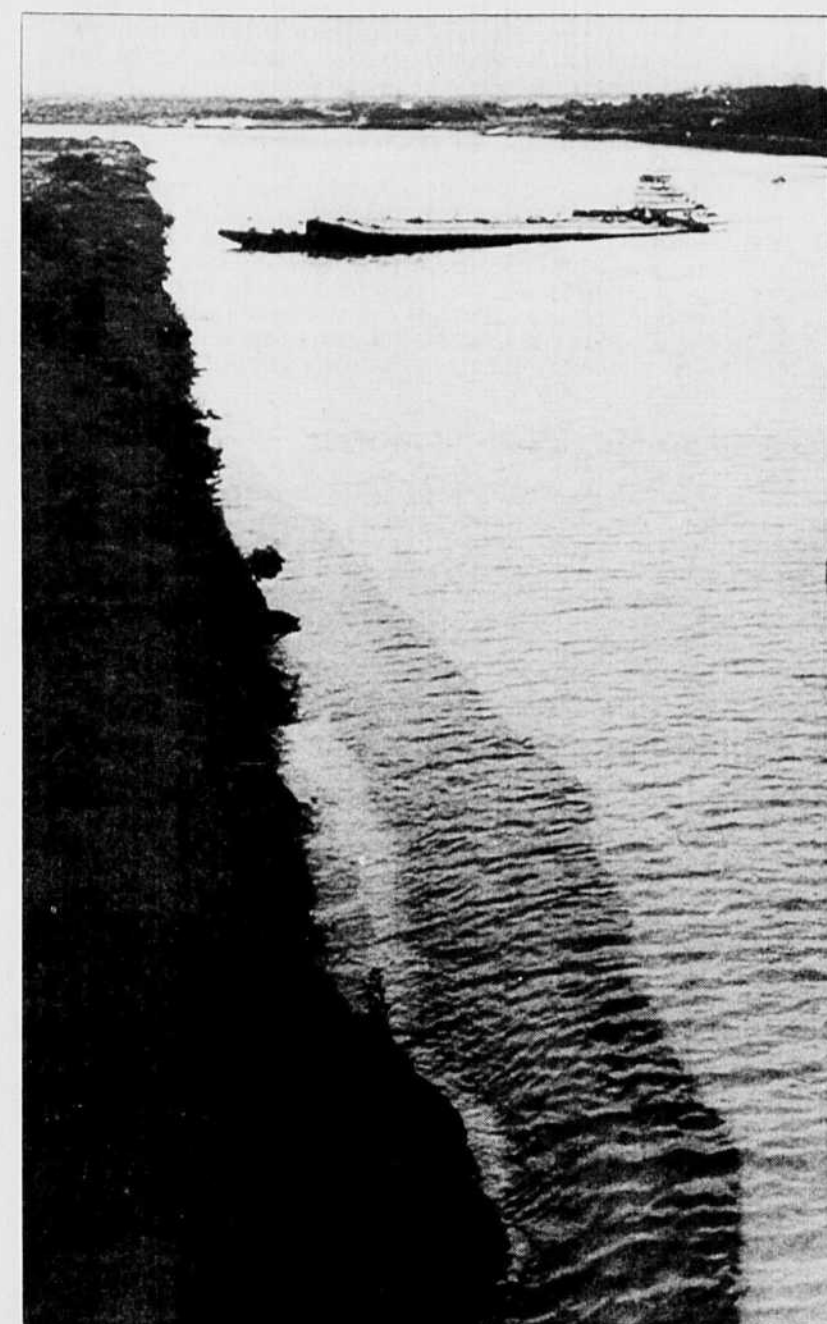




Les garde-côtes américains ont minimisé hier les dégâts des trois marées noires survenues au cours du week-end aux États-Unis. L'on voit ici la péniche qui a perdu samedi matin près d'un million de litres de brut dans le canal rejoignant la baie de Galveston au Texas, à la suite d'une collision avec un navire panaméen.

La marée noire fera moins de ravages que prévu

NEWPORT (AFP, Reuter, AP) — La pollution par les hydrocarbures provoquée en deux endroits de la côte est des États-Unis ce week-end par deux pétroliers qui se sont échoués est sérieuse, mais moins grave que ce que les premières prévisions laissaient craindre, ont indiqué hier les garde-côtes américains.

Un changement dans la direction du vent a éloigné hier des côtes une partie du pétrole déversé, ont-ils ramené. Changement particulièrement salutaire en ce qui concerne l'accident du *World Prodigy*, échoué au Rhode Island.

Malgré ces propos rassurants, la marée noire reste une menace pour la flore et la faune marine, et elle a souillé les plages privées des riches villas de Newport. Et la pêche aux mollusques, source importante de revenus en cette période de l'année, est interdite jusqu'au 2 juillet.

Le premier pétrolier, le *World Prodigy* appartenant à la compagnie grecque Ballard Shipping, transportait 29 millions de litres de mazout. Il s'est échoué sur les récifs de Brenton, au large de Newport (Rhode Island), à la suite sans doute d'une erreur de navigation. Une trainée de fuel qui atteignait hier une trentaine de km de long, touchant par endroits la côte, s'est échappée de ses flancs.

Peu après l'accident, les garde-côtes avaient craint que quelque cinq à six millions de litres de mazout aient été déversés.

Hier, un porte-parole a annoncé que ce chiffre était finalement de 2,2 millions de litres. Ce qui était suffisant en tous cas pour que l'odeur de mazout flotte dans plusieurs villages de cette région résidentielle, haut-lieu du yachting mondial, et pour que des centaines de bruns aient été signalés dans la baie de Narragansett.

Voir page 14 : Marée noire

Les Francophones hors Québec veulent plus que le bilinguisme officiel

LE DEVOIR et PC

LE BILINGUISME officiel tel que le Canada l'a vécu depuis 20 ans n'a pas réussi à freiner l'assimilation des francophones hors Québec. De fait, les représentants de ceux-ci chercheront désormais de nouveaux moyens de rendre le français « utile et quotidien ».

Réunis ce week-end en congrès à Ottawa, les 150 délégués de la Fédération des Francophones hors Québec (FFHQ) ont également décidé de changer de cap quant à leurs relations avec le gouvernement du Québec.

Le président de la FFHQ, Guy Matte, qui a été réélu hier pour un mandat de deux ans, parle d'un « désengagement ». La FFHQ parlera directement au peuple québécois.

Et plutôt que sur ce bilinguisme

institutionnel qui n'a pas livré la marchandise, la fédération s'appuiera donc sur la notion de dualité linguistique véhiculée dans l'Accord du lac Meech.

« Les institutions bilingues n'ont rien fait pour endiguer l'assimilation, affirmait M. Matte au DEVOIR. Ce n'est pas tout d'avoir des services en français dans les bureaux de poste. Dans les activités quotidiennes, il doit y avoir des endroits privilégiés pour le français ».

Guy Matte suggère l'exemple de centres de santé, un peu à l'image des Centres locaux de services communautaires (CLSC) du Québec, centres culturels ou socio-culturels où les services seraient donnés en français uniquement. Le principe est acquis dans les écoles, reste à l'étendre, dit-il.

« Nous voulons une véritable dualité linguistique, dans la vie de tous les jours de la population francophone, qui rendrait la langue française utile et quotidienne, de façon à ce que les jeunes la vivent comme tel ».

La fédération, note M. Matte, ne nie pas les progrès observés à certains chapitres depuis 20 ans, notamment en ce qui a trait à la bilinguisation des services fédéraux. Il serait trop fort de parler d'échec, souligne-t-il. Cependant, les grands espoirs suscités en 1969 n'ont pas été satisfaits; le taux d'assimilation est par exemple de plus de 70 % en Alberta.

D'autre part, les délégués au congrès de la FFHQ ont manifesté leur impatience face à Québec. « Nous avons fait des efforts assez grands

Voir page 14 : Francophones



Nyers promet des élections libres en 1990 en Hongrie

BONN (AFP, Reuter) — Les prochaines élections générales en Hongrie, au plus tard en juin 1990, seront « absolument libres », a affirmé M. Rezso Nyers, dans un entretien accordé au quotidien conservateur ouest-allemand *Die Welt* quelques jours avant sa désignation, hier, à la tête du Parti communiste hongrois (PSOI).

M. Nyers est le père des réformes économiques hongroises lancées en 1968, dont l'arrêt avait entraîné son limogeage de la direction du parti en 1972. Il est un défenseur fervent de l'économie de marché et de procédures de décision démocratiques.

Plus tôt au cours du week-end, le comité central du Parti socialiste ouvrier de Hongrie avait, au terme d'un « plénum de crise », créé un nouvel organe dirigeant, un présidium de quatre membres renforcé encore l'influence de l'aile réformatrice et préservant, pour l'instant, l'unité du parti.

Le présidium a pour tâche de conduire le parti jusqu'au 14e Congrès, dont la tenue anticipée, a été fixée au 7 octobre prochain, alors que les premières élections libres avec la participation d'autres partis politiques est attendue pour l'an prochain.

La nouvelle direction collective du parti est présidée par M. Nyers, 65 ans. Typographe de formation, membre du parti social-démocrate avant

Voir page 14 : Nyers

Bourassa et Mulroney à la défense du lac Meech

(D'après la Presse canadienne) — AU MOMENT où la solidarité canadienne vis-à-vis de l'accord du Lac Meech s'effrite, les premiers ministres québécois et canadiens, MM Robert Bourassa et Brian Mulroney, ont tous deux profité des Fêtes de la Saint-Jean pour insister, chacun à leur manière, sur l'importance de cet accord.

M. Bourassa a exprimé un début d'irritation, tout en se gardant bien d'accuser qui que ce soit. Il a dit considérer que l'accord du lac Meech ne

devrait pas servir de « tremplin électoral » à des chefs politiques. (Au cours des derniers jours, Terre-Neuve et la Colombie-Britannique, qui s'étaient précédemment ralliés à l'accord, ont très vivement critiqué l'entente).

En réponse aux questions de la Presse canadienne, M. Bourassa n'a pas voulu condamner expressément son homologue Bill Vander Zalm. Le premier ministre de la Colombie-Britannique avait indiqué, plus tôt cette semaine, qu'il reconsidérerait son ap-

pui à l'accord du lac Meech, à cause du statut de société distincte accordé au Québec.

« M. Vander Zalm n'a pas dit qu'il retirait son appui », a expliqué M. Bourassa. « Il était là pour signer cet accord, et à ce moment il n'a jamais contesté cette notion de société distincte contrairement à d'autres qui rechignent un peu ».

De son côté, le premier ministre canadien, qui a passé les Fêtes de la Saint-Jean dans son comté de Char-

Voir page 14 : Lac Meech

CHINE

Le col Mao revient et la répression s'installe

PÉKIN (AFP) — Les photographies à la une du Quotidien du peuple étaient éloquentes hier : les conservateurs en col Mao étaient fermement installés au pouvoir au lendemain du Comité central du PCC qui a limogé le réformiste Zhao Ziyang.

Dans son message diffusé hier à la une de la presse officielle, la nouvelle équipe dirigeante placée sous la haute-surveillance des vétérans maniait à la fois la carotte et le bâton.

Elle promettait de poursuivre la purge et la répression tout en s'engageant formellement à continuer la politique de réformes économiques et d'ouverture du pays vers l'extérieur.

Le nouveau secrétaire général du

PCC, Jiang Zemin, revêtait l'inévitable costume gris anthracite au col révolutionnaire sur les nombreuses photographies accompagnant des titres de la presse, hier, pour célébrer « l'unité retrouvée du PCC », et « la victoire contre la rébellion contre-révolutionnaire ».

La plupart des observateurs estiment que M. Jiang, 61 ans, un technocrate sans grande expérience de l'administration centrale, sera avant tout un secrétaire général de transition.

De par sa formation, il est proche du premier ministre Li Peng. Même séjour de formation à Moscou dans les années 50, même pratique de la langue russe et même familiarité

Voir page 14 : Chine



Jiang Zemin, le nouveau Secrétaire général orthodoxe du PCC chinois, s'est présenté devant les caméras en col Mao.



Les autorités de Montréal sont embêtées pour légiférer sur l'affichage dit « érotique ».

Montréal veut réglementer l'affichage dit « érotique »

Une course à obstacle qui ne s'annonce pas facile

Isabelle Paré

MONTRÉAL veut bannir l'affichage érotique de ses rues d'ici la fin de l'année. À l'heure où même le *Pus-sycat* ne fait plus rougir les juges, une course à obstacle attend la Ville qui devra louver entre les libertés garanties par la Charte pour justifier sa chasse aux affiches clinquantes des « Peep shows ».

La semaine dernière, la Ville réunissait une trentaine d'experts de tout accablait pour l'éclairer dans ce qui s'annonce être un périlleuse

aventure juridique. Car dès sa campagne électorale, le RCM promettait d'amender sa charte pour « réglementer l'affichage utilisant des images représentant la nudité ou des actes sexuels à l'intérieur d'un commerce ».

Tatillonne pour certains, cette définition de l'affichage indésirable sera sans conteste le noeud gordien du règlement « anti-porno » que parainera l'une des six têtes du comité exécutif, Mme Léa Cousineau, responsable du développement communautaire à la Ville de Montréal.

« L'objectif de la Ville est de mettre fin aux affiches qui présentent

une image dégradante ou ridicule de la femme. Notre but est de réglementer l'affichage des commerces érotiques. Mais on ne sait pas encore quelle avenue choisir pour rester dans les limites de nos pouvoirs », a précisé Mme Cousineau, qui attend pour la fin juillet un compte-rendu des discussions tenues à cette table ronde. On espère présenter un règlement d'ici la fin de l'année.

Pour y parvenir, la Ville devra éviter d'écorcher la sacro-sainte liberté d'expression garantie par les chartes et le champ de compétence criminel du gouvernement fédéral. Pour

Voir page 14 : Montréal

AUJOURD'HUI

Thatcher sur le gril

Le Conseil européen réuni à Madrid fait pression sur Margaret Thatcher, afin qu'elle accepte les règles de la Communauté européenne. Elle sera vigoureusement interrogée aujourd'hui sur sa résistance à l'union monétaire, projet que défendra le français Jacques Delors. Page 5

Papandreu à l'hôpital

Même s'il est à l'hôpital, Andréas Papandreu participe à la recherche d'une solution à la crise politique qui secoue la Grèce. M. Papandreu a été défait à l'élection de dimanche dernier mais son rival n'a pas obtenu de majorité et il y a problème. Page 5

Comment le sida choisit sa victime

Pourquoi certains séropositifs développent la maladie du sida alors que d'autres sont épargnés ? Le Dr Paul Jolicoeur, de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, formule son hypothèse. Page 9

EXPOS 5

Cubs 0

Montréal domine nettement Chicago. En trois parties, les Cubs n'ont marqué qu'un seul point. Page 11.

SPEC
Électronique

Grand Choix

Dumoulin

Montréal 8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122

Laval 1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321

300\$ DE RABAIS

SUR UNE CAMÉRA DES PLUS SOPHISTIQUÉES!

CAMÉRA CCDV9 ■ Format vidéo 8 mm (standard mondial) ■ Auto/Manuel ■ Sensibilité 5 lux ■ Analyseur d'image CCD ■ Zoom macro ■ Montage et insertion ■ Affichage date et heure ■ Arrêt sur image cristalline ■ Mise au point automatique ■ Obturateur à vitesse variable. PRIX SPÉCIAL 1995\$

SONY

1695\$

INCLUS
SAC SOUPLE + PILE 1 HEURE NP-77

PRIX ORIGINAL: 1995\$

Les premiers ministres de l'Ouest réunis dans un esprit de fronde face à Ottawa

CAMROSE, Alberta (PC) — Deux sujets qui ne figurent pas officiellement à l'agenda de la réunion annuelle des quatre premiers ministres de l'Ouest canadien sont toutefois susceptibles de dominer les discussions.

La rencontre qui débute aujourd'hui à Camrose, une petite municipalité rurale au sud d'Edmonton, sera l'occasion pour les quatre premiers ministres de s'entendre sur leurs revendications auprès d'Ottawa.

L'accord constitutionnel du lac Meech et la question de la juridiction

sur l'environnement sont deux points au sujet desquels l'Ouest et Ottawa ne s'entendent vraiment pas.

Le premier ministre de l'Alberta, M. Don Getty, ne devrait pas avoir trop de difficultés à convaincre ses collègues de la nécessité de protéger les droits provinciaux en matière de développement des ressources sur leur territoire.

L'Alberta a déjà signifié son intention de poursuivre Ottawa jusqu'en Cour suprême si le gouvernement fédéral retarde indument des grands projets en exigeant des études d'impact sur l'environnement. Le minis-

tre de l'Environnement, Lucien Bouchard a déjà laissé entendre qu'il insistera pour que les normes fédérales sur l'environnement soient respectées.

« Selon la Constitution, les provinces ont la juridiction et la responsabilité sur le développement de leurs ressources, a dit M. Getty, et il n'est pas question de laisser Ottawa s'ingérer de quelque façon que ce soit. »

La discussion au sujet de l'accord du lac Meech pourrait cependant être plus tendue, même si trois des quatre premiers ministres sont d'allégeance conservatrice. Seul le pre-

mier ministre Bill Vander Zalm de Colombie-Britannique dirige un gouvernement Crédit social.

D'autre part, M. Garry Filmon, du Manitoba, représente une des deux provinces qui n'a pas encore entériné l'accord du lac Meech. L'accord qui vise à reconnaître le caractère distinct du Québec et le réintégrer au sein de la Constitution accordera également une voix aux provinces dans le choix des sénateurs et des juges de la Cour suprême.

M. Filmon est catégorique. « Nous n'endosserons pas l'accord du lac Meech sans amendement », a-t-il dit avant de se rendre à Camrose. Grant Devine, premier ministre de la Saskatchewan, est lui un ardent défenseur de l'accord mais il n'a pas l'intention de faire pression sur M. Filmon pour le faire changer d'idée.

Quant à M. Vander Zalm, il a laissé planer un doute la semaine dernière en laissant entendre qu'il pourrait reconsidérer son appui à l'accord. Il s'est dit réticent à concéder au Québec un statut particulier alors qu'on y impose une loi sur l'affichage unilingue qui ignore les droits de la minorité anglophone.

M. Getty a dit que la question du lac Meech sera certainement débattue, mais il a refusé de dire s'il avait en poche une nouvelle stratégie pour faire changer d'idée M. Filmon et le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna.

Officiellement, les premiers ministres se rencontrent pour discuter de développement économique, de diversification, d'agriculture et de commerce.

EN BREF...

20 kilos de hachisch

UNE PERQUISITION dans une maison de ferme de Saint-Roch de l'Achigan a permis hier à la Sûreté du Québec de saisir 20 kilos de hachisch et une quantité d'équipements d'une valeur totale de \$ 400,000. Un informateur a dirigé les policiers de l'équipe régionale des moeurs du détachement de Joliette vers cette résidence de la route 125. Le hachisch avait été planqué dans une remise. Une femme a été arrêtée sur place; trois hommes furent plus tard appréhendés dans une chambre d'un motel de Sainte-Agathe. Les suspects seront accusés à Joliette.

Volvo contre les autos individuelles

STOCKHOLM (AP) — Les voitures individuelles devraient être interdites dans les grandes villes, estime Pehr G. Gyllenhammar, PDG de Volvo AB. Les autorités doivent faire de gros efforts pour développer les transports en commun et sauver les villes de la « congestion », ajoute-t-il dans une interview publiée hier par le quotidien suédois *Svenska Dagbladet*. Le PDG de Volvo sait bien qu'on ne peut résoudre le problème des transports publics « avec une baguette magique ». Toutefois, dit-il, les conseils municipaux peuvent tout à fait prévoir le renouvellement et l'expansion de leur parc de bus, tramways, taxis, etc.

Séisme au Mexique: 30 morts

MEXICO (AFP) — Quelque 150,000 habitants de la région de La Montana située à 200 km au sud de Mexico sont isolés par des inondations consécutives au passage, jeudi, du cyclone « Cosme », qui auraient fait une trentaine de morts ou disparus selon les premières estimations. Des centaines d'habitations ont été détruites par les fleuves en crue, selon diverses sources de la zone sinistrée où l'approvisionnement en vivres est devenu difficile, en raison des dommages causés par les fortes pluies au réseau routier. Les autorités ont dépêché sur place des équipes de secours qui ont entamé une importante campagne de vaccination.

Mensurations interdites

ABOU DHABI (AFP) — Les hommes ne pourront plus désormais prendre les mensurations des clientes dans les magasins de vente de vêtements et dans les ateliers de couture dans l'État des Émirats Arabes Unis (EEAU). Cette interdiction a été récemment signifiée par le ministère du Travail et des Affaires sociales des Émirats aux propriétaires des magasins et ateliers qui devront confier dorénavant cette tâche à des femmes, afin de « préserver les préceptes, valeurs et traditions islamiques », rapporte dimanche le quotidien *Al-Khaleej* des Émirats. En janvier dernier, les coiffeurs dans l'EEAU s'étaient vu interdire de coiffer les femmes.

La taxe de vente mettrait en danger l'industrie touristique

OTTAWA (PC) — La possibilité pour les touristes d'exiger un remboursement de taxe devra faire partie du nouveau programme fédéral de taxe de vente, à défaut de quoi l'industrie touristique du pays perdrait des millions de dollars, a déclaré le président de l'Association touristique canadienne.

La taxe de 9 %, qui entrera en vigueur le premier janvier 1991, va entraîner une hausse des prix dans l'industrie touristique d'environ 6 à 9 %, a affirmé M. John Lawson au cours d'une entrevue.

« Cela signifie que de nombreux

Canadiens vont songer à prendre leurs vacances aux États-Unis et que le nombre de touristes étrangers venant au Canada va diminuer », a-t-il ajouté.

Selon une enquête du Conference Board of Canada, institut privé de recherche en économie, une des conséquences directes de l'imposition de cette taxe est que l'industrie touristique va connaître une chute de ses revenus de l'ordre de \$ 1 milliard, en 1992.

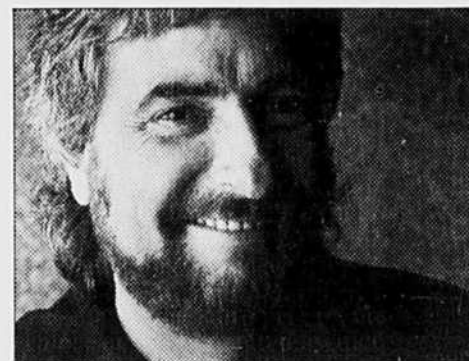
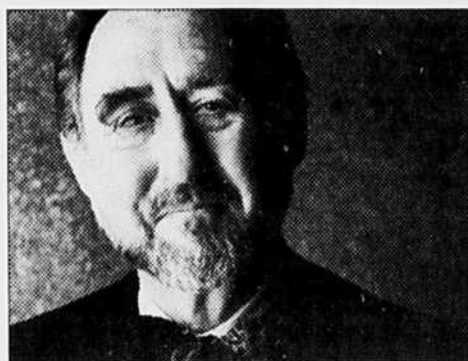
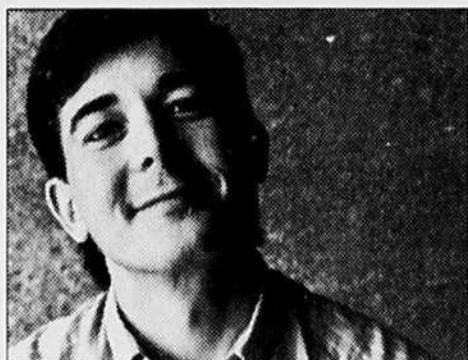
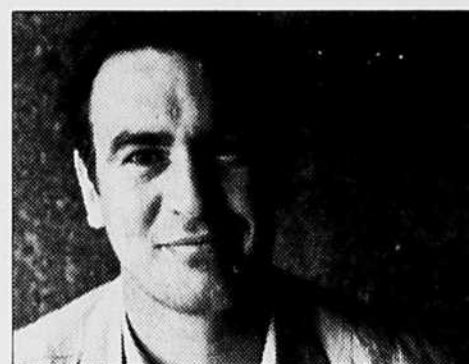
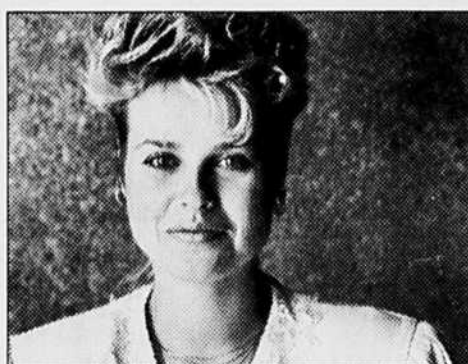
L'Association touristique demande qu'Ottawa octroie des ristournes aux

touristes étrangers, sinon ceux-ci seront moins attirés par le Canada.

Mais ce que craint davantage l'Association, c'est que les Canadiens eux-mêmes délaissent le pays pour passer leurs vacances aux États-Unis.

« La plupart des Canadiens sont déjà au courant des différences de coût entre des vacances aux États-Unis et des vacances au Canada », a dit M. Lawson. « Par exemple, ils savent très bien à quel point l'essence américaine est moins chère que la nôtre. »

LES ABONNÉS DE BELL CANADA RECEVRONT AUTOMATIQUEMENT UN CRÉDIT SUR LEUR COMPTE.



À QUELQUES EXCEPTIONS PRÈS.



Conformément au jugement de la Cour suprême du 22 juin 1989 en faveur du Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes, Bell Canada accordera à ses abonnés un crédit forfaitaire totalisant 206 millions de dollars plus l'intérêt. Ce crédit équivaut à environ deux mois de service téléphonique de base local, par abonné.

ÊTES-VOUS ADMISSIBLE ?

OUI. Vous êtes admissible si vous étiez abonné(e) au service téléphonique d'affaires ou de résidence* de Bell Canada le 14 octobre 1986, au Québec, en Ontario ou dans les localités des Territoires du Nord-Ouest desservies par Bell Canada.

NON. Si vous avez souscrit au service téléphonique de Bell Canada après le 14 octobre 1986, ou si vous n'étiez pas abonné(e) à un service admissible* le 14 octobre 1986, vous n'avez pas droit au crédit forfaitaire.

*Les services locaux suivants sont admissibles : services résidentiel et d'affaires de ligne individuelle, à deux ou à quatre abonnés; ligne principale de PBX; ligne centrex; ligne perfectionnée de circonscription; service radiotéléphonique de circonscription; service de réseau dépendant et service de ligne d'accès aux services informatiques.

DEVEZ-VOUS NOUS APPELER ?

NON. Si vous n'avez pas déménagé ou n'avez déménagé qu'une seule fois depuis le 14 octobre 1986, vous n'avez rien à faire. Votre crédit forfaitaire vous sera accordé automatiquement, le plus tôt possible d'ici au 19 septembre 1989.

OUI. Si vous avez déménagé plus d'une fois depuis le 14 octobre 1986, nous aurons peut-être de la difficulté à associer votre service admissible à votre adresse actuelle. Nous vous prions de nous appeler pour nous informer de votre adresse actuelle.

UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE SPÉCIAL

Nous avons mis sur pied une ligne téléphonique spéciale pour que vous puissiez nous fournir votre

adresse. Cette ligne est accessible du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h.

Appelez-nous sans frais: au 1 800 363-2971, si vous habitez au Québec ou dans les régions des Territoires du Nord-Ouest desservies par Bell Canada le 14 octobre 1986; ou au 1 800 668-9220, si vous habitez en Ontario.

Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour vous accorder votre crédit dans les plus brefs délais. Merci de votre patience et de votre collaboration.

Bell

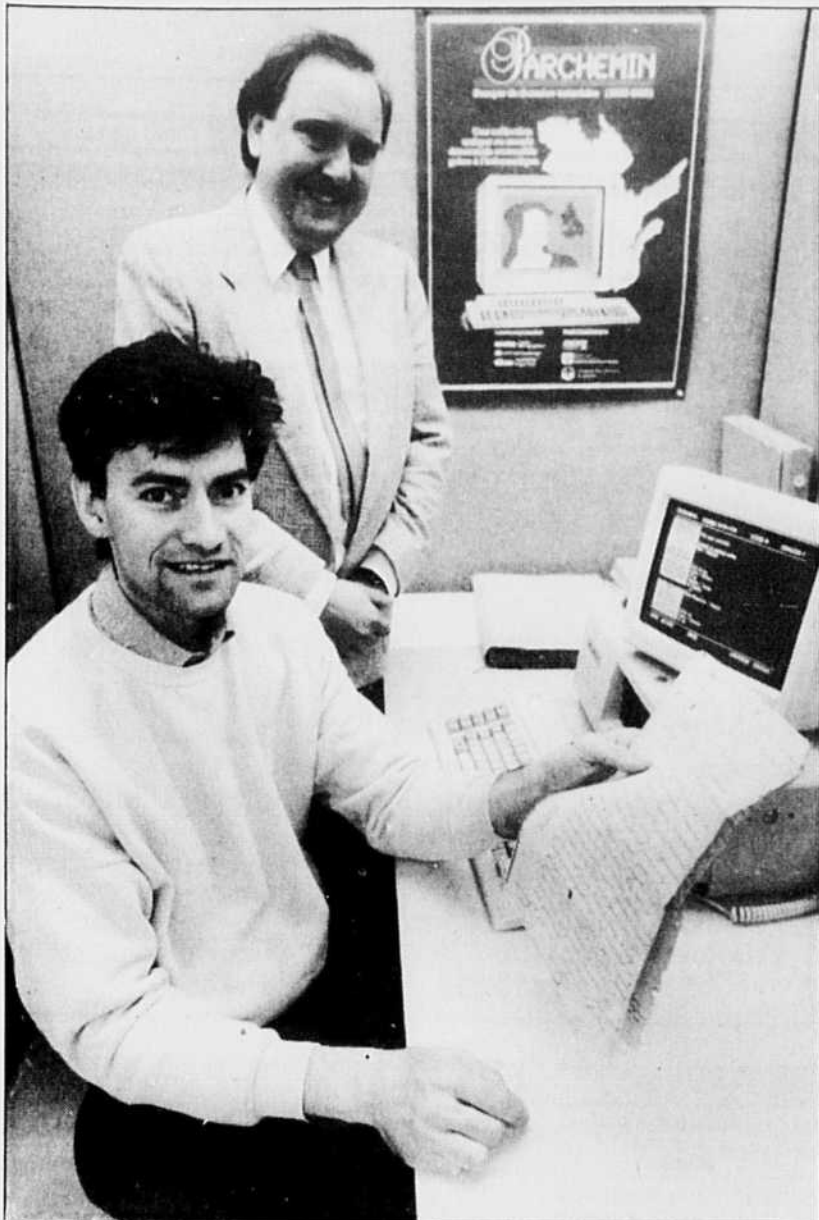


PHOTO JACQUES GRENIER

En compagnie de M. Normand Robert, co-directeur d'Archiv-Histo, M. Jacques Lessard, directeur des opérations, s'apprête à indexer dans la banque informatisée *Parchemin* le dépôt, le 19 août 1773, chez le notaire montréalais Thomas Vualier, d'un extrait du registre des audiences du Conseil supérieur de la province de la Louisiane en date du 21 janvier 1769. Le Sieur Pierre Poupet, marchand, cherchait désespérément à se faire rembourser quelque 2700 livres par Joseph Lafleur, un coureur des bois justement disparu dans le bois! D'ici un an, les historiens amateurs et professionnels pourront consulter l'index informatisé de l'ensemble des actes notariés passés avant 1800 au Québec. C'est une première mondiale à laquelle s'intéressent déjà les archives françaises et belges.

75 employés évacués à la Baie James

Feux: situation critique dans les forêts

Martin Pelchat

LA SITUATION est critique dans les forêts du Québec, dévastées par de nombreux feux. À la Baie James, 75 employés d'Hydro-Québec ont été évacués hier matin de la centrale LG-4, où ne sont préservés que les services essentiels.

Les 21 avions-citernes du ministère de l'Énergie et des Ressources sont mobilisés, alors qu'on annonçait hier 72 feux en activité au Québec, et 12 à la Baie James, un territoire qui n'est pas placé sous protection intensive.

Dans ce dernier secteur, qui a reçu peu de neige cet hiver et peu de pluie ce printemps, 14,660 hectares de forêt ont déjà brûlé depuis le début de la saison.

Samedi, les flammes ont traversé la rivière La Grande et se sont approchées à 1,500 pieds du village où résident les travailleurs de LG-4. La Société de conservation du Nord-Ouest a donc recommandé leur évacuation, a confié le responsable du quartier-général de lutte aux incendies de la SCNO, M. René Beaudoin.

Entre 23 h samedi et 1 h hier matin, Hydro a donc évacué 75 employés par avion vers les aéroports de Bagotville et Québec. La dernière évacuation dans de telles circonstances date des années '70, à l'époque de la construction de la centrale, a expliqué M. Jacques Trépanier, porte-parole de la société d'État pour le secteur La Grande.

« Une soixantaine d'employés sont demeurés sur place pour assurer les services essentiels et veiller à la protection des installations, le cas

échéant, a-t-il mentionné. Nous avons gardé là-bas une ou deux personnes par spécialité. Le groupe qui reste est capable d'affronter toutes les situations. »

Il est « très peu probable », a soutenu M. Trépanier, que la centrale soit elle-même menacée. « Elle est entourée d'eau sur environ 60 % de son pourtour. Le reste est protégé par de grandes surfaces de gravier. Quand nous construisons, de grandes aires de dégagement sont aménagées afin de couper tout risque de feu. »

L'évacuation ne devrait pas se répercuter sur le service à la clientèle puisque la demande est faible en cette période, a souligné M. Trépanier. Par ailleurs, LG-4 ayant été affectée l'hiver dernier par des bris, elle fonctionnait déjà à un maximum de 30 % de sa capacité, a-t-il ajouté.

« Compte tenu des travaux de ré-

fection, de poursuivre M. Trépanier, son utilisation devait être restreinte pour la majeure partie de l'été. »

Samedi, quelques interruptions momentanées de courant ont été observées. Elles n'ont toutefois pas eu d'impact majeur. Ces pannes sont causées par la fumée qui dépose du carbone, un corps conducteur, sur l'appareillage.

La fumée très dense qui se dégageait d'un autre incendie a entraîné samedi la fermeture de la route reliant les centrales LG-4 et LG-3.

Hier, cette mesure a toutefois été levée. Le refroidissement des températures a ralenti l'avance des flammes, a indiqué René Beaudoin. « Il faisait 36 degrés samedi matin. Ce matin, il en faisait 4. Cela nous facilite la tâche, car le feu se développe moins rapidement. »

Et même si l'incendie qui menace les baraquements de LG-4 est maintenant contrôlé à 90 % - un avion CANSO y est en activité -, les autorités ne pensent pas rappeler tous les employés évacués avant quelques jours.

« Peut-être que quelques-uns le seront aujourd'hui et le reste dans deux jours, a précisé M. Jacques Auclair, responsable des opérations de lutte contre les feux pour Hydro-Québec. Nous ne sommes pas encore certains que les lieux sont sécuritaires à 100 %. Il suffit parfois d'un imprévu, un changement du sens du vent par exemple, pour que la situation change. »

Ailleurs au Québec, la foudre et l'indice d'inflammabilité très élevé ont concouru au développement de 66 nouveaux incendies en 24 heures dans les régions de Chibougamau, du Lac Mistassini et du barrage Gouin. L'interdiction d'allumer des feux à ciel ouvert est maintenue au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans les régions de Chibougamau, de la Côte-Nord et de l'île d'Anticosti.

La situation est « de plus en plus critique », a noté Nicole Demers, porte-parole du ministère de l'Énergie et des Ressources.

Une consulation toutefois : Le bilan était nettement plus sombre à la même période l'an dernier, alors que 865 incendies de forêt avaient déjà détruit 5,552 hectares. Cette année, dans les zones placées sous protection intensive, 72 feux ont dévoré 866 hectares.

Pendant la haute saison des feux en 1988, on a dénombré 1,266 incendies de forêt, dont 403 attribuables à la foudre et 863 à l'activité humaine. Au total, 7,143 hectares de forêt ont brûlé. Les mois de mai et juin ont été les plus dévastateurs : 800 feux avaient détruit 5,468 hectares.

Les coûts d'extinction pour la saison furent de \$ 8,3 millions.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5

Fax: (514) 934-1246

Télex: 05-268656

Tél.: (514) 934-0272

La banque informatisée *Parchemin* va révolutionner l'histoire du Québec

Jean-Pierre Proulx

PARCHEMIN. C'est le nom d'un projet qui va révolutionner l'histoire au Québec. Hélène Laforêt, Normand Robert et son équipe ont, en trente mois, indexé, un à un, dans une banque informatisée, les 207,000 actes notariés passés en Nouvelle-France ! Et *Parchemin* tient dans la mémoire d'un micro-ordinateur. Dans quinze mois, sinon au printemps prochain, n'importe qui pourra la consulter.

Normand Robert, co-directeur d'Archiv-Histo avec Hélène Laforêt, en est modestement vaincu : « Cette banque de données va permettre une réécriture de l'histoire ».

Et ce n'est qu'un début : ils veulent s'arrêter en 1885 ! La banque *Parchemin* contiendra alors près de cinq millions d'actes. On sera probablement alors en 2110 !

Déjà, le système est opérationnel. Pour l'illustrer, Normand Robert a, lors de notre entrevue, mis en mémoire le répertoire du notaire Jacques Horné de LaNeuveville (1701-1730). En cinq secondes, *Parchemin* a repéré la notice du contrat de vente du 21 mars 1706 d'une « terre située sur le fleuve Saint-Laurent, par Catherine Pinel, veuve de Jean Proux, habitant de la Pointe-aux-Trembles, paroisse de Saint-François de Sales, et Jean-Baptiste Proux, son fils, à Jean Mason, de la paroisse de Saint-François de Sale ».

S'y trouvait aussi la notice du « contrat de mariage du 18 février 1713, entre François Proux, fils de Jean Proux et Catherine Pinel, de la seigneurie de Neuville, paroisse de St-François de Sales, et Marie-Thérèse Faucher, veuve de François Delille, habitant ».

Mais quand, d'ici peu, tous les répertoires auront été ultimement révisés et définitivement stockés en

mémoire, *Parchemin* pourra répéter, chez tous les notaires, tous les actes concernant Jean Proux, ou sa femme, Catherine Pinel, ou les deux simultanément.

Pour les généalogistes et les historiens des familles, *Parchemin*, c'est le paradis ! Car non seulement, les actes notariés complètent-ils, dans bien des cas, l'état civil, mais ils fournissent la matière première pour faire revivre les ancêtres et leurs familles.

Mais *Parchemin*, c'est plus encore. Voudra-t-on obtenir les notices de tous les actes passés par les Jésuites ? Il suffira de sélectionner ce nom à l'index des « personnes morales ».

S'intéressera-t-on à l'histoire des cordonniers ? L'index des « métiers » donnera immédiatement accès aux actes les concernant.

Pour les géographes, grâce à l'index des noms de « lieux », dresser la liste des toponymes et suivre leur évolution dans le temps deviendra un jeu d'enfant.

Les archéologues, eux, pourront retracer les moulins par l'index des « objets », tout comme ils pourront trouver où et quand on a commencé à bâtir des maisons de pierres.

Une nouvelle ère s'ouvre aussi pour l'histoire de la famille puisqu'on pourra retracer fidèlement les contrats de mariage, les annulations, les divorces, les testaments, les inventaires après décès, etc.

L'histoire économique pourra faire un bon phénomène car la liste exhaustive des marchés, obligations, hypothèques, reconnaissances de dette, et autres transactions commerciales sera au bout des doigts, etc.

La banque compte 200 types d'actes différents. Toute l'histoire du notariat y est implicitement inscrite. La Chambre des notaires est d'ailleurs un partenaire important du projet puisque des \$ 800,000 qu'on y aura investis pour compléter, d'ici l'an prochain, la première phase du

projet, elle en aura fourni quelque 30 %. Les Archives nationales du Québec y auront contribué pour environ 40 %. Pour le reste, Archiv-Histo profite des programmes d'emploi.

Actuellement, l'informaticien Pierre Rosa de l'Université de Montréal travaille au logiciel simplifié qui, l'an prochain, va permettre l'interrogation de la banque par les non-initiés.

Archiv-Histo a déjà convenu avec les Archives nationales du Québec d'installer un poste informatique dans chacun de ses neuf centres régionaux. Des pourparlers sont en cours avec une dizaine d'autres centres universitaires ou bibliothèques publiques. Chaque poste sera autonome et coûtera environ \$ 8000.

Les frais d'utilisation de *Parchemin* seront automatiquement facturés aux abonnés grâce à leur numéro d'identification personnelle. Il reste à préciser le tarif. Quatre paramètres serviront probablement à le définir : l'abonnement, le nombre d'utilisations, la durée, et le coût unitaire par notice.

Ce qui en recherche est long, et donc coûteux, c'est la cueillette des matériaux. Normand Robert est con-

vaincu que l'importante économie de temps que va permettre *Parchemin* vaudra plus que les quelques dollars demandés pour y accéder.

Avec les revenus ainsi générés, Normand Robert pense pouvoir autofinancer la poursuite des travaux d'indexation des notaires du XIXe siècle. Travail qu'on croit pouvoir faire à raison de 200,000 actes par année, vu la lisibilité beaucoup plus grande des actes de cette période.

Grâce à un méthode de travail très rigoureuse, *Parchemin* est en avance de deux ans sur son calendrier. Cette efficacité, explique M. Robert, est l'aboutissement des travaux fondamentaux qu'Hélène Laforêt a menés, à compter de 1978, sur le notariat dans le cadre de sa maîtrise en histoire.

De son côté, Normand Robert, s'est initié, à compter de 1980 à l'utilisation de l'ordinateur en histoire, en devenant secrétaire de l'équipe du Projet de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal.

Les deux s'étaient connus à l'université. Il ne leur restait plus qu'à réunir leur expertise. C'est ainsi qu'est né *Parchemin* en janvier 1986.

DURANT LE WEEK-END

La paix des infirmières: trop tardive pour changer la situation des hôpitaux

LA FIN de moyens de pression des infirmières n'a pas été vraiment ressentie le week-end dernier dans les hôpitaux de la région montréalaise, où la situation continuait d'être difficile.

À l'hôpital du Sacré-Coeur, par exemple, l'urgence était encore surchargée, samedi, avec 86 patients, alors qu'on était à court de trois ou quatre infirmières, indiquait un porte-parole, Michel Gauthier. Il était difficile de rejoindre du personnel.

La situation tendait cependant à s'améliorer hier. On a réussi à rejoindre des employés à temps partiel, et les besoins supplémentaires ont été comblés. Le retour à la normale devrait s'effectuer progressivement cette semaine, a confié M. Gauthier.

Le règlement a été assez tardif et le week-end était commencé, ajoute-t-il. Il y a probablement des infirmières qui avaient planifié autre chose et qui n'étaient pas intéressées à rentrer au travail pour une fin de semaine de trois jours.

D'autre part, les longs congés donnent habituellement lieu à

une recrudescence des accidents. C'est ainsi qu'à l'hôpital Saint-Luc, une coordonnatrice qui a refusé de s'identifier disait hier que ce service y était « très occupé ». « Il faudra attendre un peu avant de voir une amélioration », disait-elle.

À l'Institut de cardiologie, une coordonnatrice disait pour sa part que rien n'avait changé par rapport aux jours qui ont précédé l'entente de principe.

« Ça peut prendre encore quelques jours, explique Michel Gauthier. On va ouvrir les lits de façon graduelle, au fur et à mesure que les horaires seront faits. »

Les déléguées du conseil fédéral de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ) ont accepté de mettre fin à leurs moyens de pression - refus d'effectuer du temps supplémentaire - samedi.

Cette semaine, les quelques 40,000 membres de la FIQ se prononceront sur le contenu de l'entente de principe intervenue jeudi et approuvée vendredi par 64 % des déléguées.

Trois mois après

La souillure du Valdez ne cesse pas de s'amplifier

David Foster
de la Presse Canadienne

VALDEZ, ALASKA (AP) - Trois mois ont passé, et la mer continue à charrier des cadavres d'oiseaux. Trois mois ont passé, et quelque 9,000 personnes n'ont même pas réussi à nettoyer une plage pour de bon. Trois mois ont passé, et la plus grande marée noire de l'histoire américaine prend chaque jour des proportions plus importantes.

« Nous n'arrêtons pas de nous dire, cette fois les dégâts vont cesser de s'étendre, et nous allons pouvoir faire face. Mais on ne peut pas. Le pétrole disparaît un jour quand les vagues nettoient une plage, pour en souiller une autre le lendemain », dit Anne Castellina, directrice du parc national des fjords de Kenai.

Les eaux et les îles du Detroit du Prince William furent les premières à souffrir de l'échouage de l'Exxon Valdez, le 24 mars. Les soutes du superpétrolier, éventré par un récif en raison de la négligence de son capitaine, ont laissé échapper environ 42 millions de litres de pétrole brut.

Le pétrole a noirci aujourd'hui plus de 1,126 kilomètres de côtes, des falaises de glace des fjords de Kenai

aux réserves d'oiseaux du parc national de Katmai, des plages de Cook Inlet à l'embouchure de l'île de Kodiak et ses bancs de saumons.

Exxon avait promis au début de tout nettoyer. Mais les experts de la firme, dépassés par la marée noire, ont raté l'occasion, dans les premiers jours suivant la catastrophe, de brûler d'importantes quantités de pétrole ou d'en disperser avec les produits appropriés.

Exxon se propose aujourd'hui de nettoyer 585 kilomètres de côtes d'ici la mi-septembre. Mais la firme ne semble pas en mesure de pouvoir atteindre cet objectif, malgré un effort financier dépassant \$200 millions de dollars.

Plus de 9,000 personnes, 850 navires de tous types et 60 avions et hélicoptères participent actuellement aux efforts de nettoyage, sans cesse remis en cause.

Sur certaines plages, toute vie (crabes, crevettes, etc.) a été totalement anéantie. Les ours bruns ont dû se contenter de carcasses d'oiseaux huileux, jusqu'à ne plus pouvoir manger du tout. Les saumons et fletans semblent avoir survécu, mais de nombreux pêcheurs ont perdu leurs sources de revenus.

Les domiciles calfeutrés contre l'hiver seraient en partie responsables de la recrudescence des maladies asthmatiques

Johanne Lenneville
de la Presse Canadienne

NOS DOMICILES tous bien calfeutrés et soigneusement scellés qui nous protègent des vents glacials en hiver, ne nous mettent pas pour autant à l'abri des maladies asthmatiques.

La qualité de l'air à l'intérieur des maisons et des immeubles à bureau pourrait expliquer en bonne partie la recrudescence des problèmes d'asthme que l'on rencontre depuis les années 1970.

Une étude réalisée par les Dr Claire Infante-Rivard et Serge Deneault souligne en effet que la qualité de l'air intérieur pourrait être déterminante sur notre santé respiratoire, d'autant plus que les habitants d'Amérique du Nord résident en moyenne 22 heures par jour entre quatre murs.

« Si la plupart des études épidémiologiques portant sur la pollution et l'asthme n'ont pu donner de résultats consistants, c'est peut-être qu'elles se sont attardées à la pollution atmosphérique extérieure sans tenir compte de la pollution à l'intérieur des édifices, à laquelle nous sommes exposés bien davantage », indiquent les chercheurs.

Le taux de cette pollution dépend de divers facteurs : le nombre de personnes vivant sous un même toit, le type de chauffage et de cuisson, le degré d'isolation de l'édifice et la ventilation.

Dans certains cas, on peut retrouver un taux de produits toxiques de quatre à cinq fois supérieur à ce qu'il est à l'extérieur, note pour sa part M. Michel Gailloux, porte-parole de l'Association pulmonaire du Québec (APQ).

On connaît déjà les problèmes de santé causés par la qualité de l'air dans les tours à bureau. Les fenêtres y sont généralement scellées et le système d'aération, sorte de poumon artificiel, ne fait que recycler l'air intérieur.

Les immeubles à logement et les maisons unifamiliales ne sont pas

épargnés par ces problèmes. La fumée de cigarette et les produits toxiques se dégagent des poêles à combustion lente et des cuisinières à gaz sont des facteurs de pollution résidentielle susceptibles de déclencher des crises d'asthme.

Les auteurs de l'étude notent entre autres une hausse des hospitalisations pour cause d'asthme à l'automne, période de l'année où l'on ferme portes et fenêtres, en même temps que l'on commence à chauffer les habitations.

Par ailleurs, une autre étude réalisée pour le compte du département de santé communautaire de l'hôpital Ste-Justine, à Montréal, et de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, constate une hausse de la prévalence de l'asthme parmi les enfants de trois à sept ans de la région de Montréal. Ce pourcentage s'est accru de 71 %, passant de 3.76 % en 1980 à 6.45 % en 1983.

Dans ce dernier cas, les chercheurs estiment également que des facteurs environnementaux, dont les problèmes de pollution intérieure, ne sont pas étrangers à cette nouvelle vague de maladie asthmatique chez les jeunes.

Des données recueillies par l'Association pulmonaire du Canada révèlent un autre fait troublant. La mortalité due à l'asthme a augmenté de 70 % entre 1976 et 1985. Le nombre de victimes est passé de 295 à 506 durant cette période.

Les scientifiques émettent certaines hypothèses pouvant expliquer

cet état de chose, affirme M. Gailloux. Les personnes asthmatiques peuvent entre autres développer une certaine habitude aux médicaments qui leur sont prescrits ou attendent souvent trop longtemps avant de se rendre à l'hôpital lorsqu'elles sont victimes d'une crise.

On évalue à plus d'un demi-million (soit environ 5 % de la population) le nombre de personnes souffrant d'asthme à travers le Canada, selon les données de l'Association pulmonaire canadienne.

Drapeau affecté par le décès de Lucien Saulnier

Près de 400 personnes ont assisté samedi aux funérailles de Lucien Saulnier. L'ancien maire Jean Drapeau était présent pour rendre hommage au co-fondateur du Parti civique, à celui qui était reconnu comme le père fondateur du métro de Montréal.

Venu de Paris, Jean Drapeau s'est dit stupéfié par le décès de celui qui fut longtemps son bras droit. « Lucien Saulnier était un homme d'envergure et un politicien remarquable » a-t-il souligné. L'ex-maire semblait très affecté par la perte inattendue d'un ami de longue date.

SERVICES SOCIAUX JUIFS À LA FAMILLE
CENTRE DE SERVICES SOCIAUX JUIFS À LA FAMILLE
JEWISH FAMILY SOCIAL SERVICE CENTRE

Vous êtes invité à la séance d'information

ANNULÉE REPORTÉE ULTÉRIEUREMENT

du CFJ

Services Sociaux

1989 de 19h30 à 20h30

à l'hôtel Joseph et Ida Berman

Chemin de la Côte Ste-Catherine

Bienvenue à tous

Informations: 485-1112, local 390

CHARLES DAUDELIN

AVEZ-VOUS VU?

Itinéraire de l'oeuvre

2e PARTIE

NOUVELLES
SCULPTURES
ET DESSINS

et choix d'artistes
de la galerie

Dernière semaine

CAVALIÈRE - bronze 28 x 21 x 16 cm

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

101 Propriétés à vendre

* Montreal Trust QUÉBEC ÎLE D'ORLÉANS

Pointe Ste-Pétronille, résidence de qualité supérieure, avec histoire artistique notoire. Pleine vue sur le fleuve de 3 angles différents. Terrain 32,410 p.c., assurant vie privée. Mme Hardy, 418-527-0431. Mtl Trust Ctr. 418-653-6720.

101 Propriétés à vendre

A VILLE ST-LAURENT

Beau cottage, près métro, grand terrain paysager, garage. Prix pour vente rapide. \$198,500. Pour rendez-vous, voir 331-5924. Soir et fin de sem. 747-0262.

DORVAL-SUD: 272. Stream, face au Parc Courland. \$120,000. (\$5,000 comptant), ou louer avec option d'achat. \$900/mois. 1er juillet 636-9575.

FABREVILLE: Québecois 1982, 5 c.c., 2 s/b, 2 foyers. A bon prix, près des commodités. 627-3355.

NOUVEAU-BORDEAUX: 4 c.c., cottage, aération centrale, construit sur demande. Doit être vu. Prix réduit. Vente privée. 331-6756 ou 334-9014.

OUTREMENT: Une adresse prestigieuse. Supérieure duplex + bachelier, sur Du Marrior, garage, double jardin. \$465,000. Sonia Blah, 739-0968 ou 337-5170 Royal LePage Ctr.

PIERREFONDS: Maison immaculée, de luxe, olympique, vue sur rivière, 4 c.c., 2 s/b, pièce familiale, salle de séjour avec foyer, s. à manger, clôture, terrain paysager, lav. vaisselle, porte de garage électrique, broyeur et +. \$179,900. 620-7328.

ST-SAUVEUR: Village, maison canadienne neuve. Évaluation professionnelle. \$205,000. Prix \$195,000. Hyp 9%. 1-227-2897, 229-7031.

TÉTRAILVILLE: Duplex jum., 2X5, 1X3, cour, cour, garage, bas leurre acheteur. Const. B3 Rev. \$860/mois. \$168,000. nego. Agent s'abstenir. 498-2563.

105 Propriétés à louer

BOUCHERVILLE: Maison luxueuse, \$1,300/mois, libre. 655-4002, 641-2237.

MAISON À LOUER TRANSFERT D'EXECUTIFS

Entièrement neuf, 3 c.c., 2 s/b, bain, foyer, bain, fournil dans chambres des maîtres, chauffage radiant, vue sur fleuve, terrain boisé. A St-Nicolas (10 min des Ponts de Québec) (418) 836-1638.

VIMONT, nouveau bungalow, garage, \$800/mois, libre août. 381-3864.

107 Propriétés à partager

A ST-HUBERT, homme 35 ans désire partager maison avec fille ou femme responsable. 8/; grand terrain. \$250/mois, chambre et salle de bain privées. 445-4974.

113 Propriétés à revenus à vendre

AU COEUR DE ST-DENIS: nouvel édifice commercial, loc. 100%. Info: David 849-4737.

ROSEMONT: Près Lacordaire. Magnifique et luxueux triplex détaché. 253-0438.

LES MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1. Enlure.
2. Accordéons.
3. Brancard. — Sans gêne.
4. Bugle à fleurs jaunes. — Faire usage. — Sans aucune valeur.
5. Mesure chinoise. — Habileté. — Bouclier d'Athènes.
6. Ville du Mexique central. — Fils de Dédale.
7. Qui renferme de l'argent.
8. Séparation des cheveux. — Fer. — Soudium.
9. Régiment. — Cordons d'une bourse.
10. Sert à lier. — Sélectionner. — Partie postérieure.
11. Il conduit des ânes. — Épousa.
12. Rivière de Suisse. — Espace sablé.

Horizontalement

1. Enlure.
2. Accordéons.
3. Brancard. — Sans gêne.
4. Bugle à fleurs jaunes. — Faire usage. — Sans aucune valeur.
5. Mesure chinoise. — Habileté. — Bouclier d'Athènes.
6. Ville du Mexique central. — Fils de Dédale.
7. Qui renferme de l'argent.
8. Séparation des cheveux. — Fer. — Soudium.
9. Régiment. — Cordons d'une bourse.
10. Sert à lier. — Sélectionner. — Partie postérieure.
11. Il conduit des ânes. — Épousa.
12. Rivière de Suisse. — Espace sablé.

Verticalement

1. Produit par un baccille.
2. Genre d'oléacées. — Sa capitale est Salt Lake City.
3. Aigue marine. —

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

149 Terrains à vendre

AHUNTSIC Rue Péloquin, entre boul. Gouin et parc Stanley. Terrain 50 X 100. Après 18h: 324-6949.

DOMAINE LAC GRILLI

Terrains 165 X 300, entre Lachute et Morin Heights. Groupe Immobilier GRILLI. 620-0972, 1-533-6383.

160 App. et log. à louer

ST-LEONARD: 5% et salle de séjour, foyer, garage, cour privée, etc. \$850. 322-1802, 270-6727.

A CÔTÉ Place-Des-Arts. Condo luxueux, 850 p.c., très calme, ensoleillé, équipé, climatisé. 489-7062.

A ST-HUBERT: Rocheleau. Grands 5 c.c., 2 s/b, 2 terrasses, piscine, sauna, marina, garage int., etc. Libre. \$1,500. 681-1981.

ONTARIO EST. 1337, condo neuf, luxueux, 2 chambres à coucher, bain, fournil, foyer, grand salon, \$750. Aussi condo 6% à Dorval. 367-0137.

122 Condos à vendre

AUBAINE ANJOU. \$20,000, en bas du condo, 4 c.c., 2 s/b, 2 terrasses, piscine, sauna, marina, garage int., etc. Libre. \$1,500. 681-1981.

OUTREMENT De L'Épée/Van Horne et métro. Condo rénové, bas 6%, \$139,000. Propriétaire 627-0493.

VIEUX-LONGUEUIL Penthouse tout équipé, chambre 14 X 16, séjour et salle à diner 16 X 32. 670-0454.

125 Chalets à louer

BORD LAC CHAMPLAIN près Ausable Chasum, 4 ch., living, foyer, s/bains, cuisine équipée, tout confort. 489-1910.

CANTONS DE L'EST: Melbourne, chalet très confortable, foyer, boisé de conifères, pêche à la truite, idéal 2 à 3 personnes. \$250/sem. 739-0900.

129 Chalets à vendre

AU BORD Riv. St-François, près Drummondville, \$32,000, grand terrain, à vendre ou échanger pour maison mobile. (819) 477-3131.

CANTONS DE L'EST: Magnifique, style alpin, s/sol fini, 4 c.c., foyer, 1 s/b. Prés Owl's Head, Lac Memphrémagog. Après 18h: 1-283-1197, (agents s'abstenir).

STE-ANNE-DU-LAC Lac du Huit, 12 km. Thetford Mines, domaine, 190,000 p.c., site exceptionnel, chalet 11% étage, 3 ch., 700 p.c. au lac, 418-335-7683, (418) 338-1456.

141 Maisons de campagne à vendre

ST-DONAT (8 min) Maison hiver-été, 2 étages, 3 ch., c. s/diner, salon, ch. élect., poêle à bois, grand terrain semi-boisé, paysager, grand patio 14 X 24, garage 16 X 26, 1-819-424-1810.

145 Terres, fermes à vendre

BORD DU FLEUVE: Hippodrome privé avec 77 arpents. Résidence + 7 chalets location, piscine, écurie, piste de course réglementaire. Prix super intéressant. 1-759-3008 C. Maloin, Rev. Max. Lac. Int. Ctr.

JOLIE FERME d'env. 50 acres. Maison centenaire très fonctionnelle, toutes commodités. Aprox. du village, piste de ski, golf, équitation. \$75,000. Vente rapide. 842-9792.

149 Terrains à vendre

A LAVAL Terrains, bungalow & duplex. Avec services. 669-3841.

283 Commerces à vendre

283 Commerces à vendre

OCCASION

Salon d'amaigrissement mise en forme à Montréal-Nord à vendre ou à louer immédiatement

Occasion exceptionnelle pour propriétaire exploitant

Emplacement de choix.

Clientèle fidèle, milieu professionnel.

Deux autres emplacements: St-Jérôme et Anjou. Peut être associé à d'autres services de beauté/santé.

Pour plus d'informations, appeler:

Diane Lachapelle 329-4363

04-07-89

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurances votre formation.

Horaires: lundi au jeudi de 9h30 à 17h ou de 17h à 21h

vendredi de 9h30 à 14h30

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquiez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 9h00 et 17h00

J.N.O.

667 Motocyclettes

HARLEY DAVIDSON FLH: Spécial Heritage 81, 1.340cc. \$10,000. 687-8473.

SHADOW 750, 84 équipée plus casque, 26,000 km. \$12,500. ferme, après 16h, 231-1612.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

BATEAU IMPÉRIAL 88, 28% X 10%; 2 moteurs 205 c.v., \$72,000. 692-5558, 699-1119.

BAYLINER, Sunbridge Sierra, 2655, 1988, 50 hrs, tout équipé, 9.8 p.i., \$55,000. 1-371-0978 soir, 1-377-5699 jour.

CENTURY modèle Miramar 1985, 30 p.i. X 10 p.i., 2 moteurs Mercruiser 190 C.V. chacun. Équipement complet incluant remorque. \$63,000. 655-5548.

DORAL Phazar 87, 22.5 p.i., 330 c.v., 62 heures. Tout équipé. \$33,000. 1-787-2218.

MOTORISÉ À LOUER, 22 p. avec air clim., après 18h: 433-9251.

THUNDERCRAFT TENTION 1988, 265, tout équipé, 108 heures. 674-1234, après 17h: 655-2849.

687 Roulettes, tentes, roulettes, motorisés

ROULETTE TAURUS, 24 p., 78, tout équipé, ext.-int., demandez Daniel soir: 325-2805.

695 Automobiles à vendre

BUICK LE SABLE 88: 4 portes, 3.8 l., bleue marine, bas mileage, tout équipé. \$17,900. 437-4591, jour ou soir.

LINCOLN MK VII 84, Bill Blass, 75,000 km, sur garantie, \$11,400. 253-2231, 327-1942.

MAZDA 929 1988, charcoal, 15,000 km, bal, garantie MAZDA. Avo Mazda, \$23,400. 737-7373.

PORSCHE 928S, 1985, 80,000 km, \$57,000. 1-819-864-9559 après 18h.

PRELUDE Edition Spéciale 86, excellent état, tout équipé. Jour 597-6472, soir: 374-6246.

LETTRES TOUT GENRE ENRG.

est une entreprise en pleine expansion et nous sommes heureux de vous informer qu'à la suite de demandes grandissantes de notre clientèle, Les Lettres Tout Genre s'est doté, pour mieux vous servir, d'un service de distribution, d'adressage et de courrier. Pour de plus amples informations, appelez au 1-514-792-3082. Frais acceptés. Joins-tu à une équipe professionnelle.

22-06-89

559 Entretien, réparations, rénovations

RÉNOVATION GÉNÉRALE Spécialité brique, joint brique 322-9877

RÉNOVATIONS & RÉPARATIONS Générales, travail sérieux. Entreprises Francesca Ent. 662-0890

591 Occasions d'affaires

AGENCE DE DISTRIBUTION Territoire protégé, possibilité \$100,000 et plus par an. 418-654-1889.

596 Argent à prêter

ACCEPTATION RAPIDE: Compagnie sérieuse, prête en 1ère et 2ème hyp., avis 60 jours, jusqu'à 85% de l'évaluation, achat de balance de vente, 728-6686.

599 Offres de services

ACHÈTE AUJOURD'HUI: Oeuvres d'art. Tableaux, gravures, bronzes, statuts, ivoire, verre, porcelaine, meubles antiques et règlements de succession. Rapide et discret. Service de 24 heures assuré. V.G.C. INC. 735-4286.

395 Oeuvres d'art

ACHÈTE AUJOURD'HUI: Oeuvres d'art. Tableaux, gravures, bronzes, statuts, ivoire, verre, porcelaine, meubles antiques et règlements de succession. Rapide et discret. Service de 24 heures assuré. V.G.C. INC. 735-4286.

397 Animaux

TRES BEAUX CHATONS himalayens. \$225, chacun, aussi service d'accompagnement. 493-7673.

510 Cours

COURS D'INTERPRÉTATION chant populaire et formation artistique. Inf.: Monique Vermont, 484-1425.

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

ABSA DÉMÉNAGEURS - BAS PRIX Aussi bureaux, assurance. Comparez et épargnez. 466-1377 — 672-3037

DISPONIBLE! Tout temps. Petits & gros. Emballage, entreposage, local, longue distance. Assurances. 253-3275.

GILLES JOJOIN TRANSPORT INC. Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

PETITS DÉMÉNAGEMENTS. avec Econoline. Estimation gratuite, 24 h. 324-7399, demandez Gaston.

559 Entretien, réparations, rénovations

A BON PRIX! Gyproc, joints, peinture, division de métal. Rénovations générales. 664-2391.

JOINTS DE: Brique - Ciment - Stucco. Etc... Estimation gratuite. 523-0476. Entreprise Sylvain Lapointe Ent.

MÉNAGE, PEINTURE, LAVAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR. Denis 328-8902.

LA METEO



Situation générale: Un faible creux barométrique qui prendra place sur le nord-ouest du Québec, hier, doit balayer la province, aujourd'hui, comme il le doit commencer à le faire au cours de la nuit dernière.

En après-midi, quelques bandes nuageuses qui sont associées à ce creux, de même que des averse ou des orages peuvent s'y développer.

Demain, mardi, un front froid en provenance de l'Ontario amènera quelques averse sur l'Ouest québécois.

Les températures demeureront près ou au-dessus des normales saisonnières.

MONTREAL

Ensoleillé avec passages nuageux; en fin de journée, possibilité d'averses ou orages. Maximum, aujourd'hui: 28; minimum durant la nuit prochaine: 16. Probabilité de précipitations: 30%. Demain, il y aura un ennuage, suivi de quelques averse.

LEVER DU SOLEIL: 5 h 07

COUCHER: 20 h 47

QUEBEC

Abîbi et Témiscamie: ennuage; en fin de matinée, averse ou orages dispersés par la suite. Maximum, aujourd'hui: 28; minimum durant la nuit prochaine: 16. Probabilité de précipitations: 30%. Demain, il y aura un ennuage, suivi de quelques averse.

La Tuque et réserve faunique des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 26; min.: 10. Demain, le temps sera nuageux avec des éclaircies et des averse dispersées.

Charlevoix, Rivière-du-Loup, Rimouski, vallée de la rivière Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé et parc Forillon: la journée sera ensoleillée avec cependant de fréquents passages nuageux, possibilité d'averses ou orages en fin de journée. Max.: 23; min.: 10. Probabilité de précipitations: 30%. Demain, un ennuage est prévu, suivi d'une possibilité d'averses.

Basse-Côte-Nord, ile d'Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest de ce dernier secteur: ciel variable; possibilité d'averses en après-midi. Max.: 20; min.: 10. Probabilité de précipitations: 30%. Demain, le temps sera nuageux avec des éclaircies et des averse dispersées.

Secteur à l'est de Natashquan: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 18; min.: 8. Aperçu pour mardi: nuageux avec éclaircies et averse dispersées.

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

LE SOUS-DISTRIBUTEUR DU JOURNAL

LE DEVOIR

RECHERCHE

camelots

secteurs

Châteauguay

Ile-Des-Soeurs

Outremont

contacts

Daniel Gauthier: 273-0750

Robert Clément: 498-1424

Claude Gilbert: 629-9017

camelots motorisés

secteurs

Ville St-Laurent, Bordeaux

contacts

Claude Gilbert: 629-9017

Ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes

Pour tout autre secteur 332-3890

Extérieur: région 514 1-800-361-6059

région 418-819 1-800-361-5699

J.N.O.

DÉCÈS

PAGÉ, Claude Père blanc

Au centre hospitalier Honoré-Mercier de St-Hyacinthe, le 24 juin 1989, à l'âge de 58 ans, est décédé Claude Pagé, missionnaire d'Afrique. Né à Contrecoeur le 29 avril 1931, il était le fils de feu Henri Pagé et de Marie-Reine Hurléau. Après ses études classiques, au Séminaire de St-Jean-sur-Richelieu, son noviciat à St-Martin de Laval, son scolasticat à Eastview, il a été ordonné prêtre le 2 février 1957 dans sa paroisse natale. De 1957 à 1980, il a été missionnaire au Burundi en Afrique à titre de professeur au Grand Séminaire de Bujumbura, curé en paroisse et régional des Pères blancs. A son retour au Canada en 1980, et noviciat en 1987, il oeuvra à la Conférence des Evêques catholiques du Canada comme directeur de l'Office de missions et secrétaire exécutif au Conseil national missionnaire. Et depuis novembre 1988, il exerce son ministère comme curé de St-Charles-sur-Richelieu. Le laïc dans le deuil outre ses confrères missionnaires, sa mère Marie-Reine Hurléau-Pagé, ses frères et sœurs, feu Lucien, C. S. V., Monique, Soeur St-Nom-Jésus-Marie, Solange (Sylvio Vandal), Dominique avocat (Fou Dora Lamadeleine), Laure (M

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

L'état de santé de Papandreou demeure précaire



Andreas Papandreou et son amie Dimitra Liani

ATHÈNES (Reuter) — L'état de santé d'Andreas Papandreou s'est aggravé hier, mais le premier ministre grec a poursuivi malgré tout ses consultations pour tenter de former un gouvernement de coalition avec les communistes.

Agé de 70 ans, M. Papandreou, hospitalisé jeudi pour une pneumonie, a jusqu'à midi pour résoudre la crise politique grecque, après sa défaite aux élections générales du 18 juin.

Le premier ministre socialiste a été transféré du service des soins intensifs du département de cardiologie de l'hôpital général d'Athènes à celui de néphrologie, où il a été mis sous dialyse.

Le professeur Magdi Yacoub, qui avait opéré M. Papandreou à cœur ouvert à Londres en septembre dernier, est arrivé à Athènes, accompagné de trois néphrologues.

« L'état de santé du premier ministre a empiré. Son système immunitaire ne réagit pas bien aux médicaments », a confié un médecin, sous couvert de l'anonymat.

Selon la radio d'Athènes, des cardiologues de tout le pays et même de l'étranger se sont rendus à Athènes pour examiner M. Papandreou.

L'ex-femme américaine du premier ministre, Margaret, sa maîtresse Dimitra Liani et plusieurs ministres, dont son fils le ministre de l'Éducation George Papandreou, se sont rendus à son chevet.

Deux jours avant les élections de dimanche dernier, il avait obtenu le divorce de son épouse afin de convoler en justes noces avec Mme Liani, ancienne hôtesse de l'air d'Olympic Airways, âgée de 34 ans.

En dépit de l'aggravation de son état, M. Papandreou a reçu des membres de l'alliance conduite par les communistes pour tenter de constituer un cabinet de coalition. Aucun parti n'a obtenu la majorité absolue aux élections législatives.

M. Constantin Mitsotakis, chef de l'opposition conservatrice de la Nouvelle démocratie, devenue première force politique de Grèce devant le Pasok (Mouvement socialiste pan-hellénique) au pouvoir, a eu trois jours pour former un gouvernement.

Le premier ministre a jusqu'à midi pour conclure un accord, faute de quoi les communistes tenteront leur chance à leur tour. En cas d'échec, de nouvelles élections devraient être organisées.

Le conseil européen tente de faire plier Margaret Thatcher

MADRID (AFP) — Le premier ministre britannique Margaret Thatcher devrait se sentir bien seul au sein du Conseil européen, aujourd'hui et demain à Madrid, où elle affrontera des partenaires bien décidés à mettre la CEE sur les rails de l'union monétaire.

Deux autres débats marqueront ce 41e sommet des chefs d'État et de gouvernement des Douze : la Chine, avec une déclaration très attendue sur la répression du « printemps de Pékin » et l'Europe sociale, traditionnel sujet d'irritation pour Londres.

Mais c'est sur l'union monétaire que la partie sera la plus rude. La « Dame de fer » est jusqu'à présent restée intransigeante sur ce dossier, symbole à ses yeux d'une dérive bureaucratique et centralisatrice de la Communauté.

Mme Thatcher fera face en premier lieu à M. Felipe Gonzalez. Le chef du gouvernement espagnol veut que « son » sommet, le premier présidé par l'Espagne, couronne par un accord l'engagement européen sans faille de son pays, depuis son adhésion à la CEE, en 1986.

Elle devra aussi se mesurer à deux adversaires de taille, le président français François Mitterrand et le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, qui se sont concertés pour donner une « impulsion décisive » à l'union monétaire.

Mme Thatcher trouvera enfin sur son chemin sa traditionnelle « bête noire », le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, auteur du projet d'union économique et monétaire.

Ce projet (plan Delors), présenté en avril dernier, prévoit de fédérer les banques centrales des Douze et



Margaret Thatcher

de parvenir à une monnaie commune au terme d'un processus en trois étapes. Le texte ne prévoit ni échéance, ni calendrier, mais il possède une redoutable logique interne : une fois engagé dans le processus, il faut aller jusqu'au bout.

La France, la RFA, l'Espagne et M. Delors lui-même ont placé la barre très haut en réclamant un accord sur l'ensemble du projet. M. Delors a déclaré qu'il ne serait « pas dupe » d'une formule de compromis visant à entériner la seule première phase de son plan et laissant le reste en suspens.

La position de Mme Thatcher est d'autant moins confortable que son parti a connu un sérieux revers aux dernières élections européennes. De plus, sa ligne dure sur les questions communautaires est de plus en plus

ouvertement contestée au sein du personnel conservateur et de l'opinion publique britannique.

La presse britannique l'appelle de nouveau à faire preuve de souplesse vis-à-vis de ses partenaires, en soulignant les dangers d'un isolement croissant de la Grande-Bretagne. Les deux grands hebdomadaires conservateurs s'accordent toutefois à penser que Mme Thatcher va lâcher du lest, au moins sur l'union monétaire.

Ces débats très âpres devraient reléguer au second rang les discussions sur le projet de Charte sociale européenne, dans lequel Londres ne voit que socialisme rampant et atteinte à sa souveraineté.

Jacques Delors a convenu que le projet n'était pas encore mûr, et le débat de fond devrait s'engager lors du prochain sommet, en décembre à Strasbourg, sous présidence française.

Le sommet de Madrid sera également l'occasion pour les Douze de condamner solennellement la répression en Chine et de confirmer le gel des rencontres à haut niveau avec les responsables chinois. Des sanctions économiques communes sont cependant peu probables, en dépit des dispositions prises en ce sens par certains pays de la Communauté.

Ce sommet européen se tiendra dans l'enceinte du Palais des Congrès de Madrid, au cœur d'un ensemble de gratte-ciel flamboyant, symboles du dynamisme économique de l'après-Franco. Deux mille policiers sont sur les dents depuis presque une semaine pour assurer la sécurité des lieux.

Israël retire ses accusations contre George

JÉRUSALEM (Reuter) — Israël est revenu hier sur ses accusations contre le coopérant américain Chris George, dont la radio avait affirmé qu'il avait collaboré à son propre enlèvement pour obtenir la libération de Palestiniens détenus.

M. George, le directeur américain de l'organisation humanitaire « Save the children » dans les Territoires occupés, avait été enlevé jeudi par trois hommes armés et libéré 29 heures plus tard.

Interrogé par Reuter, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, M. Alon Liel, a déclaré : « Les autorités estiment maintenant disposer de suffisamment de renseignements pour savoir s'il s'agit d'un véritable enlèvement et si la force a été utilisée. Il ne fait aucun doute que M. George n'a pas monté l'affaire ».

Neal Keny, directeur régional de l'organisation, s'était auparavant indigné des allégations répandues par la radio et la presse israéliennes.

Dans les milieux diplomatiques, on considère que ces accusations visaient à discréditer M. George, considéré comme hostile à Israël par certaines sources, et à torpiller la victoire diplomatique de l'OLP, qui a contribué à sa libération.

Prié de dire pourquoi les forces de sécurité israéliennes avaient engagé cette campagne de rumeurs contre M. George, M. Liel a répondu : « Je ne peux faire aucun commentaire sur les raisons ». Le ministre israélien de la Défense, Yitzhak Rabin, a demandé hier au gouvernement des pouvoirs spéciaux pour accélérer l'expulsion des activistes palestiniens présumés, a-t-on appris de source politique.

La longueur de la procédure d'appel actuellement en vigueur limite l'efficacité de la sanction, a souligné M. Rabin, en proposant que les ordres d'expulsion soient appliqués dans les sept jours et que les Arabes soient éventuellement autorisés à rentrer en Israël si l'ordre est annulé en appel.

La Cour suprême n'a pour l'instant jamais cassé un ordre d'expulsion et, malgré le tollé international suscité par ces mesures, Israël a banni 47 Palestiniens depuis le début de l'intifada.

Sensible à ces critiques, les responsables du ministère de la Justice sont opposés aux requêtes de M. Rabin. Le ministre de la Justice, M. Dan Meridor, tentera de dissuader en personne son collègue de la Défense dans les prochains jours, précisait-on hier de source proche du ministère.

Le député de gauche Yossi Sarid a pour sa part estimé que les travaillistes avaient atteint un point de non-retour si M. Rabin devenait désormais être freiné par un membre du Likoud.

La police de Dacca tire sur les musulmans qui ont attaqué la firme Bata

DACCA (AFP) — Au moins deux cents personnes ont été blessées hier près de Dacca lorsque la police a ouvert le feu sur des militants musulmans ayant attaqué une fabrique de la firme Bata, à laquelle ils reprochaient d'avoir conçu un modèle de sandale jugé offensant pour l'Islam, ont rapporté des témoins.

Plusieurs milliers de militants musulmans appartenant à un groupe obscur nommé Islami Sangram Parishad ont attaqué une fabrique de la firme multinationale de chaussures se trouvant à Tongi, à 19 km de Dacca, selon les témoins. Les protestataires ont fait exploser des bombes artisanales et tenté de faire irruption à l'intérieur de la fabrique, mais la police est intervenue, faisant usage de gaz lacrymogènes et ouvrant le feu sur le groupe des assaillants, ont indiqué les témoins.

Selon des informations non confirmées, une personne aurait été tuée et plusieurs gravement atteintes. La police de Tongi s'est contentée d'indiquer, sans autres précisions, que des « troubles avaient eu lieu à la fabrique de Bata ».

Ce groupe Parishad a appelé à une grève pour aujourd'hui à Tongi, ont indiqué des habitants de la cité industrielle.

La firme, un des plus importants fournisseurs de chaussures du Bangladesh, a été accusée d'avoir fabriqué un modèle de sandales décorées d'un motif pouvant être interprété comme une calligraphie en arabe de la formule islamique « Allah Ak-

bar » (Dieu est grand). Il est interdit de faire figurer ces termes sur les vêtements.

Hier également, cinq responsables de la firme, dont le directeur, ont reçu une convocation du juge suprême de Dacca les enjoignant de se présenter au tribunal le 5 juillet. Ils sont accusés d'avoir, d'un commun accord, utilisé l'ornement incriminé afin de heurter les sentiments religieux des musulmans bangladais, commettant ainsi une offense passible d'une condamnation, selon la loi en vigueur dans le pays, où l'Islam a été proclamé religion d'État, a-t-on appris de source judiciaire.

Le gouvernement a indiqué hier qu'il avait ordonné la saisie des sandales incriminées dans tous les magasins Bata.

La firme avait fait paraître samedi des encarts dans les principaux quotidiens du pays demandant au gouvernement et au peuple du Bangladesh de la « pardonner » pour l'offense commise. Bata a affirmé néanmoins que le dessin des sandales ne consistait qu'en dessins de cloches et que « toute ressemblance » entre ce motif et « un symbole religieux » n'était « absolument pas intentionnelle ».

L'affaire avait provoqué vendredi des manifestations et des protestations véhémentes de musulmans en colère. Le premier ministre du Bangladesh, Mouloud Ahmed, avait qualifié jeudi la décoration des sandales de « crime impardonnable et condamnable ».



PHOTO AP

Arafat rencontre Benazir Bhutto

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a passé le week-end à Islamabad, au Pakistan, où il a offert ses services de médiation dans le conflit en Afghanistan. Il est soucieux d'éviter que ce pays ne se transforme en un autre Liban, a-t-il dit. Mme Bhutto a accueilli son offre avec prudence.

RELAIS D'AFFAIRES

ESTRIE

CHERIBOURG: Le plus gros Centre de Congrès en Estrie. Facilites pour réunionnistes et congressistes de 10 à 1000 pers. (14 salles polyvalentes sur 200 acres de terrain). 785 pers. en occ. dble incluant: 3 repas par jour, salle principale, équ. audio-visuels de base, 2 pauses-santé, taxes et service. Possibilités d'organisation d'activités à l'intérieur du complexe sportif ou d'activités individuelles (bain t. / pisc. / gym / ...). *105\$ en occupation simple. Contactez Dep. des Ventes au 1-800-567-6132 (au Québec seulement) ou (819-843-3308, C.P. 337, Magog J1X 3W9).

AUBERGE DE JOUVENCE: Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productives. À partir de 605 \$ p.pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. A quinze minutes de Magog, Route 220, Orford. Bonsecours JOE 1H0 — (514) 532-3134

LAURENTIDES

Auberge St-Denis 23 chambres (18 avec foyer) cuisine française

Forfait: (514) 227-4766 (MTL) 497-5602 FAX: 227-8504

«Réunion d'Affaires» \$130⁰⁰ /pers./jour (occupation simple)

St-Sauveur des Monts 61, rue St-Denis, Québec, JOR 1R0

Membre international de «Romantik Hotels»

Mira Mont Sur le lac

Situé à 1 heure de Mtl, en bordure d'un lac complexe hôtelier, salles de conférence, pour groupe, forfait à compter de 95 \$ (3 repas) chambres luxueuses, salon et foyer. Fine cuisine. Piscine intérieure, sauna, tourbillon, tennis ext. Informations: (MTL) 875-9042 ext.: 1-800-567-6707 ou 819-327-3330.

LAC BEAUPORT

NOUVEAU CHÂTEAU LAC BEAUPORT

À quinze minutes du Vieux Québec, le Nouveau Château Lac Beauport vous offre des forfaits complets d'affaires à prix compétitifs. L'endroit idéal pour vos congrès, réunions, séminaires, etc., et même des vacances. Plusieurs salles de conférences entièrement équipées pouvant accueillir de 6 à 400 personnes. Possibilité de pratiquer presque tous les sports. Forfaits complets disponibles à partir de 995 \$ par pers. par jour, occ. simple. 154, Chemin Le Tour du Lac, Lac Beauport 1-418 849-1811, 1-800 463-2692

LE DEVOIR

Renseignements.....(514) 844-3361

Administration.....(514) 844-3361

Rédaction.....(514) 842-9628

Annonces classées.....(514) 286-1200

Publicité.....(514) 842-9645

numéro sans frais.....1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec.....(418) 845-2080
Extérieur — Indicateur 514.....1-800-361-6059
Indicateur 418.....1-800-463-4747
Indicateur 819.....1-800-361-5699
Indicateur 613.....1-800-361-5699

Si vous désirez annoncer dans cette section!

Contactez sans tarder Johanne Guilbeau
1-800-363-0305 — 514-842-9645

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Ghostbusters* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
ASTRE II: — *K-9* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20
ASTRE III: — *Fierro, l'été des secrets* 1 h, 3 h 5, 5 h — *Scandal* tous les soirs 7 h, 9 h, 11 h
ASTRE IV: — *No Hold Barred* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
BERRI I: (288-2115) — *S.O.S. Fantômes* 2 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
BERRI II: — *Dans le ventre du dragon* tous les jours 9 h 15 — *Les Lavigneurs déménagent* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h
BERRI III: *Fierro, l'été des secrets* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h
BERRI IV: — *K-9* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI V: — *Fierro, l'été des secrets* 1 h 30, 3 h 30 — *Combat à finir* 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) — *K-9* 7 h, 9 h 15
BONAVENTURE II: — *No Hold Barred* 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — *Jésus de Montréal* sem. 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
BROSSARD II: *Les Lavigneurs déménagent* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
BROSSARD III: *S.O.S. Fantômes* 2 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL I: (688-3684) — *K-9* 12 h 30, 2 h 45, 4 h 40, 7 h, 9 h 10
CARREFOUR LAVAL 2: *Fierro, l'été des secrets* 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 6 h 50, 9 h
CARREFOUR LAVAL 3: *Jésus de Montréal* 12 h, 2 h 10, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 4: *Combat à finir* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 5: *Ghostbusters* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 6: *Ghostbusters* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN I: 1455 Peel, MtL — *Jésus de Montréal* sem. 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: MtL — *Ghostbusters* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: MtL — *Ghostbusters* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA JEAN-TALON: MtL — *Batman* sem. 6 h 30, 9 h 15
CINÉMA OMÉGA 1: — *Bar routier* tous les soirs 7 h 20, 9 h 30
CINÉMA OMÉGA 2: — *Cimetière vivant* sem. 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — *Sweet Lorraine* tous les soirs 19 h 15, 21 h 15
CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, MtL (843-8001) — *Un bruissement de feuilles: la révolution aux Philippines* vue de l'intérieur du 26 juin au 2 juillet 19 h, 21 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE I: 6361 Trans-Canada — *Ghostbusters* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: *Ghostbusters* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: *K-9* 1 h 40, 4 h 30, 7 h 30, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: *Scandal* tous les soirs 9 h 10 — *Fierro, l'été des secrets* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40, 7 h
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: *No Holds Barred* 1 h, 3 h 10, 5 h, 7 h, 9 h, le 29 juin 1 h, 3 h 10, 5 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: *Jésus de Montréal* 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *CINÉMA V* — 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Indiana Jones & the Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35
CINÉMA V — 2: *Dead Poets Society* 1 h 15, 4 h, 6 h 55, 9 h 40
CINÉPLEX I: (849-3456) — *Mississippi Burning* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX II: — *Paper House* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX III: — *Dans le ventre du dragon* 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 30
CINÉPLEX IV: — *Liaisons dangereuses* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX V: — *Bagdad Café* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — *La petite voleuse* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 50
CINÉPLEX VII: — *K-9* 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45
CINÉPLEX VIII: — *The Adventures of Baron Munchausen* 1 h 10, 4 h 10, 7 h, 9 h 35
CINÉPLEX IX: — *Dangerous Liaisons* 1 h 20, 4 h 05, 7 h 30, 9 h 35
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Camille Claudel* 26 au 29 juin 1 h 30, 5 h, 8 h 30
COMPLEXE DESJARDINS II: — *S.O.S. Fantômes* 2 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

COMPLEXE DESJARDINS III: — *Camille Claudel* tous les soirs 8 h — *Les aventures du baron Munchausen* 26 au 29 juin, 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS IV: —
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, MtL (283-8229) —
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Salaam Bombay* 20 h 30
CRÉMAZIE: (388-4210) — *S.O.S. Fantômes 2* sem. 7 h 25, 9 h 30
DAUPHIN I: (721-6060) — *Jésus de Montréal* sem. 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
DAUPHIN II: *Liaisons dangereuses* sem. 7 h 30, 9 h 45
CINÉMA DÉCARIE I: (341-3190) — *Ghostbusters* sem. 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA DÉCARIE 2: *Scandal* sem. 7 h, 9 h 15
DORVAL I: (631-8586) — *Indiana Jones & the Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35
DORVAL II: *Dead Poets Society* 12 h 45, 3 h 45, 6 h 35, 9 h 20
DORVAL III: *Honey I've Shrank the Kids* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
DORVAL IV: — *Star Trek V the Final Frontier* 1 h 15, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE I: (932-2230) — *Field of Dreams* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Scandal* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Renegades* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 40, 28 h 45
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Earth Girls Are Easy* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) —
GREENFIELD I: (671-6129) — *Batman* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30
GREENFIELD 2: — *Indiana Jones and the Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35
GREENFIELD 3: — *Star Trek V the Final Frontier* 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 40

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du ouest au dim. de 22h 15 à 02h 30 — Martin Daviault, sax, Luc Beaugrand, claviers, Denis Labrosse, basse, Benoît Charest, guitare, Nasry Abdul Al Khabyr, batterie, les 28-29-30 juin
BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007) — Greg Smith, batterie, le 27 juin à 21h 30 — Fred Henke, piano, le 28 juin à 21h 30 — Janis Steprans, sax, le 29 juin à 21h 30
BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — John MacGale, les 26-27 juin à 22h
BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — Mascara, salsa, le 27 juin à 22h
BAR LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis, Montréal (849-9275) — Spectacles de Blues et de Rock du dim. au mar. à 22h 30
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aymer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h, à 24h, mar. 20h, à 01h, mer. au ven. 17h, à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h — Billy Georgette, pianiste/ chanteur, lun. mar. et sam. de 17h à 19h
LE BIJOU: Complexe Pointe-Claire — Spectacle Comedy Nest Road Show, les mercredis à 20h 30, invite le 26 juin au mar. à 22h 30
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Tous les mardis à 22h. Jam Session avec Martin Soucy au piano et la Bande A Magoo — Tous les mercredis, atelier de la chanson à 22h — Festival de la Chanson, du 22 juin au 9 juillet, du mer. au dim.
CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — Tous les lundis, lundi reggae
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (345-7932) — Festival du Jazz, du 30 juin au 9 juillet
LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les jeu. ven. sam. dim. 17h 30 à 20h 30
LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h 30 à 20h 30
LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403) — Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. dim. de 17h 30 à 20h 30, sam. 12h à 20h 30
LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h 30 à 20h 30
LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relais, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h 30 à 20h 30
CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h à 21h — Happy hours de 17h à 21h
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Leger, à 17h 30
LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771) — Théâtre Candlelight • Eubie • comédie musicale avec Michelle Sweeney, Philip Cole, Geraldine Hunt, Don Jordan, du mar. au dim., dîner 18h 30, spectacle 20h 30

DU PARC I: (844-9470) — *Indiana Jones & the Last Crusade* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35
DU PARC 2: — *Dead Poets Society* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 30
DU PARC 3: — *Star Trek V the Final Frontier* 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 6 h 55, 9 h 20
DU PLATEAU I: (521-7870) — *Cimetière vivant* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
DU PLATEAU 2: — *Histoires de fantômes chinois* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
FAIRVIEW I: (697-8095) — *Star Trek V the Final Frontier* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 45, 9 h 20
FAIRVIEW II: — *Batman* 1 h 15, 3 h 55, 6 h 40, 9 h 25
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Field of Dreams* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Scandal* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Renegades* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 40, 28 h 45
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Earth Girls Are Easy* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) —
GREENFIELD I: (671-6129) — *Batman* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30
GREENFIELD 2: — *Indiana Jones and the Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35
GREENFIELD 3: — *Star Trek V the Final Frontier* 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 40

LES FOUFONES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal — Les lundis, modèles vivants de 18h à 20h — À 21h, Black Monday avec DJ Rick Wild
LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h — Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 17h à 02h
HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal — Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au sam. de 20h à 01h
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, MtL (285-1450) — Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tiber Ceasar, du lun. au ven. de 17h à 20h — François Comeau, du mar. au sam. de 20h à 24h
HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h
HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — Café Baroque Arthur: • Sexy Folies • à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h 30, sam. 20h, et 22h 30
IMAGES DU FUTUR: Vieux-Port de Montréal — Exposition internationale d'art et nouvelles technologies: hologrammes, courts films en 3D par ordinateur, installations interactives avec le public, Thème: Bicentenaire de la Révolution française, tous les jours de 12h à 23h, jusqu'au 24 sept.
LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Mike Mirzino, pianiste, du dim. au ven. 17h à 02h
L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454) — Restaurant français dansant romantique, du mar. au dim. de 19h à 01h, musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans
L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Disk Jockey, du mer. au sam. de 21h à 01h
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h à 02h
MAISON DE LA CULTURE AHUNTSIC: Montréal (872-8749) — Station de métro Henri-Bourassa — Exploration-métro, les composantes et les mécanismes de fonctionnement de notre transport souterrain, du 14 juin au 26 août — Maison du Pressoir: 10,865 rue des Pressoirs (872-8749) L'écriture au passé, au présent et au futur, depuis les plaquettes d'argile jusqu'à l'ordinateur, les différentes formes d'écriture et l'évolution du livre, du 14 juin au 26 août
MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin Côte-des-Neiges, Montréal (872-6889) — Exploration: Énergie: le cœur qui bat, le sang qui circule, l'eau, le soleil et le vent, le big band, toutes les formes d'énergie et leurs applications, du 14 juin au 26 août
MAISON DE LA CULTURE MARIE-UGUAY: 6052 boul. Monk, Montréal (872-2044) — Exploration: Dessin d'animation: à partir de techniques simples, l'enfant crée son propre dessin animé et s'initie aux mystères du dessin d'animation, du 14 juin au 26 août
MAISON DE LA CULTURE MERCIER: 8105 rue Hochelaga, Montréal (872-8755) — Exploration: La chasse aux fantômes: des mises en situation permettent d'avoir une approche objective de ces faits

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Vertige* lun. au dim. 10 h 30, 11 h 30, 13 h 30, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 20 h 30, 21 h 30 — *Speed* lun. au dim. 12 h 30, 18 h 30
IMPÉRIAL: (288-7102) — *Indiana Jones & the Last Crusade* 12 h 20, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20
LAVAL I: (688-7776) — *Indiana Jones & the Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35
LAVAL II: — *Star Trek V the Final Frontier* 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45
LAVAL III: — *Bar routier* 12 h, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 45
LAVAL IV: — *Société des poètes disparus* 1 h, 4 h 10, 6 h 30, 9 h 10
LAVAL V: — *Batman* 1 h 10, 3 h 50, 7 h, 9 h 40
LAVAL 2000 I: (687-5207) — *S.O.S. Fantômes 2* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
LAVAL 2000 2: *Les Lavigneurs déménagent* 1 h 45, 3 h 50, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 40
LOEW'S I: (861-7437) — *Star Trek V: The Final Frontier* 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 10, 9 h 35
LOEW'S II: — *See No Evil, Hear No Evil* 12 h 30, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 30
LOEW'S III: — *Dead Poets Society* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15
LOEW'S IV: — *Signs of Life* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 10
LOEW'S V: — *Beaches* 1 h 10, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 05
OUMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Le maître de musique* 19 h 30 — *Le decameron*

21 h 30 — Salle 2: *La lumière* 19 h — *El Dorado* 21 h — Salle 3: *Paris vu par* 19 h 15 — *Dentellière* 21 h 15
PALACE I: (666-6991) — *Batman* 12 h, 3 h 05, 6 h 10, 9 h 15
PALACE II: — *Honey I've Shrank the Kids* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
PALACE III: — *Pet Sematary* 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h
PALACE IV: — *Rainman* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 20
PALACE V: — *Lover Boy* 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30
PALACE VI: — *Roadhouse* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 30
PARADIS I: (354-3110) — *S.O.S. Fantômes 2* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
PARADIS II: — *K-9* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20
PARADIS III: — *Fierro, l'été des secrets* 1 h, 3 h, 5 h — *Les Lavigneurs déménagent* 7 h, 8 h 50
PARISIEN I: (866-3858) — *Société des poètes disparus* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 35, 9 h 25
PARISIEN II: — *Cimetière vivant* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
PARISIEN III: — *Rainman* 1 h, 3 h 45, 6 h 40, 9 h 20
PARISIEN IV: — *Bar routier* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 20, 9 h 35
PARISIEN V: — *Histoires de fantômes chinois* 12 h 30, 2 h 45, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 jeu. 12 h 30, 2 h 45, 4 h 45, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Ghost-*

busters 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON II: — *No Holds Barred* 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h, 9 h, les 28-29 juin 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h, 9 h
PLACE ALEXIS NIHON III: — *Outsiders* *Chance of Maximilian* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 35
PLACE DU CANADA: — *Lawrence of Arabia* sem. 7 h 30
PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Fierro, l'été des secrets* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h — *Combat à finir* tous les soirs 9 h
PLACE LONGUEUIL 2: — *K-9* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
LE RIALTO: 5723 ave du Parc, MtL (274-3550) — *Dépêche mode* 101 7 h 15 — *Criminal Law* 9 h 30
UNIVERSITÉ: MtL (849-0041) — *Batman* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30
VERSAILLES I: (353-7880) — *Indiana Jones and the Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35
VERSAILLES II: — *Batman* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15
VERSAILLES III: — *Bar routier* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
VERSAILLES IV: — *Société des poètes disparus* 12 h 45, 3 h 45, 6 h 35, 9 h 20
VERSAILLES V: — *Cimetière vivant* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
VERSAILLES VI: — *Star Trek V the Final Frontier* 12 h 40, 2 h 55, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 50

tout en les reliant à des causes scientifiques, du 14 juin au 26 août — La télévision expliquée aux enfants: la participation de l'enfant à un scénario ou à la manipulation des caméras, lui donne accès aux composantes techniques menant à la production d'une émission, du 14 juin au 26 août
MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Montréal (872-2157) — Exploration: Le masque: les différents usages du masque, la magie, le camouflage ou la protection — L'envers du décor: une marquette géante donne l'illusion parfaite du théâtre et renseigne sur tous les métiers de la scène, du 14 juin au 26 août
MAISON DE LA CULTURE PARC FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal (872-2273) — Exploration: Un voyage dans le temps: traite des fourures et vie quotidienne à l'époque de la Révolution Française, du 14 juin au 26 août
MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE: 6707 De Lorimier, Montréal (872-1730) — Exploration: Le grand monde de la marionnette, rencontre avec des personnages fascinants, l'histoire de la marionnette et les techniques de fabrication et de manipulation, du 14 juin au 26 août
MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal, Montréal (872-2266) — Exploration: L'automobile: À bord d'un véhicule dont le trajet est ponctué d'arrêts, le jeune conducteur explore le fonctionnement des différentes pièces de son engin, du 14 juin au 26 août
MAISON TRETLER: Chemin de la Commune, Dorion (455-6290) — Concert de Manon Derome, violon, et Louise-Andrée Baril, piano, œuvres de Mozart, Grieg, Brahms et Sarasate, le 29 juin à 20h
PARC MONT-ROYAL: Lac des Castors, Montréal — Danse en plein air, initiation à la danse folklorique internationale, le 26 juin à 20h
RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845) — Spectacles de jazz du mer. au sam. à 22h, le dim. à 13h
LE RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) — Blue Monday Jam Session avec Paul Arthur et Raisin'Can, le 26 juin à 22h
SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112) — Orchestre du Conservatoire de musique du Québec, Franz-Paul Decker, chef, œuvres de Wagner, Mercure, Franck et Strauss, le 26 juin à 20h
STADE OLYMPIQUE: Montréal — L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h à 23h, mar. au dim. 10h à 23h — pour renseignements: 252-8687
STUDIO CLAUDE-AUVAUREAU: Pavillon Judith-Jasmin, 405 est Ste-Catherine, Montréal (282-3074, après le 30 juin: 987-3074) — Salle J-2020, • Chou Blues • une production du Lag, texte et m. en s. Larry Tremblay, du 21 juin au 29 juillet, mar. au sam. 20h 30, matinée le sa. à 15h
THÉÂTRE OUTREMENT: 1248 ouest Bernard, Montréal (273-2525) — • The Phantom of the Opera — The Play • en prolongation jusqu'au 9 juillet, mer. au ven. et dim. 20h, sam. 18h et 21h
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112) — École des Ballets Modernes du Québec, les 26-28-29 juin à 20h
THÉÂTRES D'ÉTÉS

mentouse • comédie de Bricaire et Lasaygues, m. en s. Louis Lalande, du 20 juin au 27 août et les 2-3 sept., mar. au dim. 20h 30
LE PATRIOTE DE STE-AGATHE: Sortie 83, autoroute des Laurentides, Ste-Agathe (861-2244 ou 819-326-3655) — • Les gaffeurs • de William Van Zandt et Jane Milmore, adaptation Johanne Seymour, m. en s. Monique Duceppe, du 16 juin au 3 sept., mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h, les dim. 16 et 23 juillet à 20h
THÉÂTRE DE L'AUBERGE MARIEVILLE: 217 Chamby, Marieville (514-460-2191) — • Coconut Beach • conception et m. en s. Réjean Wagner, du 15 juin au 12 août, du jeu. au sam. à 20h 30, souper-spectacle à 18h
THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL: St-Michel-de-Bellechasse (418-884-3344) — • Comédie dans le noir • de Peter Shaffer, traduction et adaptation Benoît Girard, m. en s. Denise Filiatrault, à compter du 27 juin, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h
THÉÂTRE LA BELLE MADELINE: Sortie 149 route 30, Calixa-Laval (521-2485) — • Coup de foudre • de John Tobias, traduction et adaptation Marc Legault, du 22 juin au 3 sept., mer. au sam. 20h 30, dim. 20h
THÉÂTRE DES CASCADES: Autoroute 40 ouest, sortie Ste-Anne-de-Bellevue, autoroute 20 ouest, direction Dorion, à Dorion, direction Pointe-des-Cascades (455-9341) — • Des moutons noirs pure laine • de Neil Simon, traduction Olivier Reichenbach, m. en s. Sophie Clément, du 2 juin au 2 sept., mar. au ven.

20h 30, sam. 19h et 22h
THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: 1645 chemin du Chenal-du-Moine, Ste-Anne-de-Sorel (MtL 393-9022, Sorel 743-8446) — • S.O.S. pantalons • de Ray Galton et John Antrobus, adaptation Benoît Girard, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 13 juin, mar. au ven. 20h 30, sam. 21h
THÉÂTRE D'ÉTÉ DU MANOIR RICHELIEU: La Malbaie — • La vieille demoiselle • d'Albert Martin, m. en s. Joseph Saint-Gelais, du 23 juin au 3 sept. — • Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée • d'Alfred de Musset, m. en s. Joseph Saint-Gelais du 23 juin au 3 sept.
THÉÂTRES DES MARGUERITES: Trois-Rivières ouest (819-377-3223) — • Haute fidélité • de Ray Cooney, traduction et adaptation Benoît Girard, m. en s. Monique Duceppe et François Barbeau, à compter du 13 juin, mar. au ven. 20h 30, sam. 21h
THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE: Eastman (297-2860 et 297-2862) — • Il était une fois • de Louis-Georges Carrier et Cyril Beaulieu, m. en s. Louis-Georges Carrier, du 24 juin au 26 août, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h 30, dim. 20h
THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE: Ile Ste-Hélène (954-1344 ou 338-0132) — • L'abominable homme des sables • de Jean Barbeau, m. en s. Larry-Michel Demers, du 24 mai au 27 août, mer. au ven. et dim. 20h, sam. 21h
THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE: Ile des Moulins, Terrebonne (492-4777) — • Acapulco Madame • de Yves Jamiaque, m. en s. Jean Dalmain, du 28 juin au 3 sept., du mer. au sam. 20h 30

À SURVEILLER

« Au bas de l'échelle », groupe à la défense des droits des non-syndiqués, organise une soirée d'information sur les lois du travail le mardi 27 juin à 18 h, au 6839-A Drolet, bur. 305. Réserv. : 270-7878. (entrée libre)
La Paroisse St-Nicolas d'Ashuntis, dans le cadre de son 75e anniversaire à l'automne 89, est à la recherche de personnes qui ont participé à la vie communautaire de la paroisse et qui ont des documents ou photos-souvenirs à présenter. 389-4429 ou 381-5422.
Inform'elle (3757 Mackay, St-Hubert), offre un service gratuit d'informations juridiques et para-légales sur le droit de la famille : séparation et divorce, union libre, aide sociale, aide juridique, succession et testament, etc., du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30 443-8221.
Le Conseil canadien de la danse israélienne organise un camp de danse israélienne folklorique et contemporaine, du vendredi 30 juin au lundi 3 juillet, au Collège Notre-Dame (3791, ch. de la Reine Marie, MtL). Rens. : 788-8867.
Du 2 au 7 juillet, le secteur des Camps de vacances du Collège Marie-Victorin offre aux adolescents de 13 à 15 ans un séjour en montagne combinant vélo et escalade. Inscr. : 328-3828.

Du 26 au 28 juin, la *Semaine des chefs de police*, au Complexe Desjardins. 281-1870.
La Fédération des amis de St-Gabriel organise, le dimanche 9 juillet de 10 h à 18 h, une rencontre annuelle aux Grèves de Contrecoeur : colonie St-Arsène. Le président, M. J.-P. Fortin, invite tous les anciens, amis et amies des Frères de St-Gabriel. 387-7337.
Si tu es âgé entre 12 et 18 ans et que tu es malheureux(se) parce que ton père ou ta mère consomme de l'alcool ou des drogues, n'hésite

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, lundi 26 juin 1989



Sandra Reaves-Phillips dans la comédie musicale *The Late Great Ladies of Blues and Jazz*. En haut Ethel Waters (à gauche) et Billie Holiday. En bas Bessie Smith (à gauche) et Mahalia Jackson.

LE 24 JUIN

Charlebois ou le spectacle d'un «Québéco-québécois»

Jean Sébastien

SANS RENIER son passé nationaliste, Robert Charlebois a présenté un spectacle aux tons chatoyants des cultures du Sud. L'air chaud et moite de Montréal, les musiciens de plusieurs origines ethniques, tout concourait à un tel spectacle. Présentant dès l'ouverture son orchestre multi-ethnique, Charlebois a eu ce bon mot qui le décrivait mieux, lui un blanc né à Ahuntsic, que toutes les périphrases vides de sens du type québécois de souche : il n'est qu'un Québéco-québécois.

On a souvent parlé de Charlebois comme du musicien qui avait créé le rock québécois. C'est oublier cette autre source importante dans sa musique, les rythmes latins. Des pièces comme *California*, *Je rêve à Rio* ou *Conception*, qu'il a interprétées samedi soir sur la scène extérieure au coin des rues St-Denis et Ontario, nous le rappellent.

Pendant que l'organisation de la Fête nationale donnait un spectacle devant 3.000 personnes au Complexe Desjardins, la brasserie Molson en mettait plein la vue à 30.000 spectateurs sur la rue Ontario. Étrange St-Jean. Alors qu'une brasserie organisait un spectacle extérieur qu'elle n'identifiait pas clairement à la Fête nationale, le grand spectacle de la St-Jean organisé par la Société St-Jean Baptiste de Montréal n'avait de grand que le fait d'être télédiffusé, un peu comme si le nationalisme ne se survivait que dans le confort de son salon.

La scène extérieure de la rue St-Denis n'était en effet aucunement décorée des traditionnels drapeaux du Québec. L'événement avait pour nom la Grande Fête Laurentide Rock. Et plutôt que les banderoles jaunes, blanches et bleues de la Fête nationale, la rue était décorée aux couleurs de la marque de bière. D'ailleurs, il est significatif qu'aucun des spectacles donnés au cours des



Robert Charlebois

La télé ce soir

★ *Beau et chaud*. Un spécial Robert Charlebois. La chronique rock avec Edgar Fruitier et Pierre Curzi vient parler de Cités-Ciné. Radio-Québec. 21h—

★ *Broadway's dreamers: the legacy of the Group Theatre*. Documentaire sur l'influence du Group Theatre fondé en 1933 par Cheryl Crawford et Lee Strasberg. PBS. 21h—

derniers jours sur la rue St-Denis — ni celui de Soldat Louis jeudi, ni celui de Martine St-Clair vendredi — n'apparaissent au programme officiel de la Fête nationale, publiée par la Société St-Jean-Baptiste.

L'événement, entièrement subventionné par la brasserie, a été source de friction entre l'Association des commerçants du Quartier Latin et la Société St-Jean Baptiste. Jean-Pierre Nicol, de l'association expliquait avant le spectacle de Charlebois que la SSJB ne s'était rallié à l'événement que deux semaines avant qu'il n'ait lieu.

Charlebois a interprété plusieurs de ses vieilles pièces, *Ordinaire*, *Lindberg*, *Vivre en ce pays*. À la fin du spectacle, il s'est montré visiblement ému quand ses enfants sont venus lui donner un chandail du canadien et un gâteau pour son 45^e anniversaire de naissance. Pensant alors à Gros Pierre, longtemps son pianiste et l'auteur de *Vivre en ce pays*, Charlebois a murmuré : « Plus ça change, plus c'est pareil. »

Vivre en ce pays a été l'un des moments forts du spectacle. Plutôt que de rester sur scène avec ses musiciens, Charlebois a interprété cette pièce ainsi que la suivante sur le toit de l'édifice qui surplombait l'intersection. Mise en scène fort habile, puisqu'elle permettait à Charlebois d'avoir un immense plateau pour saluer tout le public. Reprenant du haut du balcon aménagé pour l'occasion une autre scène du balcon, Charlebois a lancé à la foule : « Vive le Québec love! »

Et si un certain nombre de constats que fait Charlebois sur le Québec sont les mêmes qu'au temps de Gros Pierre, il s'en est permis quelques nouveaux. Ainsi aux demandes répétées pour qu'il joue *I'm a Frog*, Charlebois a ironisé sur la nouvelle loi sur l'affichage et a répondu que ça lui était impossible « parce qu'on est dehors, pis c'est en anglais ».

Là où Charlebois a changé, c'est dans son goût de plus en plus prononcé pour les musiques d'ailleurs. Sa nouvelle pièce *Graziell* d'inspiration arabe, a enlevé la foule. Avec *Graziella*, chante Charlebois, il ne faut « pas politiquer, mais zouquer ».

Et Charlebois a mis ces conseils en pratique. Jouant avec la politique, il s'est en effet amusé à présenter les vocalises de sa choriste et de son guitariste sur un bel « aïro » brésilien comme les paroles d'une chanson très engagée de Pierre Bourgault et de Diane Tell. Cette pièce a été un autre des moments forts du spectacle avec le solo de batterie du directeur musical de l'orchestre, le Gaudeloupéen, Jean-François Fabiano.

Cette chanson, interprétée pendant que Charlebois descendait du toit de l'édifice, a permis de mettre en lumière le jeu de tous les musiciens, Jo Grant le guitariste d'origine tunisienne, Charles Papisoff saxophoniste aux racines bulgares, l'italo-québécois Pierre Sickini à la trom-

The Late Great Ladies of Blues & Jazz

Une comédie musicale en hommage aux grandes chanteuses disparues

Serge Truffaut

LES CHANTEUSES Ma Rainey, Bessie Smith, Ethel Waters, Joséphine Baker, Billie Holiday, Dinah Washington et Mahalia Jackson, sont depuis plusieurs mois les vedettes d'une comédie musicale intitulée *The Late Great Ladies of Blues & Jazz*. Après avoir fait le tour des grandes villes américaines, ce témoignage musical prendra possession de la scène du Club Soda le 1^{er} juillet prochain et se poursuivra jusqu'au 9 juillet.

C'est à Sandra Reaves-Phillips, chanteuse et comédienne ayant notamment participé au film *Round Midnight*, que reviendra la tâche consistant à évoluer dans les sillons musicaux qui vont nous mener de Ma Rainey à Dinah Washington. De ce voyage à travers l'histoire du jazz, il faut souligner avant toute chose qu'il s'appuie sur les chanteuses ayant toujours privilégié le blues à la performance technique.

Du choix des personnages, il faut déduire en effet que les concepteurs de ce spectacle ont pris parti pour ce petit quelque chose qui, dès le départ, a distingué les chanteuses qui, comme par exemple Ethel Waters, se sont démarquées de leurs collègues en canalisant les divers aspects de leur talent vers le blues. Ce blues qui permet mieux que d'autres genres ou styles, d'exprimer les aïeux du quotidien tout en laissant suffisamment de liberté ou d'espace à l'interprète.

Les artisans du jazz, avec une régularité et une obstination étonnante, ont fréquemment emprunté au vocabulaire aristocratique des termes leur permettant de s'afficher comme le roi du piano, de la trompette ou du « bignon ». Si parfois ces emprunts étaient incontestables, il faut bien admettre que la plupart du temps il servaient plus à des fins promotionnelles qu'à désigner ou à pointer du doigt le pianiste ou le saxophoniste pouvant véritablement être désigné comme le roi du ceci ou du cela.

De Ma Rainey on peut difficilement lui enlever le surnom de *The Mother of The Blues*. C'est en effet Gertrude Malissa Nix Pridgett, née en Georgie en avril 1886 et morte en décembre 1939, que revient le mérite d'avoir été la première véritable chanteuse de blues. À l'instar de biens des artistes de sa génération, elle avait participé à plusieurs tournées dites TOBA. Par ce terme, on désignait alors, et en pleine ségrégation, les spectacles qui étaient conçus et présentés à un public presque exclusivement noir.

C'est lors d'une de ces tournées, alors qu'elle dirigeait son propre orchestre — *The Georgia Jazz Band* —, que Ma Rainey fit la connaissance de Bessie Smith. À celle-ci, Rainey en-

seigna bien des petits trucs qui allaient lui permettre de connaître la carrière que l'on sait. Sur Bessie Smith, ainsi que sur toutes les chanteuses des années 20, le style austère de Rainey allait exercer une influence indéniable qui, grâce à certains enregistrements, devait se poursuivre jusque dans les années 30.

C'est au cours de cette décennie, plus précisément en 1933, que Billie Holiday se fera remarquer par un jeune producteur du nom de John Hammond. Ebloui par la personnalité de son chant, Hammond organise une session d'enregistrement avec Benny Goodman. Il n'en fallait pas moins pour que Billie Holiday prenne son envol. À partir de ce moment-là en effet, la carrière de celle qu'on avait surnommé « Lady Day » ne devait pratiquement pas connaître d'éclipse.

De sa grande expérience dans le vaudeville, Ethel Waters devait con-

server un sens du professionnalisme laissant peu de liberté à l'improvisation. En Ethel Waters, et ainsi qu'en témoignent ses enregistrements auprès de Duke Ellington ou Benny Goodman, nous avons une artiste qui met tout son talent au service de la seule exécution. Si cette artiste n'a pas laissé des marques aussi profondes que Bessie Smith ou Billie Holiday, il n'en demeure pas moins qu'elle fut la chanteuse ayant le plus grand sens de la dramatisation.

Ces vocalistes mises à part, Sandra Reaves-Phillips a inséré dans son spectacle des sketches consacrés à Joséphine Baker, Mahalia Jackson et Dinah Washington. Trois artistes qui, à l'instar de celles qui précèdent, ont su imprimer à l'évolution du jazz et du blues les qualités qui les avaient singularisées. Reste maintenant à savoir, comment diable Sandra Reaves-Phillips évolue musicalement de l'une à l'autre.



Louise Leblanc.

Le pouvoir rouge de Louise Leblanc

FRANCE LAFUSTE

UNE JEUNE touriste canadienne arrive à Paris. Une jeune fille comme les autres ? Pas tout à fait. Kiji la belle Amérindienne est une terroriste. Sa victime ? Un industriel français engagé dans un projet de développement du Nord canadien.

Voilà la trame de *Le sang de l'or*, dernier roman de Louise Leblanc qui nous avait gratifiés en 1983 d'un désopilant *37 1/2 AA* (Prix Robert-Cliche), joyeux pastiche des romans Harlequin.

L'intrigue ficelée dans un tel contexte a de quoi surprendre. Mais pour Louise Leblanc la Québécoise, à peine rentrée de Paris où elle est restée deux ans et demi, le roman est un monde qui a sa propre vie. Au diable les incongruités. Et puis la fiction n'est-elle pas la réalité du futur ? Le jour où elle a pris connaissance d'un rapport confidentiel de la Gendarmerie royale estimant qu'après le démantèlement du FLQ, le seul terrorisme possible au Canada est celui des Indiens, elle a su que son scénario était non seulement plausible mais prémonitoire.

Et aujourd'hui, elle affirme : « Les Indiens des deux Amériques se sont déjà regroupés en un mouvement rouge calqué sur les mouvements activistes noirs américains. Les liens entre eux sont de plus en plus étroits. La Gendarmerie royale sait très bien ce qui en est... »

Pour en revenir à Kiji, cette fille aux cheveux de jais et à la souplesse féline venue sauver la terre de ses ancêtres, elle est un Fantomas de charme qui vit autant le rocambolesque que l'insolite.

On la verra même la nuit s'en aller retrouver, avant de le libérer, son frère et son âme primitive, un loup esseulé qui hume l'air vicié de sa prison, un zoo du centre-ville. Image-clé qui trouve écho ici et là dans de vieux proverbes indiens, dans la sagesse des propos du grand-père de Kiji et dans une phrase aussi tranchante qu'une hache de guerre : « Le vingt et unième siècle sera primitif ou ne sera pas. »

Autre surprise. « Mais, préviennent la romancière, je ne prêche pas le mythe du bon sauvage ou celui du retour à la campagne. Être primitif, c'est réintégrer l'ensemble de la création, c'est cesser de croire que l'homme est

le centre de l'univers, c'est être conscient de l'équilibre des forces naturelles. Cette conscience et cette humilité sont propres aux peuplades autochtones mais nous en faisons hélas peu de cas. »

La rage de Kiji est aussi la sienne. Une rage sourde et tenace qui se lit dans ses prunelles noires très expressives et dans sa voix légèrement enrouée. La rage de l'écriture et de rien d'autre. C'est en 1985 avec *Pop Corn*, son deuxième roman, que Louise Leblanc décide que sa carrière sera celle d'une romancière. Fini l'enseignement, le travail de mannequin, de chercheuse, de journaliste. Fini aussi la vie de fonctionnaire.

« Depuis quatre ans, je fais de l'écriture mon seul pari. Ce qui veut dire que j'investis tout, même mes économies. » Son troisième roman, elle voulait l'écrire ailleurs. Elle a choisi Paris. Deux ans et demi plus tard, elle avoue : « Je suis revenue au moment où je commençais à me faire des contacts mais financièrement, je n'avais pas le choix. »

Le milieu littéraire québécois lui reprocherait-il cette escapade ? Il lui semble en tout cas qu'il la snoie et passe sous silence son laborieux travail d'écriture. Attitude très marquée, paraît-il, lors de la sortie de *37 1/2 AA*.

« Dans l'ensemble, on a aimé mais on n'a rien dit du travail sur les mots. » Même discrétion pour ses deux autres romans me confie celle pour qui le son, le style et le rythme des phrases et des mots comptent autant que le fond : « Ça fait des années que je m'intéresse au langage. Je travaille chaque mot avec une rigueur ascétique. Ça n'a donc rien à voir avec une entreprise de séduction comme on me l'a parfois reproché. J'aime jouer avec le texte écrit un peu à la façon d'un sculpteur qui donne forme à un matériau. Le plaisir de la création y est alors entier. Mais j'ai tellement d'idées dans ma tête que parfois l'ensemble est un peu baroque, un peu tarabiscoté. » Elle conclut : « Ce sera toujours comme ça, parce que je suis comme ça. »

Cette fébrilité créatrice a nourri ses trois romans et il est probable qu'elle sera aussi la marque du quatrième qu'elle veut publier sous un faux nom. Pour tromper l'espion et, qui sait, surprendre agréablement ceux-là mêmes qui lui font grise mine.

pette, le percussionniste Dan Bellegarde de Trinidad et Tobago, ainsi que quelques « québéco-québécois », Daniel Bonin à la basse, Denis Samson aux claviers et la choriste Michelle Narine.



Jacques Bertrand, Richard Séguin et Jean-François Doré.

Richard Séguin gagne la première étape d'un drôle de referendum...

Nathalie Petrowski

MALGRÉ les diktats des palmarès et le monopole « odieux-visuel » du video-clip, la chanson de l'année au Québec est une chanson de Richard Séguin, n'en déplaise à Mitsou, Rock Voisine et Joe Bocan.

La décision vient des auditeurs de CBF qui ont pris la peine de remplir des coupons dans les journaux ou encore d'appeler directement à Radio Canada pour faire valoir leurs goûts en matière de chanson québécoise.

Richard Séguin est donc l'heureux élu de la population auditrice de CBF et devra pour sa peine se mesurer dorénavant aux candidats de quatre radios européennes lors d'un super referendum téléphonique tenu le 29 juillet de 11h03 à 13h, simultanément en France, en Suisse, en Belgique et au Canada.

La version officielle veut que l'année dernière, l'événement ait connu un grand succès chez nous et reçu en moins d'une heure quelques 1.500 appels en provenance des quatre coins du Canada. Cette effervescence téléphonique canadienne n'a pas empêché la France de remporter le referendum avec une chanson de Jean-Jacques Goldman. Et cette année, si tout ce déroule comme prévu, Maxime Lefebvre remportera probablement la palme contre Richard Séguin, non pas parce que sa chanson sera meilleure, mais tout simplement parce que la « gang » qui le supporte sera autrement plus imposante que celle de Séguin.

La loi du nombre dirait Maurice Séguin pour qui tout n'était qu'une question de démographie et d'habitants par mètre carré. Une loi implacable qui s'applique encore plus douloureusement pour la chanson, fleuron glorieux d'une province de six millions d'habitants condamnés à regarder les gros tubes français passer. Et on aura beau tenir tous les referendums possibles et imaginables entre le Québec et le reste de la Francophonie, le Québec y perdra

toujours au change parce qu'il est géographiquement et culturellement isolé des autres et que son rayonnement limité le contraint à l'exil ou au silence.

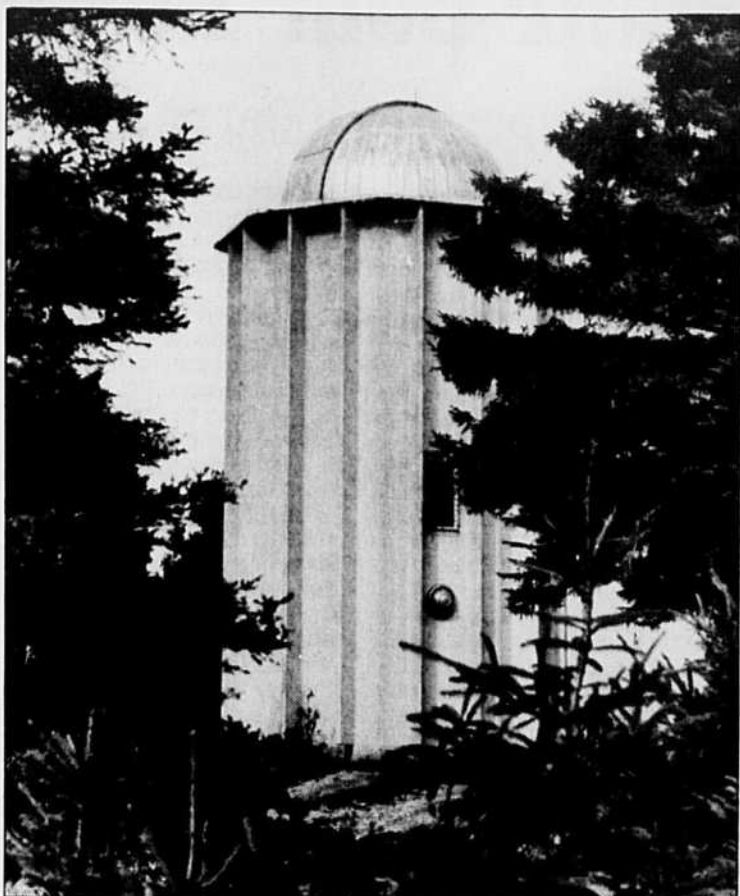
C'est pourquoi ce referendum international de la chanson française, qui se veut une course amicale, n'en demeure pas moins un vaste coup monté par la France pour mousser sa propre chanson et opérer en douce le même vieil impérialisme culturel via le téléphone ou le satellite.

L'équation est simple : puisque l'industrie de la chanson française est généralement située en France, puisque que les Belges et les Suisses n'ont pas d'industrie en tant que tel, tout laisse supposer que la France, la Belgique et la Suisse, forment un électoral compact, homogène et nettement plus peuplé que le Québec. Les chansons qui tournent en France, tournent aussi en Belgique et en Suisse, impérialisme oblige. Ce sont rarement des chansons québécoises à l'exception de *Ils s'aiment* de Daniel Lavoie qui avait été couronné chanson de l'année en 87 alors que Daniel Lavoie avait entrepris une vaste offensive sur la France. Depuis, aucun auteur-compositeur québécois, pas même Daniel Lavoie, n'a su répéter l'exploit.

Richard Séguin et tous ses fidèles fans devront donc se lever de très bonne heure le 29 juillet pour battre la concurrence venue de l'autre côté de l'Atlantique. Et même si les Québécois et les Francophones hors Québec votent massivement pour Richard Séguin, leur vote ne pèsera pas lourd devant le vote combiné de la France, la Suisse et la Belgique. A moins évidemment qu'il y ait ce jour-là, grève de téléphone.

Tout cela pour dire que la francophonie est souvent plus une cacophonie qu'un rassemblement, et qu'on a beau être prophète dans son pays, on ne peut pas toujours l'être dans celui des autres. Surtout si on attend toujours la sortie de son disque en France.

L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE



L'Observatoire de Saint-Elzéar s'ouvre au public
PHOTO D'ARCHIVES

Les amateurs de ciels d'été seront ravis d'apprendre que l'observatoire de Saint-Elzéar-de-Beauce, propriété de

l'Université Laval, ouvre ses portes au public jusqu'au 20 août prochain. Deux animateurs accueilleront les visiteurs intéressés à vivre une soirée mémorable d'observation du ciel. Inauguré en 1971, ce centre astronomique est équipé d'un télescope de type Cassegrain muni d'un miroir de 40 centimètres de diamètre.

À quoi ressemblaient les chiens au Québec il y a 10,000 ans ?

— Quand sont apparus les premiers chiens au Québec ? Y a-t-il eu, lors de cette venue, plusieurs races ou variétés ? Quelles étaient leurs caractéristiques ? Comment se fit leur adaptation à notre milieu ? Comment ces chiens étaient-ils utilisés par les populations qui les gardaient ?

Le professeur Jean Piérard du Département d'anatomie et de physiologie animale de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, étudie actuellement ces questions d'archéologie animale.

« De nombreux indices, affirme-t-il, permettent de situer l'origine du chien, soit en Chine, soit au Moyen-Orient, à partir d'une variété de loup de faible taille. Cette domestication fut la première réalisée par l'Homme et eut probablement lieu, il y a au moins 12 000 ans, après une période d'association plus ou moins étroite entre les deux espèces ». On admet généralement que la présence du chien en Amérique est aussi ancienne que celle de l'Homme et que l'animal fit son entrée sur notre continent avec les premiers colons asiatiques qui franchirent la Béringie.

Des chiens devaient accompagner les Amérindiens qui colonisèrent le sud du Québec lors du retrait du glacier laurentien, il y a quelque 10 000 ans. Aucune trace de cette ancienne association (paléo-indienne) n'a cependant été retrouvée. On peut s'in-

terroger sur les caractéristiques, phénotypiques ou autres, des chiens autochtones qui se sont succédés au cours des diverses époques de la préhistoire du Québec.

Les premiers explorateurs européens ont décrit les chiens autochtones de façon remarquablement homogène, faisant ressortir leur taille plutôt faible, leur rostre allongé, leur denture forte, leurs oreilles érigées et leur couleur variable. Contrairement aux chiens européens, ces animaux hurlaient plutôt à la manière des loups. Les Amérindiens utilisaient le chien comme auxiliaire de chasse et dans une foule d'autres circonstances, particulièrement d'ordre rituel, ou encore les consommaient. Le chien était leur seul animal domestique.

Très peu de vestiges osseux canins ont été retrouvés lors des études archéologiques effectuées dans le sud du Québec. Un seul squelette de chien, archaïque (± 2250 avant notre ère) et presque complet, a été analysé; il provenait d'un site situé en bordure du lac Saint-François. Les caractéristiques ostéométriques de l'animal le rapprochaient beaucoup d'autres animaux associés à des cultures archaïques de l'État de New York et, peut-être aussi, du Kentucky et de l'Alabama.

De nouvelles découvertes et d'autres analyses, espère le professeur Piérard, permettront d'apporter des réponses aux questions posées.

Des diététiciens dénoncent l'irradiation des aliments

EDMONTON (PC) — Un comité spécial de l'Association diététique canadienne s'est prononcée contre la consommation d'aliments irradiés.

La présidente du comité, Karen Graham, a communiqué la semaine dernière les conclusions de son association aux délégués participant au congrès annuel de l'association. Aucun aliment irradié n'est offert dans les magasins canadiens, mais le gouvernement fédéral a approuvé l'application de ce procédé pour les pommes de terre, les oignons, le blé, les épices et les assaisonnements.

L'irradiation expose les aliments à des radiations de faible intensité, ce qui permet de les conserver plus longtemps sur les étagères des supermarchés tout en les débarrassant des insectes et des bactéries.

Mme Graham a précisé que le comité souhaitait que l'association affirme publiquement son opposition à l'irradiation des aliments ainsi qu'à la promotion du procédé qu'en fait le gouvernement fédéral par le truchement d'Énergie atomique du Canada Ltée. Les recommandations émises

par le comité ont suscité l'ire de Madhu Sahasrabudhe qui, au cours d'un séminaire tenu récemment, avait déclaré devant les délégués que l'irradiation ne présentait aucun danger pour la santé.

Directeur adjoint du centre de recherche alimentaire du ministère fédéral de l'Agriculture, M. Sahasrabudhe a soutenu que les craintes au sujet du procédé ne sont pas fondées et qu'elle découlent simplement de fausses idées sur la question. « Ces préoccupations sont véritables, mais pas valables », a-t-il lancé, s'empresant d'ajouter que les différents organismes des Nations unies et des douzaines de pays ont accepté le procédé qu'ils estiment sans risques.

Mme Graham a souligné pour sa part que le comité avait jugé que la recherche à long terme n'avait pas été très poussée pour être en mesure d'affirmer sans contredit que les aliments irradiés sont susceptibles de causer des cancers ou des défauts de naissance qui n'apparaîtraient que dans plusieurs années.

RECHERCHE

Un virus «auxiliaire» pourrait jouer un rôle majeur dans l'apparition du sida

— Des recherches menées à l'Institut de recherches cliniques de Montréal pourraient apporter de nouvelles connaissances sur la façon dont se développe le syndrome d'immuno-déficience acquise (sida).

Une équipe dirigée par le Dr Paul Jolicoeur étudie en effet une maladie immuno-déficitaire grave, provoquée par une souche virale leucémique chez des souris chez lesquelles un virus anormal a provoqué l'immuno-déficience.

Selon le Dr Jolicoeur, dont les travaux ont été exposés lors de la Ve conférence sur le sida à Montréal, la maladie qu'il injecte à ses souris possède des ressemblances frappantes avec le sida chez l'humain. Plusieurs des anomalies rencontrées chez les sidéens se retrouvent en effet chez les petits rongeurs.

L'équipe du Dr Jolicoeur a identifié, isolé et cloné des molécules du nouveau rétrovirus déficient dans les tissus des souris malades et veut éta-

blir comment se déclenche la maladie immunodéficitaire.

Un rétrovirus déficient ne possède pas certains marqueurs génétiques lui permettant de se recopier. En présence d'un tel virus sur des animaux malades, il y a toujours un virus «auxiliaire» qui apporte au rétrovirus «l'enveloppe» permettant sa multiplication et provoquant la maladie.

Le Dr Jolicoeur explique que la structure du virus diffère entièrement de celle d'autres rétrovirus que l'on retrouve généralement chez la souris. Il s'agit là d'un virus anormal, mais qui, contrairement à la plupart des virus déficients, n'est pas porteur d'oncogènes, gènes provoquant les tumeurs.

Chez les personnes infectées, les chercheurs prélèvent des échantillons sanguins contenant le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), mais il n'existe aucun moyen d'effectuer les tests de dosage pour recon-

naître les échantillons pathogènes de ceux qui ne le sont pas, c'est-à-dire reconnaître les personnes qui deviendront sidéennes de celles qui ne le deviendront pas. « Le problème est le suivant : les divers isolats obtenus du VIH sont-ils ou non pathogènes ? La réponse à cette question est d'une importance vitale ».

Le chercheur de l'Institut de recherches cliniques de Montréal explique que décèler la présence du VIH signale bel et bien l'infection chez une personne, mais que cela ne signifie pas nécessairement que l'on soit en présence d'un agent pathogène. Il faut donc, précise-t-il, étudier la possibilité qu'il y ait un virus déficient chez les humains dont la présence serait obligatoire avec celle du VIH pour que se développe la maladie. Selon le Dr Jolicoeur, il se pourrait que ce virus, et non pas le VIH, soit l'agent pathogène dans le cas du sida. Le VIH serait alors le virus facilitateur ou inducteur de ce virus déficient.

Cette hypothèse de « pathogénèse » du sida a été reçue avec beaucoup d'attention lors de la Conférence de Montréal.

Environ 40 % des personnes séropositives - c'est-à-dire dont les anticorps du VIH sont décelables - deviendront sidéennes et passeront par tous les stades dévastateurs de la maladie. Cela pourrait permettre de soulever l'hypothèse que, s'il faut la présence d'un virus déficient encore non identifié pour causer la maladie, ce dernier virus n'est pas présent chez toutes les personnes infectées.

Si les chercheurs pouvaient déceler un tel virus déficient et le déceler chez les personnes infectées par le VIH, il serait alors possible de découvrir les personnes chez lesquelles l'infection ne conduira pas le sida parce qu'elles ne portent pas le virus déficient pathogène.

Les travaux du Dr Jolicoeur sont financés par le Conseil de recherches médicales du Canada.

GÉNÉTIQUE

La recherche n'a pas encore tenu promesse

d'après la Presse Canadienne

SOUS LA lumière du jour, le plant de soja semble tout à fait normal. Lorsque la pénombre est créée, toutefois, il luit au milieu des autres plants.

Cette plante luit dans l'obscurité. Créée en laboratoire, elle est la preuve des possibilités incommensurables du génie génétique. Aladar Szalay, professeur de génétique moléculaire des plantes à l'Université de l'Alberta, a mis au point ce plant luisant de soja en modifiant quelques points de la structure de son ADN (acide désoxyribonucléique).

Cette modification a permis au plant d'émettre des photons par ses nodules racinaires, émettant ainsi une lueur bleuâtre. Ce plant hybride a été mis au point, non pas pour transformer les futurs champs de soja en d'immenses lampadaires ruraux, mais purement à des fins de recherche.

Szalay espère que les travaux que lui-même et de nombreux chercheurs poursuivent sur la structure de l'ADN — qui est la structure de base propre à toute forme de vie — permettront un jour de créer un monde dans lequel auront été éradiquées la famine, les épidémies et les maladies.

Les chercheurs canadiens se plaignent toutefois de ce qu'ils ne sont pas protégés par une forme de brevet d'invention pour leurs découvertes et que, par ailleurs, les gouvernements et l'industrie font preuve d'impatience devant la lenteur de ces recherches très coûteuses.

Le génie génétique suscite également une profonde méfiance aux yeux de nombreuses personnes qui n'en comprennent pas les arcanes.

Les chercheurs se veulent-ils des Drs Frankenstein qui osent modifier

l'évolution naturelle à grands risques ? La médecine est-elle plutôt sur le point de faire des découvertes qui modifieront profondément notre mode de vie qui en sera grandement amélioré ?

Quant à Szalay, entouré qu'il est d'appareils de laboratoire et de plantes, il ressemble beaucoup plus à un jardinier qu'à un scientifique.

« Certaines personnes ayant fait des promesses irréalistes ont nu considérablement au génie génétique, reconnaît-il. Il s'agit d'une science complexe. Il faut des années pour comprendre et identifier une structure d'ADN ».

« En théorie, on peut décrire les nombreuses possibilités qui s'offrent à nous dans ce domaine mais, en pratique, toute modification génétique procède d'un processus très laborieux et très complexe. La société devra se montrer patiente et il faudra préparer de nombreux chercheurs avant de vraiment faire de grandes percées dans ce domaine ».

La recherche en ce domaine, dans notre pays, ne prendra pas sa véritable vitesse de croisière aussi longtemps que les gouvernements n'accepteront pas d'augmenter les budgets qu'ils y consacrent sans pour autant réclamer des résultats immédiats, de dire le chercheur.

Szalay explique que dans sa spécialité, les plantes, les chercheurs hésitent à se lancer dans des recherches poussées, le résultat de leurs études n'étant pas encore protégées par des droits d'auteur. Sans aucune protection, pourquoi créer de nouvelles hybrides qui n'importe qui pourra voler à son profit ? Un projet de législation adéquate avait bien été présenté aux Communes, en 1988,

mais est mort au feuillet lors de la dissolution du Parlement, en prévision des élections de l'automne prochain.

Szalay fait preuve d'une patience infinie lorsqu'il explique avec une simplicité remarquable les tréfonds de sa complexe discipline.

Tout biologiste vous expliquera que les cellules vivantes contiennent des gènes qui décideront des caractéristiques physiques de toute forme de vie. Pourtant, si chaque cellule d'une plante contient les mêmes gènes, pourquoi un groupe de cellules formeront-ils les feuilles, un autre les racines et un troisième la tige ?

La raison en est que les gènes sont structurés de façon telle, que la cellule de base, l'ADN, applique des stimuli différents à chaque groupe de cellules.

C'est ainsi qu'en modifiant les stimulateurs de l'ADN, on peut faire luire un plant de soja ou modifier la forme des feuilles d'un plant de tabac.

En appliquant ce principe, on peut donc créer de nouvelles variétés de blé qui demeureront productives durant les périodes sèches ou qui produiront des substances chimiques repoussant les insectes.

En modifiant les mêmes structures qui permettent aux racines de soja de produire de l'azote, une variété de blé pourrait ainsi être créée qui se fertiliserait elle-même. Ou, encore, un plan d'alfalfa pourrait être génétiquement manipulé pour produire des substances chimiques utiles en pharmacie.

En comparant les résultats obtenus sur un plant de soja luisant avec d'autres aspects de sa structure génétique, les chercheurs espèrent obtenir des résultats qui ne peuvent être actuellement détectés sans détruire la plante.

« Nous ne faisons que commencer à comprendre la structure de base

de l'ADN », de dire Szalay, un chercheur d'origine hongroise qui a étudié en Allemagne de l'Ouest et enseigné aux États-Unis avant de s'établir en Alberta.

L'UNIVERSITÉ DES GESTIONNAIRES PUBLICS



Sarto Label
conseiller en administration publique

L'ENAP EST PRÉSENTE

au 57^e Congrès de l'Association des Directeurs de Police et des Pompiers du Québec, le lundi 26 juin 1989 à l'hôtel Méridien, à Montréal. M. Label y prononcera une conférence intitulée : LE LEADERSHIP DU GESTIONNAIRE POLICIER

L'ENAP est une école universitaire à vocation professionnelle vouée à la formation et au perfectionnement des gestionnaires publics ainsi qu'à la recherche en administration publique.

Université du Québec
École nationale d'administration publique

Le tabagisme passif tue

d'après Associated Press

ALICE TRILLIN avait 38 ans, et elle pensait être en excellente santé. Et puis arriva « cette chose complètement folle ».

« J'ai toussé et un tout petit caillot de sang m'a conduit à passer une radio de la poitrine. Dix jours plus tard, on m'enlevait un poulmon. » Alice souffrait d'un cancer du poulmon, le cancer des fumeurs. Mais la jeune femme, actuellement guérie, n'avait jamais fumé, contrairement à ses parents.

« Personne n'avait jamais rien dit à propos du tabagisme passif et je ne m'étais pas trop souciée de la question », dit-elle. Les scientifiques, généralement, ne faisaient pas non plus grand cas de la question.

Mais une étude récente montre que la fumée du tabac, à domicile et au travail, pourrait être responsable, chaque année aux États-Unis, d'environ 46 000 décès de non-fumeurs; 14 000 dus à des cancers, 32 000 à des troubles cardio-vasculaires.

Ces chiffres sont dix fois plus élevés que les estimations avancées il y a quelques années. Le « tabagisme actif » fait 390 000 morts par an aux États-Unis, et l'alcoolisme 120 000.

« Nous savons que l'environnement intérieur (bureaux, etc.) est bien plus pollué (notamment par la cigarette) que l'environnement extérieur remarque James Repace, de

l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA).

Les auteurs de l'étude reconnaissent que leurs chiffres doivent encore être confirmés. Certains consultants pour l'industrie du tabac, comme le Dr David Weeks, saisissent la balle au bond : « Ce qui compte, c'est la qualité globale de l'air à l'intérieur d'une pièce ou d'un volume d'espace. Enlevez la fumée du tabac, et vous avez toujours le même problème. »



Provincial

Tirage du 89-06-23

NUMÉROS	LOTS
4306003	1 000 000 \$
306003	10 000 \$
06003	1 000 \$
6003	100 \$
003	25 \$
03	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

6/49

Tirage du 89-06-24

6	10	18	26	27	41
6/6					
5/6+	12				
5/6	305				
4/6	17 398				
3/6	322 637				

VENTES TOTALES: 17 793 261,00 \$
Prochain tirage: 89-06-28

laMini

Tirage du 89-06-23

NUMÉROS	LOTS
17 648 4	50 000 \$
7 648 4	5 000 \$
6 484	250 \$
484	25 \$
84	5 \$
17 648	1 000 \$
17 64	100 \$
17 6	10 \$

SELECT

Tirage du 89-06-24

3	9	15	24	36	38
6/6					
5/6+	3				
5/6	103				
4/6	3 664				
3/6	48 200				

VENTES TOTALES: 1 618 974,00 \$
Prochain tirage: 89-06-28

Quintenne

Tirage du 89-06-19

NUMÉROS	LOTS
3	4
LUNDI	982 0701
MARDI	581 1910
MERCREDI	412 6030
JEUDI	465 7099
VENDREDI	974 4132
SAMEDI	269 7617

6/49

Tirage du 89-06-24

6	10	18	26	27	41
6/6					
5/6+	12				
5/6	305				
4/6	17 398				
3/6	322 637				

VENTES TOTALES: 1 618 974,00 \$
Prochain tirage: 89-06-28

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Vous déménagez?

Évitez de vous priver temporairement de votre DEVOIR. Faites transférer votre abonnement dès maintenant. Votre DEVOIR déménagera en même temps que les vôtres.

Nom _____

Adresse actuelle _____

Code postal _____ No. tél. _____

Nouvelle adresse _____

Code postal _____ No. tél. _____

Date de déménagement _____

LE DEVOIR

Remplissez et retournez le coupon réponse à:
LE DEVOIR, service aux abonnés,
211 St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

SPORTS

Coupe remise par le pape

GAETA (AFP) — Jean Paul II a assisté hier à la victoire de l'Américain Calvin Smith (photo) dans l'épreuve du 100 mètres de la 23e réunion internationale d'athlétisme de Fourmie (140 km au sud de Rome). Le pape, qui effectuait une visite pastorale à Gaeta, Fourmie et Itri (sud du Latium), venait d'assister à la cérémonie organisée en plein air dans le stade de l'Ecole nationale d'athlétisme, devant quelque 5.000 jeunes, avec à ses côtés le président de la Fédération internationale d'athlétisme, M. Primo Nebiolo, le président de la Fédération italienne, M. Gianni Gola, et le ministre des Affaires étrangères, M. Giulio Andreotti. A l'issue de la course, remportée en 10,25 secondes par Smith, 28 ans, ancien détenteur du record du monde en 9,93, le pape a récompensé exceptionnellement tous les participants.



PHOTO AP

AVIS PUBLICS

PRENEZ AVIS que THURGEW WONG, domicilié et résidant au 2150 rue Scott, app. 11, à Ville St-Laurent, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil afin de changer son nom en celui de JOYCE WONG.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-02-018686-894

COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT CHARALAMBOUS SCHIZAS, Partie demanderesse c. HANNA TRZECIAK, Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à HANNA TRZECIAK de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, Notre-Dame Est, Montréal, dist. district, salle #1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de HANNA TRZECIAK. Lieu: Montréal Date: 8 mai 1989 MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-02-018686-892

COUR SUPÉRIEURE DIVISION DES DIVORCES MARIE-CLAUDE ISIDORE, Partie demanderesse c. RHODZ LAMARRE, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR La partie intimée, RHODZ LAMARRE, est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la date de la présente publication. Copie de la requête en divorce a été laissée à la prise des di-vores à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits, la partie requérante procédera afin d'obtenir contre vous, par vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoi-res que la partie requérante sollicite contre vous.

Montréal, 20 juin 1989 MICHEL MARTIN, P.A.

Ville de Montréal

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS APPELS D'OFFRES

Des soumissions seront reçues, avant l'heure de midi aux dates ci-après énoncées, au Bureau du greffier de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal H2Y 1C6, pour:

SOUMISSION(S)	DATE D'OUVERTURE
7521 Construction d'un égout combiné, et d'une conduite d'eau secondaire d'un égout sanitaire et d'un égout pluvial à ou requis (Groupe 33 rue Condorcet, Voltaire, La Galissonnière, rue des Philosophes, Place Uinc-Gravel, rue des Iris)	5 juillet 1989
7522 Travaux de refecton du pont Woodland	19 juillet 1989

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres en s'adressant à compter du 26 juin 1989, aux endroits suivants:

SOUMISSION 7521 Module voirie et circulation, Division ingénierie municipale, au 700, rue St-Antoine Est, bureau 1.440, contre un dépôt non remboursable de 35 \$ (soumission simple) ou de 55 \$ (soumission groupe), en ar-gent comptant ou chèque visé à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal.

Information: 872-3280. SOUMISSION 7522 Module voirie et circulation, Division Ponts et Tunnels, au 700, rue St-Antoine Est, bureau R-230, contre un dépôt non remboursable de 75,00 \$ en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal.

Information: 872-6461. Un cautionnement de soumission ou un chèque visé de deux cent mille dollars (200 000 \$) devra accompagner la soumission no. 7522. Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, immédiatement après l'expiration du dé-lai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni au-cune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quel-que nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Hôtel de Ville, Montréal, le 26 juin 1989 Le greffier de la Ville LÉON LABERGE

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 juin 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES TEXTILES ALTA MODA INC./ALTA MODA TEX-TILES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 16ième jour de juin 1989, sous le numéro 4166761.

Ce 20ème jour de juin, 1989 LA BANQUE TORONTO-DOMINION LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL (S.Q. 1965, c.77 et mod.) AVIS

LINO SCIORTINO AVIS est donné que Lino Sciortino, étudiant, domicilié au numéro 6417 de la rue Rameau à St-Léonard, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Lee Alexander Sciortino.

Me Agis Philip Chrysalidis, Avocat et Procureur du Requéant.

AVIS DE LIQUIDATION DE 119484 CANADA INC. SOYEZ AVISÉS que les actionnaires de 119484 CANADA INC., à une as-ssemblée spéciale dûment convoquée à cette fin et tenue le 30 avril 1989, ont passé une résolution spéciale deman-dant que effective le 30 avril 1989, ladite Compagnie soit liquidée et dis-soute volontairement selon les dispo-sitions de la Loi sur les Sociétés Com-merciales Canadiennes et un certificat d'intention de dissoudre a été émis à la Compagnie suivant cette Loi en date du 18 mai 1989.

SOYEZ DE PLUS AVISÉS que si vous avez quelque réclamation que ce soit contre ladite Compagnie, preuve d'une telle réclamation devra être déposée avec cette Compagnie dans les deux mois suivant la date du présent avis, après quoi les actifs de la Compagnie ci-haut mentionnée seront distribués entre les actionnaires de la Compa-gnie, prenant en considération les ré-clamations dont avis aura été reçu par la Compagnie.

DATE À MONTRÉAL, le 13 juin 1989. GROSS, PINSKY, Avocats pour 119484 CANADA INC.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-02-018671-896

COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT DANIEL DUPONT, Partie demanderesse c. LUCIE HARVEY, Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à LUCIE HARVEY de comparaître au greffe de cette Cour situé au 350, rue King Ouest, à Sher-brooke, salle #1.100 dans les quar-ante (40) jours de la date de la publi-cation du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de Lucie Harvey. Lieu: Montréal Date: 12 juin 1989 PROTONOTAIRE-ADJOINT.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO. 505-04-598-898

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT LE PROTONOTAIRE-ADJOINT GHISLAINE PIERRE-LOUIS, résidant et domiciliée au 2271 St-Alexandre, à Longueuil, district de Longueuil, Partie requérante

-VS- JEAN-CLAUDE ST-HILLIEN, d'adresse inconnue, Partie intimée

ASSIGNATION ORDRE est donné à JEAN-CLAUDE ST-HILLIEN de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111 est, boul. Jacques-Cartier, salle 1.17, à 9h15 de l'avant-midi, à la date du présent avis de présentation.

Une copie de la requête a été remise au greffe à l'intention de la partie in-timée. Lieu: Longueuil Date: 19 juin 1989 MAURICE JR. TOURANGEAU, P.A.C.S.

BÉNARD, LAPIERRE, LAMARRE & VILLAGGI

Société d'énergie de la Baie James

PROJET LA 1 APPEL D'OFFRES 89-0409 FOURNITURE DE RADIOS MOBILES ET BASES VHF-FM ET APPAREILS DE TÉLÉCOMMANDE

Date et heure limites de réception des soumissions: Le 11 juillet 1989 à 15 h 30

Garantie de soumission: 10 000 \$

Les documents d'appel d'offres peuvent être obte-nus ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h à 12h et de 13h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James SERVICE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES 19e étage, local 1904 800, boul. de Maisonneuve est Montréal (Québec) H2L 4M8

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou so-ciétés en coparticipation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui ont obtenu le document d'appel d'offres de la Société d'Énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Marc Chabot Chef de service Approvisionnement et Services

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-02-016306-891

COUR PROVINCIALE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse

SERVICES DE DESIGN PARA-PLAN INC. Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à SERVICES DE DESIGN PARA-PLAN INC., de compa-raître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, dans les trente (30) jours de la date de la publi-cation du présent avis dans LE DE-VOIR.

Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de SER-VICES DE DESIGN PARA-PLAN INC. Lieu: Montréal Date: 19 juin 1989 MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-05-005811-896

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT AVON RENT-A-CAR INC. Partie demanderesse

WHAKA KELE, Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à WHAKA KELE de comparaître au greffe de cette Cour si-tué au 1, Notre-Dame Est, MONTRÉAL, dist. district, salle #1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publi-cation du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de WHAKA KELE. Lieu: Montréal Date: 12 mai 1989 MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-05-003909-890

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE, Demanderesse

HADI TORABTARKI, Défendeur

ASSIGNATION ORDRE est donné à HADI TORAB-TARKI de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10, St-Antoine Est, MONTRÉAL, dist. district, salle #1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref de saisie et de l'al-lidavit a été remise au greffe à l'inten-tion de HADI TORABTARKI. Lieu: Montréal Date: 9 juin 1989 DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-02-018299-896

COUR PROVINCIALE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse

PHILIPPE CEUS ET MARIE LOURDES JEAN-BAPTISTE, Parties défenderesse et LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL, Mise-en-cause

ASSIGNATION ORDRE est donné à PHILIPPE CEUS ET MARIE LOURDES JEAN-BAP-TISTE, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de PHILIPPE CEUS ET MARIE LOURDES JEAN-BAPTISTE. Lieu: Montréal Date: 19 juin 1989 MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-02-018686-894

COUR PROVINCIALE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse

THANH CHAU LE, Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à THANH CHAU LE et LE HUNG CHUNG, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, dans les trente (30) jours de la date de la publi-cation du présent avis dans LE DE-VOIR.

Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de SER-VICES DE DESIGN PARA-PLAN INC. Lieu: Montréal Date: 19 juin 1989 MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-02-018686-894

COUR PROVINCIALE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse

THANH CHAU LE, Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à THANH CHAU LE et LE HUNG CHUNG, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, dans les trente (30) jours de la date de la publi-cation du présent avis dans LE DE-VOIR.

Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de SER-VICES DE DESIGN PARA-PLAN INC. Lieu: Montréal Date: 19 juin 1989 MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-02-018686-894

COUR PROVINCIALE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse

THANH CHAU LE, Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à THANH CHAU LE et LE HUNG CHUNG, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, dans les trente (30) jours de la date de la publi-cation du présent avis dans LE DE-VOIR.

Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de SER-VICES DE DESIGN PARA-PLAN INC. Lieu: Montréal Date: 19 juin 1989 MICHEL MARTIN, P.A.

Course parfaite pour Lewis

Le champion olympique emporte le 100m en 10.05s

VILLENEUVE D'ASCQ (AP) — Le roi des rois Carl Lewis a marqué de son empreinte hier le deuxième meeting de Villeneuve d'Ascq, pourtant remarquablement relevé par la présence d'une vingtaine de champions olympiques et du monde.

Cette piste de Villeneuve d'Ascq sied à merveille à Lewis. Le sextuple champion olympique, déjà crédité sur 100 mètres de 9.95 secondes l'année dernière, mais avec un vent par trop favorable, a récidivé en l'emportant hier mais dans des condi-tions autrement difficiles.

Pour sa première confrontation avec son camarade Leroy Burrell, la nouvelle terreur des pistes âgée de 22 ans — détenteur du quatrième chro-nomètre de tous les temps récé-mement (9.94) —, Lewis a réussi une course parfaite, après un premier faux-départ dû à une anxiété com-préhensible. Encore dominé à mi-parcours par le Jamaïcain Ray Ste-wart (9.97 cette saison), l'Américain s'est arraché aux 80 mètres pour ré-gler en 10.05; Stewart (10.07) et Bur-

rell (10.11) ont suivi à l'arrivée.

« Je savais que ce serait difficile pour Stewart, a commenté Lewis. Il a beaucoup couru cette saison alors que j'en suis seulement à ma troi-sième course individuelle, ma pre-mière en six semaines ».

Conscient de sa performance, Le-wis a souligné son bonheur : « Je suis très content car une victoire est très importante dans une course de ce type. »

Les 15.000 spectateurs ont encore vibré sur le 100 mètres féminin et la fabuleuse course de l'immense ja-maïquaine Merlene Ottey. La cham-pionne du monde en salle 89 du 200 mètres, opposée à Dawn Sowell la « nouvelle Florence Griffith-Joyner », américaine, auteur, à Provo (Utah), en mai, de la troisième performance mondiale de tous les temps (10.78), n'a pas nourri de complexe. Ottey et ses longs pinceaux ont signé le meilleur chrono jamais établi en France (10.95) et fait subir pour un petit cen-tième sa première défaite à Sowell et à son « ody » bleu et blanc, Lau-rence Bily a fini quatrième en 11.29.

Ottey a réalisé le doublé en s'imposant sans problème dans sa spé-cialité, le 200 mètres.

Sur 400 mètres, le champion olym-pique américain Steve Lewis n'a pas forcé son talent pour s'imposer dé-taché en 45.05. En demi-fond la course la plus attendue était le 800 mètres avec le champion olympique Kéryan, le phénoménale Paul Ereng. Véritablement sans adver-saire, Ereng qui court après le re-cord du monde de Coe (1:41.73), s'est imposé facilement (1:44.94, troi-

sième meilleure performance de la saison) devant l'Américain Johnny Gray, après avoir « grillé » les deux lieèvres Sénégalais Babacar Niang et M'Baye.

Abondance de champions ne mé-nage pas les susceptibilités. Said Aouita, le quadruple recordman du monde, récemment battu à Séville par le Kényan Yobes Ondieki sur 3.000 mètres avait préféré opter pour le 1.500 pour éviter tout nouvel af-front.

Choix judicieux du Marocain de-avant l'armada kényane — Rono, Chesire, Cheruyiot — mise en déroute par le finish du recordman mondial de la distance. Aouita, parti prudem-ment reprenait dans le dernier tour les 10 mètres de retard sur Joseph Chesire et Kip Cheruyiot, pour pren-dre la tête à 200 mètres de l'arrivée et contrôler dans l'ordre jusqu'à la li-gne — franchise en 3:35.24 — Che-ruyiot (3:35.84), Chesire (3:35.88) et le champion olympique Peter Kip Rono, véritablement méconnaissable car jamais dangereux (3:36.15).

Sur les haies, le champion olym-pique Roger Kingdom, s'est balladé en 13.21 (deuxième meilleure per-formance de la saison) mais Philippe Tourret (troisième) a confirmé sa forme actuelle en améliorant de trois centièmes (en 13.49) de secon-des son meilleur chrono réalisé ré-cemment à Créteil.

Chez les dames, sur 100 haies, la néerlandaise Maryan Olysolager a récidivé après son succès de Saint-Denis pour s'imposer en 12.77, record personnel et record des Pays-Bas.

La course de sports prototypes cherche à déloger la formule Un

JARAMA, Espagne (AFP) — M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération internationale automo-bile (FIA) a affirmé, hier à Jarama, qu'il faisait « une affaire person-nelle » pour que le championnat du monde de sports prototypes « dé-passe dans trois ans celui de la For-mule Un ».

Le président Balestre développera ses arguments demain à Paris de-avant le Conseil mondial de la FIA.

A Jarama, à quelques heures de la manche espagnole du championnat des Sports-prototypes, le président a déjà expliqué sa détermination :

« Le sport automobile connaît une situation sans précédent avec 98 % des constructeurs engagés dans l'un des trois championnats du monde (F1, sports prototypes et rallyes). Trente-cinq constructeurs sont membres et participent aux travaux de la Com-mission des Sports-prototypes. Nous aurons 15 à 20 moteurs en 91. La Fé-dération internationale du sport automobile maintient donc la date de 1991 pour la réglementation moteurs (NDLR: 3,5 litres atmosphériques pour la F1 et les Sports-prototypes), et ce championnat sera celui des constructeurs ».

tendance à la hausse...



tarifs en baisse!

Propriété à vendre?

Nos tarifs sont en baisse, profitez-en! Vendez votre propriété (maison ou condo) pour seulement 44\$*. Cette offre permet 3 lignes d'annonce pendant un mois, tous les mercredis et samedis (11\$ la ligne additionnelle).

LES ANNONCES CLASSÉES DU

DEVOIR

2 8 6 - 1 2 0 0

*Les annonces peuvent être annulées en tout temps après la première parution, cependant la facturation sera établie sur la base de huit parutions. Cartes de crédit acceptées.

SPORTS

Les Expos noyautent les Cubs

Chicago limité en 3 matchs à un point et 12 coups sûrs

Richard Milo
de la Presse canadienne

CHICAGO (PC) — Les Expos ont déposé un protêt... mais ce sont les Cubs qui devraient protester. En trois matches, les Expos les ont limités à un point et 12 coups sûrs. Ils se sont approchés à un demi-match de la tête en gagnant pour la deuxième fois de suite par jeu blanc, 5-0, devant 34,491 personnes, hier.

Dennis Martinez (7-1) n'a donné que trois coups sûrs en six manches pour faire oublier sa contre-performance de 13 coups sûrs à New York, mardi.

Hubie Brooks a brisé la glace à l'aide d'un triple, son 1er de la saison, mais c'est Tim Lincecum qui a réussi le coup qui a fait mal à Scott Sanderson (6-6).

Pour amorcer la septième, Rock a déposé un coup filé pour réussir un simple. Il a aussitôt marqué sur le triple de Brooks et Mike Fitzgerald a suivi avec un double.

« C'est la première fois cette saison que j'essaie un coup filé. Si je n'en fais pas plus souvent, c'est parce que je ne suis pas un *bunteur* », a-t-il dit.

« Cette fois-ci, la situation s'y prêtait. Il fallait que je me rende sur les buts. »

Les Expos se sont assurés la vic-

EXPOS	5	CUBS	0
DMrtz cc	5 0 2 1	Walton cc	4 0 1 0
Foley 2b	4 0 1 0	DwSmith cg	4 0 1 0
Galarrr 1b	5 0 1 0	Sndbrg 2b	4 0 0 0
Raines cg	4 1 3 0	Dawson cd	4 0 0 0
Brooks cf	4 1 2 1	Grace 1b	4 0 1 0
ONixon cc	0 0 0 0	Low 3b	4 0 1 0
Wallach 3b	2 0 0 0	Dunston ac	3 0 0 0
Fitzgerld r	3 1 1 1	Girardi r	3 0 1 0
Owen ac	2 1 0 0	Sandrsn l	1 0 0 0
DeMrtz l	2 0 0 0	SWilson l	0 0 0 0
WJlson fs	1 0 0 0	Yarcho fs	1 0 0 0
McGffgn l	0 0 0 0	Schiraldi l	0 0 0 0
Aldrete fs	1 1 1 2		
Burke l	0 0 0 0		
Totaux	33 5 11 5	Totaux	32 0 5 0
Montréal	000 000 203—5	Chicago	000 000 000—0

ML	CS	P	PM	BB	RB
Montréal					
DeMrtz G, 7-1	6	3	0	0	1
McGffgn	2	1	0	0	2
Burke	1	1	0	0	0
Chicago					
Sandrsn P, 6-6	6	8	2	2	3
SWilson	1	0	0	0	0
Schiraldi	2	3	3	3	3

T—3-03. A—34,491.

toire après avoir déposé un protêt, à la sixième. Ryne Sandberg a donné un coup de bâton à Mike Fitzgerald, l'empêchant de relayer au deuxième but sur une tentative de vol. L'arbitre Jerry Davis a donné une prise à Sandberg mais Buck aurait voulu qu'ils soit retiré.

« Il est arrivé un jeu identique à San Francisco et le trappeur (Will Clark) a été retiré. La décision nous avait favorisé. Alors... », a expliqué Rodgers.

Martinez a le meilleur pourcentage de victoires et défaites dans le circuit (.875). Il ne pouvait plus continuer après six manches.

« Je me suis blessé au genou droit en captant des balles au champ extérieur, hier (samedi). Je pensais même ne pas pouvoir lancer », a-t-il révélé.

Sanderson, lui, n'a pas de veine. Dans ses six défaites, l'attaque ne lui a donné que trois points. Au cours du week-end, les Cubs ont été blanchis dans les 22 dernières manches de la série. Ils s'étaient inclinés 5-0 devant Kevin Gross, samedi.

À l'étranger, les Expos ont une fiche de 20-19. Ils ont affiché un dossier de 4-2 au cours de leur voyage.

Les quatre premiers frappeurs ont réussi des simples mais les Expos n'ont pas marqué pour autant à cause d'Andre Dawson.

Dave Martinez a été harponné au deuxième but par Dawson en tentant d'étrier un simple en un double. Tom Foley, Andres Galarrraga et Raines ont suivi avec des simples mais, encore une fois, Dawson s'est imposé. Il a lancé une prise à Joe Girardi, le receveur des Cubs. Son relais a devancé Foley par une dizaine de pieds.

À la quatrième, Raines a réussi un double et volé le troisième but, après deux retraits.

Tim Wallach a obtenu un but sur balles mais Raines a été coincé entre le troisième et le marbre quand Wallach a effectué un vol à retardement.

Le receveur Joe Girardi a attendu pour effectuer son relais à Ryne Sandberg. Celui-ci s'est lancé à la poursuite de Wallach, puis il a surpris Raines en remettant à Girardi. Finalement, Mark Grace a appliqué la balle contre Raines, pris en souricière.

Le match a été interrompu pendant une dizaine de minutes, à la sixième. Après avoir frappé un simple, Dwight Smith a tenté de voler le deuxième but.

Sur le jeu, Sandberg s'est élané et il a frappé Fitzgerald dans le dos au moment où Fitz s'apprêtait à relayer la balle au deuxième but.

Une longue discussion a suivi entre l'arbitre du marbre, Jerry Davis, et le gérant Don Zimmer.

Quand Smith s'est vu octroyer le deuxième but, Buck Rodgers est sorti à son tour pour demander des explications et Smith est revenu au premier but.

Davis a prétendu que Sandberg n'a pas frappé « Fitz » de façon intentionnelle. Dans un tel cas, il s'agit d'une prise, uniquement.



Coleman a littéralement « volé » son 39e but samedi dernier à Pittsburgh.

Vince Coleman parvenu à 40 buts volés consécutifs

PITTSBURGH (AP) — Vince Coleman est déjà détenteur du record du baseball majeur pour le plus grand nombre de buts volés sans être retiré. Désormais, il essaiera de porter ce record hors d'attente.

Coleman, le voltigeur de gauche des Cards de St. Louis, a établi le record en volant un 39e but consécutif, à la troisième manche du match de samedi soir contre les Pirates de Pittsburgh.

Il en ajoutait un 40e lors de la même manche. Maintenant il vise les trois chiffres.

« Ce serait formidable que de réussir 100 buts volés consécutifs, dit-il. Il n'y a pas de limite. Je veux voir jusqu'où je peux me rendre. »

Avec trois buts volés lors de la rencontre de vendredi soir contre les Pirates, Coleman a égalé la marque précédente établie par Davey Lopes, des Dodgers de Los Angeles en 1975.

À la troisième manche du match de samedi, Coleman a atteint les sentiers sur un simple à l'avant-champ contre Bob Walk. Walk a ensuite lancé au premier but à huit reprises, afin d'empêcher Coleman de filer au deuxième. Le receveur Junior Ortiz a également lancé à une occasion.

« Ça devient une question de fierté, a déclaré Walk. Je ressentais la même chose lorsque Mike Schmidt avait 499 circuits et que je l'affrontais. »

« Nous avons probablement effectué trop de tirs au premier coussin, a pour sa part affirmé le gérant des Pirates, Jim Leyland. Il (Coleman) empêche le lanceur de bien se concentrer sur le frappeur. Somme toute il serait peut-être préférable de ne jamais lancer lorsqu'il est sur les coussins. »

Avec un compte de trois balles et une prise contre le frappeur Milt Thompson, Coleman a pris le départ. Il a plongé tête première au deuxième coussin et devancé le relais d'Ortiz. Après que Thompson eut reçu un but sur balles, lui et Coleman ont réussi un double-vol. Sur le jeu, le receveur n'a même pas lancé au troisième coussin.

« Tout le monde dans le stade sait que je vais courir, prétend Coleman. Chaque fois que j'en ai l'occasion, je cours. »

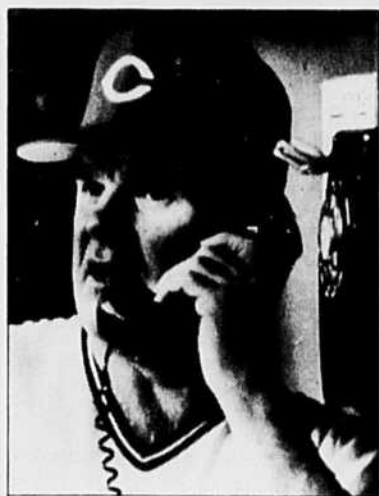
Hier après-midi, toujours contre les Pirates, Coleman n'a pas réussi de coup sûr en quatre présences au bâton. Il n'a pas volé de but, tout simplement parce qu'il n'en pas eu l'occasion.

« Je n'ai pas eu l'occasion de faire, John Dowd, qui a déclaré avoir des preuves démontrant que Rose a parié sur des matchs de baseball, incluant ceux des Reds en 1985, 1986 et 1987. »

Nadel a précisé que la carrière de Rose « aurait été irrémédiablement brisée » si Giamatti avait tenu son audience. Nadel croit que le baseball et l'intérêt public ne seront pas mis en cause si l'audience n'a pas lieu aujourd'hui.

Le juge a eu cette cause en main après que les avocats de Rose eurent intenté une poursuite, lundi dernier, stipulant que Rose n'avait pas eu droit à une enquête irréprochable de la part de Dowd. Ils ont également précisé que Giamatti avait déjà pris position sur la culpabilité de Rose et ils demandent que ce soit la cour, et non Giamatti, qui détermine si le gérant a fait des paris illégaux.

Dans le passé, Charles O. Finley, Ted Turner et quelques autres ont été devant les tribunaux pour défier l'autorité des commissaires du baseball, mais aucun d'entre eux n'a eu gain de cause.



Pete Rose

« C'est un jugement erroné, a déclaré Hoynes. Il y a un problème. C'est une grave erreur. »

La décision est survenue deux jours après le témoignage de l'enquêteur du baseball dans cette af-

faire, John Dowd, qui a déclaré avoir des preuves démontrant que Rose a parié sur des matchs de baseball, incluant ceux des Reds en 1985, 1986 et 1987.

Nadel a précisé que la carrière de Rose « aurait été irrémédiablement brisée » si Giamatti avait tenu son audience. Nadel croit que le baseball et l'intérêt public ne seront pas mis en cause si l'audience n'a pas lieu aujourd'hui.

Le juge a eu cette cause en main après que les avocats de Rose eurent intenté une poursuite, lundi dernier, stipulant que Rose n'avait pas eu droit à une enquête irréprochable de la part de Dowd. Ils ont également précisé que Giamatti avait déjà pris position sur la culpabilité de Rose et ils demandent que ce soit la cour, et non Giamatti, qui détermine si le gérant a fait des paris illégaux.

Dans le passé, Charles O. Finley, Ted Turner et quelques autres ont été devant les tribunaux pour défier l'autorité des commissaires du baseball, mais aucun d'entre eux n'a eu gain de cause.

Rose obtient un répit de deux semaines

CINCINNATI (AP) — Pete Rose a gagné son point, hier, quand un juge a retenu sa demande d'injonction provisoire envers le commissaire du baseball majeur, A. Bartlett Giamatti. Giamatti ne pourra tenir une audience, aujourd'hui, qui aurait pu mener à la suspension à vie du gérant des Reds de Cincinnati en raison de paris illégaux.

Le juge Norbert Nadel, qui considère que Giamatti a un préjudice envers Rose, a accordé l'injonction provisoire qui empêche toute audience jusqu'au 6 juillet.

Nadel, après avoir pris connaissance d'une lettre écrite par Giamatti au nom du principal accusateur de Rose, Ronald Peters, a déclaré: « Il semble évident à cette cour que le commissaire du baseball a condamné d'avance Peter Edward Rose. »

Le juge a ajouté que l'audience que Giamatti devait tenir aujourd'hui « serait futile et illusoire considérant cette prise de position. »

Nadel, après avoir rendu son jugement sans précédent, a souligné qu'aucune action ne pourrait être entreprise contre Rose durant deux semaines. Le juge a ajouté qu'il considérera une motion pour une injonction préliminaire le 6 juillet qui pourrait retarder, encore une fois, le dénouement de l'affaire Pete Rose. Cela donnerait le temps à Nadel de décider si c'est lui ou Giamatti qui aura le destin de Rose entre ses mains.

« Je suis déçu de la décision du juge, a dit Giamatti. Je n'ai absolument aucun jugement forgé d'avance ou de préjudice envers Pete Rose. Nous allons contester cette décision. »

Rose n'était pas présent au tribunal. Il était au Riverfront Stadium où les Reds s'apprêtaient à affronter les Dodgers de Los Angeles, mais il n'a pas pris position sur la décision.

« Je n'ai pas de commentaires à formuler », a-t-il dit.

« Je crois que nous avons obtenu justice », a déclaré l'avocat de Rose, Reuven Katz.

Louis Hoynes, l'avocat qui représente le baseball majeur face à Rose, a réagi avec véhémence.

entreprise contre Rose durant deux semaines. Le juge a ajouté qu'il considérera une motion pour une injonction préliminaire le 6 juillet qui pourrait retarder, encore une fois, le dénouement de l'affaire Pete Rose. Cela donnerait le temps à Nadel de décider si c'est lui ou Giamatti qui aura le destin de Rose entre ses mains.

« Je suis déçu de la décision du juge, a dit Giamatti. Je n'ai absolument aucun jugement forgé d'avance ou de préjudice envers Pete Rose. Nous allons contester cette décision. »

Rose n'était pas présent au tribunal. Il était au Riverfront Stadium où les Reds s'apprêtaient à affronter les Dodgers de Los Angeles, mais il n'a pas pris position sur la décision.

« Je n'ai pas de commentaires à formuler », a-t-il dit.

« Je crois que nous avons obtenu justice », a déclaré l'avocat de Rose, Reuven Katz.

Louis Hoynes, l'avocat qui représente le baseball majeur face à Rose, a réagi avec véhémence.

Le Forum pourrait être rénové

Lavalin fait des études

La Presse canadienne

L'ECLUB de hockey Les Canadiens de Montréal envisage de rénover l'étré Forum de Montréal.

Le président des Canadiens Ronald Corey a confirmé que la firme d'ingénierie Lavalin Inc. étudie les éventuelles rénovations à effectuer dans l'édifice.

Il n'a toutefois pas confirmé les informations voulant que le club de hockey envisage de s'installer dans l'est de la ville et de remplacer le Forum, situé dans le centre-ville, par un édifice de 22,000 sièges à proximité du Stade olympique.

Le Forum compte 16,000 sièges pour les matches de hockey et peut loger 2,000 spectateurs debout supplémentaires.

« Je suis constamment à la recherche de moyens pour accueillir plus d'amateurs lors des matches des Canadiens et pour améliorer les installations », a déclaré M. Corey par voie de communiqué.

« Lavalin étudie de quelle façon l'édifice pourrait être rénové et nous attendons leurs recommandations finales. »

Deux dirigeants de Lavalin rejoignent samedi soir ont affirmé ne pas être familiers avec le dossier et ont refusé de le commenter.

M. Corey a qualifié de spéculatives les informations faisant état de la rénovation ou du remplacement du Forum, bien qu'il ait confirmé que des rénovations étaient envisagées. Il a indiqué qu'aucun changement ne serait effectué à moins que ce soit dans l'intérêt des amateurs de hockey, qui constitue, a-t-il précisé, sa priorité.

« Avant que quoi que ce soit soit effectué au Forum, je devrai d'abord être convaincu. »

M. Corey est à la tête de la section sports et spectacles des Compagnies Molson Ltée., qui possède les Canadiens.

Le Forum, situé sur un terrain foncier de premier plan, appartient à une compagnie contrôlée par la famille Bronfman, de Toronto, Molson détenant une clause de rachat établie en 1971 lorsque le marché immobilier était en baisse.

Jones touche la bourse de \$215,000 à Glen Abbey

OAKVILLE, Ontario (PC) — Steve Jones a rejoint le meneur de la troisième ronde, Clark Burroughs, au 16e trou et il l'a devancé au tableau au 17e pour remporter les honneurs du 80e Omnium de golf du Canada, hier à Glen Abbey.

Jones, qui jouait avec Burroughs au sein du dernier groupe de golfeurs, a débuté la dernière ronde avec deux coups de retard et il a ramené une carte de 70, deux coups sous la normale, pour un total record de 271 pour l'ensemble du tournoi.

Le précédent record était de 275 coups. Il avait été établi par Ken Green, le vainqueur de l'an dernier.

Jones, âgé de 30 ans, qui a ainsi remporté sa troisième épreuve du circuit de la PGA cette saison, a touché \$215,000.

Burroughs, qui tentait de remporter un premier tournoi, a joué 74, hier, après un 64 la veille, et il a terminé à égalité au deuxième rang avec Mike Hulbert et Mark Calcavecchia. Hulbert a joué la meilleure ronde de la dernière journée, un 64, alors que Calcavecchia a joué 69.

Burroughs sait d'ailleurs pourquoi il est toujours à la recherche d'un premier titre professionnel.

« Trois coups roulés de quatre, huit et six pieds », dit-il.

Ces trois coups, sur les trois derniers trous, lui ont coûté la victoire.

« Il aurait fallu que je joue mieux que ça pour l'emporter, a dit Burroughs. Mes mains tremblaient sur

les courts putts. C'est là que j'ai perdu le tournoi. Sur les verts. »

Burroughs estime que Jones a su mieux faire face à la pression que lui.

« Il s'est déjà retrouvé dans de telles situations. Il sait mieux quoi faire que moi. »

Jones a touché \$162,000, pour sa victoire, portant ses gains en 1989 à \$595,971.

Burroughs a touché \$67,200.

« C'est très bien », a dit celui qui n'avait gagné que \$45,082 en carrière à ce jour.

Dave Barr de Richmond, C.B., fut le meilleur Canadien avec une égalité en huitième place. Il avait pris le quatrième rang l'an dernier.

Barr a eu une dernière ronde de 68, lui qui avait ramené trois cartes identiques de 69 lors des journées précédentes pour un total de 275. Dan Halldorson, de Brandon, Man., n'avait que six coups de retard sur Burroughs après trois rondes, mais il n'a pu faire mieux qu'un 71 qui a porté son total à 276.

Jones avait toujours deux coups de retard sur Burroughs après 11 trous, quand il a réussi un birdie sur le 12e, une normale trois, pour s'approcher à un coup.

Jones avait inscrit des birdies consécutifs sur les trois derniers trous, vendredi et samedi, et il était confiant de vaincre son adversaire moins expérimenté, hier. Il a rejoint Burroughs avec son birdie au 16e.

Burroughs a réussi le par sur le 17e trou, une normale cinq, mais Jones a placé son coup d'approche à 12 pieds de la coupe et il n'a pas manqué le roulé pour le birdie qui lui donnait les devants.

Burroughs a tenté de réussir l'aigle sur le dernier trou mais son approche s'est retrouvée dans la foule massée près du vert et il a dû se contenter de la normale. Jones a joué prudemment, avec une courte approche et il a calé sa balle en deux coups pour la victoire.

Une foule nombreuse a suivi les golfeurs lors de cette journée chaude et humide. Le mercure a atteint 33 degrés Celsius au 18e trou.

Plusieurs golfeurs ont tenté de rejoindre Burroughs en tête du classement mais ils n'ont jamais pu y parvenir.

« Quand j'ai vu Burroughs faire un bogey sur le premier trou, je croyais que cela allait être une longue journée pour lui », a dit Mark McCumber, qui a pris le cinquième rang.

Joey Sindelar, qui a joué avec Jack Nicklaus, a réussi un 68 et Mark Brooks a inscrit 66 pour un total de 274 et une cinquième place.

Rick Gibson de Burnaby, C.B., a joué un 74 pour 281. Richard Zokol de Whistler, C.B., a ramené une deuxième carte de suite de 71 pour le même total.

Jack Nicklaus a joué 70 pour 276 et il n'a toujours pas remporté l'Omnium canadien. Lee Trevino, avec 71, a terminé un coup derrière Nicklaus.

Fréchette et Guay triomphent

MAJORCA, Espagne (PC) — Les Montréalaises Sylvie Fréchette et Nathalie Guay ont remporté l'épreuve de duo pour mener le Canada au titre par équipes, hier, lors d'une compétition de nage synchronisée en Espagne. Fréchette et Guay ont amassé 186,846 points. Les Françaises Karine Schuler et Anne Gagnon ont pris le deuxième rang avec 181,842 points, devant les Japonaises Hisako Aoshi et Aki Takayama, troisièmes avec 181,377 points. Au classement par équipes le Canada a pris la première place avec une performance de 179,744 points, devant l'URSS (179,379) et la France (178,696).

Harding champion des mi-lourds

ATLANTIC CITY (AFP) — L'Australien Jeff Harding est devenu champion du monde des poids mi-lourds (WBC) en battant le tenant du titre, le Britannique Dennis Andries par arrêt de l'arbitre à la douzième et dernière reprise, samedi.

BASEBALL

Ligue nationale	Montréal 5, Chicago 0	Minnesota 10, Boston 0
Jeu de	Los Angeles 7, Cincinnati 0	New York 0, Kansas C. 3
St. Louis 2, Phil'phie 11	S. Francisco 7, S. Diego 10	Cleveland 0, Texas 4
Chicago 8, Pittsburgh 0	Aujourd'hui	Detroit 5, Seattle 4
Cincinnati 6, Atlanta 1	Los Angeles, Leary (6-5)	Baltimore 6, California 5
	a Cincinnati, Mahler (8-7), 18h05.	Toronto 10, Oakland 8
Vendredi		Samedi
Montréal 5, Chicago 1	New York, Gooden (9-2)	Minn'ta 2-2, Boston 6-11
Los Angeles 1, Cin'nati 3	a (co20)Montréal (co19), Perez (3-8), 19h35.	Toronto 1, Oakland 7
Philadelphie 3, N.York 9	Pittsburgh, Drabek (4-5) à Chicago, G Maddux (6-6), 20h05	New York 12, Kansas C. 5
St. Louis 3, Pittsburgh 2	San Francisco, Reuschel (12-2) à Houston, Forsch (1-2), 20h35.	Chicago 5, Milwaukee 3
Houston 5, Atlanta 2	Philadelphie, Ruffin (0-3) à St. Louis, Hill (4-4), 20h35.	Cleveland 7, Texas 3
S. Francisco 8, S. Diego 7		Detroit 1, Seattle 3
Samedi		Baltimore 3, California 8
Los Angeles 10, Cin'nati 3		Dimanche
Montréal 5, Chicago 0		Minnesota 7, Boston 0
Phil'phie 2, New York 4		Chicago 1, Milwaukee 3
St. Louis 2, Pittsburgh 5		New York 5, Kansas City 4
Houston 5, Atlanta 4		Toronto 3, Oakland 6
S. Francisco 3, S. Diego 1		Baltimore 6, California 7
Dimanche		Detroit 3, Seattle 5
Philadelphie 1, New York 5		Cleveland au Texas
St. Louis 3, Pittsburgh 5		Aujourd'hui
Houston 12, Atlanta 6		Oakland, Moore (9-5) au
		Minnesota, Rawley (4-6), 20h05.
		Seattle, R. Johnson (3-0) à Kansas City, Sabers (7-4), 20h35.
		Cleveland, Farrell (3-8) au Texas, B. Witt (5-7), 20h35.
Ligue américaine	Jeu de	Chicago 6-5, Mil'kee 4-17
Chicago 7, New York 10		
Kansas C. 2, Milwaukee 3		
Texas 9, Boston 1		
Minnesota 9, Cleveland 8		
Baltimore 8, California 6		
Toronto 6, Oakl. 1 14m		
Vendredi		
Chicago 6-5, Mil'kee 4-17		

Les trappeurs

Match d'hier non inclus

	pb	cs	pp	cc	moy.
ndrette	68	12	5	0	176
rooks	260	70	31	5	269
gerald	118	28	16	2	237
oley	189	41	18	3	217
alarraga	248	62	45	11	250
ca	95	22	9	0	232
udler	50	16	7	3	320
ohnson	48	12	11	1	250
artinez	148	41	13	3	277
ixon	147	35	16	0	238
oboa	10	2	0	0	200
wen	212	48	20	3	226
vey	39	9	3	0	231
urges	24	69	4	0	280
anvenia	15	29	9	2	252
allach	264	70	32	3	265

uts volés:

Nixon 22; Raines 6; Hudler 9; Martinez 8; Galarra 7; Garcia 4; Brooks, oley, Wallach 3; Fitzgerald, wen, Santovenia 2.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	40	33	547	—
NEW YORK	39	32	549	—
MONTRÉAL	40	34	540	½
ST. LOUIS	36	35	514	3½
PITTSBURGH	29	41	406	9½
PHILADELPHIE	24	46	348	14½

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
SAN FRANCISCO	44	29	611	—
HOUSTON	42	32	562	4½
CINCINNATI	39	34	542	5
LOS ANGELES	37	36	500	7
SAN DIEGO	36	39	473	9
ATLANTA	29	44	403	15

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BALTIMORE	41	30	586	—
TORONTO	36	38	493	6½
BOSTON	34	37	486	7
NEW YORK	36	37	486	7
CLEVELAND	34	38	472	8½
MILWAUKEE	35	40	459	9
DETROIT	27	44	386	14½

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
OAKLAND	46	29	608	—
KANSAS CITY	42	31	583	2
CALIFORNIE	41	30	571	3
TEXAS	40	32	556	4
MINNESOTA	37	37	493	8½
SEATTLE	33	41	438	12½
CHICAGO	29	47	387	16½

Les lanceurs

g-p

	g	p	ml	ra	b	mp	mpn
urke	5-1	42	1	29	25	255	
ey	1-0	12	0	2	8	150	
ardner	0-1	52	3	4	4	476	
leon	0-0	42	1	2	1	93	
ross	7-6	109	1	52	83	428	
esketh	4-2	191	21	15	9	78	
ngston	32	45	12	42	42	37	
arinez	5-1	110	1	2	2	294	
McGaffigan	13	38	11	17	16	399	
erez	3-8	82	40	60	40	39	
Smith	7-3	99	25	53	226		

Victoires préservées:

Burke 5; Hesketh, McGaffigan 2.

Faut-il sanctionner la Chine ?

L'Ouest doit maintenir les ponts et faire preuve de patience

AU MOMENT où le Parti communiste chinois confirme la victoire des « durs » par un renouvellement du bureau politique, les pays occidentaux continuent à s'interroger sur la nature et l'ampleur des sanctions à prendre contre un régime qui a tiré sur sa jeunesse et bafoué les droits fondamentaux. De toute évidence, les mesures de protestation prises à l'Ouest n'ont pas été à la hauteur de l'émotion qu'ont suscité les scènes de violence et de la brutalité contre les étudiants.

N'aurait-il pas fallu alors, que les gouvernements du monde non-communiste réagissent beaucoup plus fermement en réduisant sensiblement les échanges commerciaux, sinon en coupant tous liens avec la Chine ?

Cette question n'est pas nouvelle. Les Occidentaux y sont confrontés chaque fois qu'une dictature communiste recourt à la force pour contenir l'opposition intérieure. Mais ils ont toujours hésité à traduire clairement leur indignation par des représailles sévères et à long terme. De l'expérience tirée des rapports avec Moscou et ses pays satellites, l'Ouest a finalement conclu, envers et malgré les épisodes de répression, que le moyen le plus efficace de faire avancer la démocratie dans les pays communistes était de maintenir et de développer les relations politiques et commerciales. Bref, qu'il n'y avait pas, à longue échéance, d'alternative praticable à la coexistence et au rapprochement.

Les premières réactions des gouvernements occidentaux ont été des plus modérées. Ainsi, le Japon a-t-il décidé de suspendre un crédit de quelques milliards de dollars à la Chine, pendant que les États-Unis retardaient leur appui à des prêts accordés par la Banque mondiale et à la Banque asiatique de développement. Certains pays européens, tels l'Italie et la Belgique, ont également reporté l'octroi de prêts au gouvernement de Pékin.

Quant au Canada, il ne semble pas croire à l'efficacité des sanctions économiques. Selon l'ambassadeur canadien à Pékin, dont la position a été appuyée par le premier ministre Mulroney, la Chine est un des pays du monde qui dépend le moins du commerce extérieur. Le boycott commercial aurait donc peu d'effet, s'il faut en croire le diplomate.

Mais l'hésitation des gouvernements occidentaux ne profite-t-elle pas aussi aux grandes entreprises qui veulent rester présentes dans un des

marchés extérieurs les plus prometteurs ?

Il est évident que les firmes occidentales cherchent à tirer parti du commerce avec les pays communistes, tout comme les sociétés chinoises tentent de bénéficier des échanges avec l'Ouest. C'est la règle élémentaire du commerce. En fait, l'enjeu véritable ce n'est pas la valeur des profits que retirent les entreprises occidentales, mais l'existence même des rapports entre l'Ouest et la Chine.

Les Occidentaux doivent maintenir les ponts qui les relient aux Chinois de manière à éviter que la réconciliation Pékin-Moscou, consacrée récemment, ne se retourne contre eux. La « normalisation » des relations avec le gouvernement chinois lancée en 1972 par l'ancien président américain, Richard Nixon, reste plus nécessaire que jamais.

D'autant que les régimes communistes ne pourront démocratiser leurs institutions politiques que s'ils modifient leur base économique... par un commerce accru avec l'Occident.

Ceci dit, rien n'empêche l'Ouest de prendre des mesures spécifiques qu'il pourra monnayer le cas échéant. C'est le sens des sanctions limitées adoptées par les Américains et les Japonais. Et dans le même esprit, la Ville de Montréal aurait dû interdire la présentation du Cirque de Shanghai à la Ronde. Les relations entre les deux villes jumelées en auraient certes été affectées, mais pour un temps seulement.

Bien sûr, la lutte pour le pouvoir semble se poursuivre dans les instances du Parti communiste et on ne peut exclure qu'elle aboutisse à un grand bond en arrière, à une remise en cause systématique de cette décentralisation économique engagée au cours des années quatre-vingt et qui avait suscité tant d'espoirs ? Mais ce scénario paraît improbable ; il faut plutôt s'attendre à un retour à une plus grande centralisation.

À l'instar d'autres pays communistes, la Chine cherche une nouvelle voie, celle qui lui permettrait de rendre son économie plus efficace mais sans remettre en cause le régime politique et la domination du parti sur les institutions. Est-ce un leurre ? La réponse viendra-t-elle plutôt de Varsovie, de Budapest, où les partis communistes apprennent, graduellement, à cohabiter avec une opposition ?

— ALBERT JUNEAU

Lucien Saulnier, homme intègre

Le Québec voit partir un grand artisan de sa modernité

EN DÉCÉDANT d'un coup, peu avant la Saint-Jean-Baptiste, Lucien Saulnier n'aura pas provoqué de commotion au Québec. Et pourtant notre collectivité vient de perdre un des grands artisans de sa modernité. Ce modeste marchand de quartier, en effet, dirigea à un tournant décisif l'administration municipale de la plus grande ville du pays. Il y aura implanté aussi l'arbre rare de l'intégrité dans la vie publique.

Il n'aura pu, cependant, donner toute sa mesure. Dans ses fonctions exigeantes — il en avait la plus haute conception et le plus grand respect — la santé lui a trop tôt fait défaut, alors qu'il arrivait au faite de sa maturité. L'ex-président du comité exécutif de la Ville de Montréal n'en poursuivit pas moins une longue carrière à la tête de quelques-unes de nos grandes sociétés d'État.

C'est à bon droit que pendant dix ans, de la victoire de Jean Lesage à Québec (en 1960) jusqu'à la Crise d'octobre (en 1970), on désigna le pouvoir à Montréal sous l'appellation de l'équipe Drapeau-Saulnier. Alors que le maire s'affairait à de grands projets sans toujours se soucier des conséquences, son bras droit modernisait la gestion municipale de la métropole et, dans la mesure du possible, assumait la tâche difficile de veiller à la dépense.

Sans les années de folles grandeurs auxquelles il ne put toujours résister, Lucien Saulnier aurait sans doute laissé à Montréal un héritage économique et social un peu moins précaire. On lui doit néanmoins le métro, la police de la Communauté urbaine, une belle lutte contre la pègre, la priorité du français dans le pouvoir local, voire la conversion du régime au logement social, domaine où le Québec accusait un retard accablant.

Mais Lucien Saulnier n'a pu continuer sur la même lancée quand il accéda à la présidence de la CUM, nouvellement formée. Il avait déjà été brisé par les excès de la Ville à l'époque, les intri-

gues du chef du Parti civique, une rébellion syndicale à la police. Il fallait être d'acier pour tenir bon alors, surtout dans le contexte de contestation sociale et nationale à la fois qui valait souvent à la métropole un climat d'émeute.

Secrètement fragile, moins froid qu'il l'affichait le plus souvent à l'extérieur, et malgré l'expérience que cet auto-didacte avait apprise à la rude école du commerce, le conseiller municipal de Villieray-Ahuntsic n'avait pu résister plus longtemps aux tempêtes socio-politiques de la fin de la révolution tranquille.

Conservateur devant les contestations, Lucien Saulnier savait pourtant se révéler progressiste contre les préjugés sociaux de son époque. Ainsi on avait pu le voir, un jour, dans le grand hall de l'hôtel de ville, tenir tête à une délégation de propriétaires bornés, furieux qu'on osât loger des assistés sociaux dans leur voisinage.

Lucien Saulnier n'avait pas honte de rester au milieu de sa société montréalaise, faite aussi de pauvres. Il partageait toutefois l'idéologie nationaliste de son temps, qui voyait dans les grandes réalisations collectives la principale stratégie du progrès pour le Québec, même quand parfois le triomphalisme l'emportait sur l'intérêt national.

Assez curieusement, ce nationaliste discret mais convaincu, proche de René Lévesque sinon de l'idéal indépendantiste, aura été emporté, au creux de la crise de son temps, par la stratégie fédérale de mise au pas du Québec et de ses velléités d'émancipation.

En revanche, et contrairement à d'autres de sa génération que leur patriotisme n'empêcha guère de se servir largement au plat de l'État, Lucien Saulnier sera resté foncièrement intègre. C'est ce témoignage d'intégrité et de dévouement au service de la collectivité montréalaise et québécoise qu'il faut souligner en regrettant son départ.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Le cessez-le-feu en Angola

Un accord qui dégage l'horizon en Afrique australe

UN CERTAIN flou sur les travaux du sommet africain, réuni au Zaïre la semaine dernière pour régler le conflit angolais, peut inciter au scepticisme quant à la sincérité de la réconciliation entre adversaires. Néanmoins, avant les possibles complications politiques, un fait est acquis : la guerre civile entre les soldats de l'armée gouvernementale et les maquisards de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) a pris fin.

Officiellement, l'accord est intervenu entre Africains, grâce aux patients efforts du président Mobutu et de l'Organisation de l'unité africaine, sans interférences étrangères. Mais la ténacité du chef de l'État zaïrois, en bons termes avec les deux camps, n'aurait sans doute pas été à ce point récompensée sans les pressions des États-Unis sur un mouvement de rébellion qu'ils aident et sur un chef d'État dont le réalisme tempère les proclamations marxistes. Face à la crise économique provoquée par le départ trop hâtif des Portugais, puis par la guerre civile, le président Dos Santos, déjà invité à la raison par Moscou, était de plus en plus enclin à composer avec Washington et avec les institutions monétaires internationales.

Le sommet de Gbadolite est un prolongement du traité signé en décembre par l'Afrique du Sud, l'Angola et Cuba pour rétablir la paix en Afrique du Sud-Ouest, après de laborieuses tractations à

Brazzaville. Salué par M. Gorbatchev comme « une percée dans le déblocage des conflits régionaux », ce traité liait l'indépendance de la Namibie, sous contrôle sud-africain, au retrait des Cubains installés en Angola pour remplir le « devoir internationaliste » de M. Fidel Castro.

L'accord aura été le point de départ de la marche de la dernière colonie d'Afrique vers une indépendance qui devrait intervenir en 1990. Mais il y manquait — pour la pacification de l'Angola — l'accord des maquisards de l'UNITA. Le président Dos Santos offrit une sorte de « paix des braves » à un adversaire implanté dans un tiers du territoire. Le parti unique au pouvoir acceptait de discuter avec son ancien rival pendant la lutte contre les Portugais mais pas avec son chef.

Sans doute troublé par les déclarations savamment ambiguës des Américains sur le soutien qu'il pouvait encore espérer d'eux, pressé par des présidents africains — tels MM. Houphouët-Boigny et Bongo — en qui il a confiance, M. Savimbi a accepté de serrer la main de M. Dos Santos, non sans avoir écarté auparavant toute idée d'exil doré, aux États-Unis ou dans quelque pays ami. La suggestion de la majorité des médiateurs africains consiste apparemment à ce qu'il se cantonne dans son « quartier général » jusqu'à l'organisation d'élections dans deux ans. Reste à savoir quel rôle politique lui serait ensuite imparté.

— LE MONDE

LA SITUATION REVIENT À LA NORMALE !



LETTRES AU DEVOIR

Congédiement

Lettre à M. Michel Pallascio, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal

NOUS vous adressons cette lettre au nom de l'Instance de coordination de la solidarité avec le Chili, un organisme représentatif de la communauté chilienne de Montréal, dont M. Luis Zuniga est membre.

M. Zuniga a été congédié par la CÉCM le 16 décembre 1988, d'une façon discriminatoire, à cause de son accent chilien. Il a porté plainte auprès de la Commission des droits de la personne du Québec.

Cet incident a causé beaucoup d'émotion parmi les membres de notre communauté. Malheureusement, jusqu'à présent, aucun règlement n'est intervenu dans ce dossier, malgré la bonne volonté de M. Zuniga pour en arriver à une entente avec votre Commission.

Nous savons que la CÉCM a adopté, en février dernier, une politique d'accès à l'égalité à l'intention des membres des différents groupes ethniques. Il faudrait donc, dans ce cadre, solutionner le problème de M. Zuniga dans les plus brefs délais.

Nous vous demandons d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour apporter une solution au cas de M. Zuniga, auquel nous avons exprimé notre solidarité et notre appui.

— OSVALDO NUNEZ
Montréal, le 16 juin.

L'indépendance des parents

Réplique à M. Pallascio

EN DIX ANS d'observation de la scène scolaire, comme parent d'un enfant dans les écoles que vous présidez, c'est la première fois que je constate que le comité central de parents de la CÉCM prend une position autonome en pensant aux intérêts des parents, sur la loi 107, loi chaudiement applaudi par l'ensemble des structures parentales du Québec, dont la Fédération des comités de parents que préside M. Henri Gervais.

Et alors, vous vous permettez de les sermonner. D'abord d'une façon méprisante en contestant leur représentativité.

Et là vous glissez sous silence que s'ils ne sont pas représentatifs comme vous l'affirmez, c'est que vous avez fait de manière contestable votre travail, car la mise en place et le fonctionnement de cette structure fait partie de vos responsabilités.

Ensuite se glisse le paternalisme car vous leur laissez entendre qu'ils ne sont pas assez compétents pour bien analyser la situation.

Pour enfin, et c'est le comble, leur signifier qu'ils devraient agir sous votre aile et apporter des « critiques constructives ».

Eh bien non, le comité central de parents est une structure formellement autonome et c'est son devoir d'agir ainsi lorsque la structure que vous dirigez s'éloigne de leurs intérêts.

En tant que parents, je les encourage de toutes mes forces.

— JEAN TREMBLAY
Montréal, le 19 juin.

Les réveiller

DANS son allocution décrivant sa philosophie écologique, (LE DEVOIR, 16 juin), le ministre fédéral de l'Environnement, M. Lucien Bouchard, veut nous faire croire que « contrairement au Club de Rome, qui proposait en 1972 une « halte à la croissance », la Commission Brundtland nous convie à une croissance de type nouveau, une croissance qui préserve et prolonge les ressources de la planète, une croissance en harmonie avec l'environnement ».

Cette déclaration est d'une absurdité logique totale. Il est physiquement impossible pour les ressources de la planète de soutenir les diverses économies humaines indéfiniment. Déjà, des transformations nuisibles à l'équilibre planétaire ont été faites, et la situation se dégrade. Et on nous propose de continuer !

Même avec une plus grande efficacité d'usage, les ressources et les énergies non-renouvelables vont continuer d'être extraites pour agrandir la base de capital physique déjà existante. Même si la pollution au bout de la ligne du processus industriel est réduite considérablement, on doit continuer d'utiliser les énergies non-renouvelables quand même, pour faire tourner la machine industrielle. Sans exception, elles sont toutes dommageables à l'environnement (hydro-électrique, nucléaire, fossiles), au niveau d'usage moderne.

Il est ironique de constater que ceux qui dirigent nos économies industrielles, qui se considèrent « réalistes et pragmatiques », peuvent se bercer si fatalement de l'illusion que leurs joyaux pourront croître jusqu'à des niveaux encore insoupçonnés, sans créer des effets secondaires qui les tueront lentement en même temps.

Peut-être faudra-t-il des catastrophes pour les réveiller.

— MARCO ERMACORA
Québec, le 18 juin.

Pour sa santé

ON VOUS écrit pour vous dire que nous, à la Maison des Jeunes La Galerie du quartier St-Henri de Montréal, avons rencontré M. Mario Turcot le 15 mars lors d'une soirée sur le sida. Nous avons eu beaucoup d'information et nous en sommes satisfaits.

Mario nous a appris ce que c'était le sida et aujourd'hui nous lisons l'article dans le journal et trouvons que ce n'est pas satisfaisant venant de votre part.

Nous pensons que si vous enlevez ses médicaments, il mourrait en mourir car d'après ses commentaires ça pourrait devenir grave et même mortel.

Pour ce qui en est de son régime alimentaire, le *fast-food* n'est pas bon pour sa santé. Il a besoin de nourriture saine car il a des problèmes de foie.

Mario est plus utile à la société en continuant à informer les gens sur les dangers de cette maladie que d'être dans le trou de la prison.

— Sébastien BOURASSA
Stéphane CÔTÉ, Dominic MAILHOT, Éric CHOINIERE, Josée CHENARD, Nathalie PHILLIPPON, Johnny JOE Patrick CHOINIERE, Rémi TREMBLAY, Karine ST-PIERRE
— Jacques DORION, Clément VALLIÈRES, Gilles DUMOUCHEL, Francine DE GUISE
intervenant
Montréal, le 20 juin.

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour fins d'identification dans nos dossiers. Prière de s'en tenir à moins de deux pages dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc. LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

L'usage

S'IL N'Y A que le condom à proposer aux Québécois, ceux-ci ne mourront pas du sida, mais de leur plus belle mort, la dénatalité. Car, il est scientifiquement prouvé que l'usage du condom ne donne pas des enfants très forts... En plus d'avoir des Québécois de plus en plus désaxés sexuellement...

— MICHEL LAFLEUR
St-Lambert, le 12 juin.

Noble justicier

FÉLICITONS chaleureusement le noble justicier, le ministre André Bourbeau, d'avoir retenu son bras vengeur en retirant son projet de loi 144.

Mais, après cette fourberie et l'aveu de son incompétence, que fera le généreux ministre pour les démunis ? Car sa loi 37 de meure et lui permet de poursuivre le harcèlement des pauvres.

Des milliers d'enfants continuent d'être privés d'un plein épanouissement sur le plan physique, moral et spirituel. Des milliers d'entre eux continuent d'être maltraités et abusés, d'être affaiblis par la malnutrition et la maladie.

Quand le ministre reconnaît-il les droits des enfants et pourra-t-il leur garantir que les atteintes à leur dignité ne seront plus tolérées ?

S'il veut redresser des torts, que le valeureux ministre conduise son expédition punitive du côté des nantis, du côté du Conseil du Patronat ou de l'Association des manufacturiers, du côté des banques et des lobbies des possédants. Le beau chevalier des pauvres aurait-il le courage d'y débusquer là certains tricheurs cent et mille fois plus gros ?

— DANIEL GAGNON
écrivain
Montréal, le 20 juin.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements : (514) 844-5738

« LE DEVOIR » (USPS #003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518

Se battre, à l'école, pour le français

Examen minable

Lettre à M. Alain Mercier, direction de la sanction des études

LE 15 JUIN après-midi, les étudiants du Québec du 5e secondaire subissaient l'examen de Compréhension d'un discours oral, dans le cadre des examens de Français présentés par le ministère de l'Éducation.

En tant que professeure de français de 5e secondaire, je regrette, monsieur, de me trouver dans l'obligation de contester cet examen et ce, pour les raisons suivantes :

Premièrement, la présentation du texte. Le reportage a-t-il été enregistré dans un salon du livre où professeur, éditeur, bédéiste étaient interviewés et devaient répondre en improvisant ? Nous retrouvons, tout au long du reportage, un français minable, des hésitations, des « tu sais », des « je veux dire que », des phrases inachevées, des répétitions assomantes et j'arrête l'énumération.

Au plan technique, une élocution beaucoup trop rapide. Et que viennent faire ces voix de fond, ces bruits d'eau et de bateau et de vitres cassées et de cris de canards qui empêchaient vraiment la compréhension du reportage. Qu'est-ce qui était le plus important : les bruits onomatopiques ou le reportage ?

Deuxièmement, le contenu du texte. En soi, le thème était intéressant : l'évolution de la bande dessinée au Québec. Mais pourquoi l'avoir présenté dans une telle dilution ? C'est à s'y perdre comme dans un véritable labyrinthe ! Je veux bien croire, monsieur, que nous n'en sommes plus aux textes classiques et structurés des Boileau, des Racine et des Molière (textes qui ont tout de même formé des têtes bien faites), mais ne pouvait-on pas présenter aux étudiants de fin de secondaire un reportage mieux charpenté. Personnellement, je suis convaincue que c'est manquer de respect et minimiser la capacité intellectuelle du jeune d'aujourd'hui que de présenter un tel reportage.

Autre point. Le magazine CROC occupe une place de choix dans le reportage présenté. Remarquez que je n'en veux pas à son éditeur, M. Jacques Hurtubise. Aujourd'hui au Québec, la liberté d'expression va bon train. Mais je trouve pitoyable et lamentable et j'ai honte en tant que professeure de français et citoyenne du Québec de présenter ça comme point de référence à nos étudiants. Où sont nos priorités culturelles ?

À un moment de notre histoire où nous parlons tant de revaloriser le français, de redonner à notre langue droit de cité, où nous imposons lois et sanctions à qui ne se conforme pas aux décisions gouvernementales touchant la langue

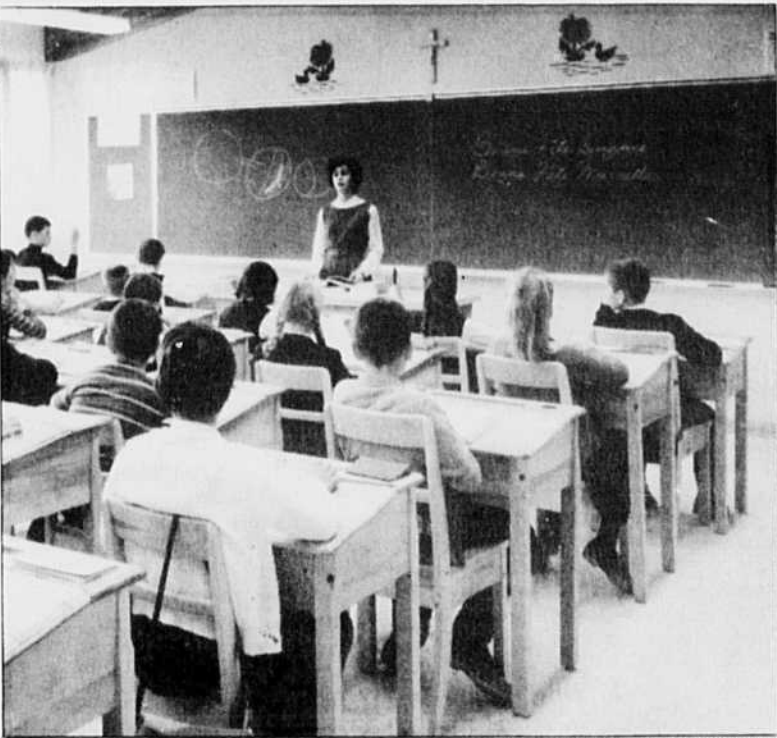


PHOTO GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

« Monsieur le ministre de l'Éducation, le jour où vous m'avez donné 30 élèves de plus (j'en avais déjà 90), j'ai été débordée. »

française, à ce moment dis-je, voilà ce que le ministère de l'Éducation du Québec présente à nos jeunes comme examen de fin d'études secondaires.

Dans la présentation du reportage, on demandait à l'étudiant de vérifier ses connaissances et de faire des découvertes. Il a vérifié quoi ? Il a découvert quoi ?

J'ose espérer, monsieur, qu'un très grand nombre de professeurs de français continueront la lutte avec les jeunes qui désirent conserver la langue de chez nous et que des reportages minables comme celui du 15 juin 1989 ne referont plus surface.

— MADELEINE PAQUIN
Nicolet, le 16 juin.

La hache ! la hache !

JACQUES Renaud nous a donné *Le Cassé*, premier roman en joul. Puis vint Michel Tremblay, et *Les Belles-Sœurs*. Enfin, Gilles Ouellet nous présente, au Griffon d'argile, *Méthodes quantitatives en sciences humaines*, un manuel de mathématiques en joul. Il va sans dire que l'intention littéraire n'est pas du tout la même.

Qu'on en juge. « Nous remercions toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à la réalisation de cet ouvrage, particulièrement aux professeurs de sciences humaines et de mathématiques des cégeps X et Y avec qui j'ai échangé et discuté des différents sujets traités dans ce texte » (avant-propos).

« Il arrive souvent que l'on dissocie les sciences humaines des sciences de la nature à cause d'une opposition entre les méthodes qualitatives et les méthodes quantitatives. On argumente alors que le fait humain ne se mesure pas. S'il est vrai que certaines réalités humaines échappent à la mesure, on peut réduire cette objection en montrant qu'on peut parfois trouver des indicateurs objectifs qui expliquent certains phénomènes et ce, en faisant appel aux mathématiques. Les mathématiques s'intéressent aux relations entre les données. La quantification a certes des limites » (p. 3).

« Parfois, il n'est pas toujours évident que telle ou telle partie d'une population doive être considérée susceptible de tel événement » (p. 17). « Pour fins de calculs de la moyenne... » (p. 74). « En faisant l'étude des notes des 500 étudiants inscrits au concours mathématique du collège POP... » (p. 91). « On peut éliminer ces différences et augmenter la précision des calculs en considérant les fréquences relatives avec quatre ou cinq (ou plus) décimales » (p. 107). « Question mal appropriée ou mal posée » (p. 165).

« Bien qu'on ne puisse jamais considérer qu'un indice est parfait dans le sens où il contient toute l'information, un indice bien construit peut s'avérer être un indicateur très efficace pour quiconque doit prendre des décisions » (p. 208). « Il existe plusieurs indices qui sont véhiculés régulièrement dans les médias fournissant ainsi des in-

dications, des informations... » (p. 227).

En 1960, le Frère Untel écrivait : « Pour nous guérir, il nous faudrait des mesures énergiques. La hache ! la hache ! c'est à la hache qu'il faut travailler : a) contrôle absolu de la radio et de la tv. Défense d'écrire ou de parler joul sous peine de mort ; b) destruction, en une seule nuit, par la police provinciale, de toutes les enseignes commerciales anglaises ou jouales ; c) autorisation, pour deux ans, de tuer à bout portant tout fonctionnaire, tout ministre, tout professeur, tout curé, qui parle joul » (*Insolences*, Homme, 1988, p. 35).

En 1988, il ajoutait : « J'écrivais tranquillement ces énormités. J'ai cru un moment que la partie était gagnée. J'oubliais la Bétise au front de taureau » (*Ibid*).

T'sé veu dir', man ?

— CLAUDE DUCHARME
Saint-Laurent, le 9 juin.

Du délire !

AU SECOURS, M. Ryan ! Le jour où vous m'avez donné 30 élèves de plus (j'en avais déjà 90), j'ai été débordée. Dès que je leur donne 10 lignes à écrire, je ramasse plus de mille lignes à corriger. Imaginez quand ils écrivent quatre pages !

Votre « nouveau » programme de français (1979) est axé sur les habiletés à développer. Une des plus difficiles à acquérir pour un jeune est l'habileté à écrire. Alors, vous me dites : « Faites-les écrire. C'est en forgeant qu'on devient forgeron. »

J'admire votre logique, mais je croule sous ma pile de corrections. Elle envahit ma vie privée. De septembre à juin, j'ai ma pile au lever, au coucher, avant et après les repas, en fin de semaine. Je la traîne au salon de coiffure, chez le dentiste. Je respire un peu en début de session, quand je viens de remettre les notes pour un bulletin, et ça repart, après un jour ou deux, comme un délire permanent !

J'aime enseigner le français. J'aime ma langue ; c'est une belle langue. J'aime les jeunes et l'adolescence. Je me couche tôt. Je fais de l'exercice. J'entretiens mon feu sacré. Il faut ! ça sonne à 8 h 30, jeunes loups et jeunes louves m'attendent, 30 autres à 9 h, etc. J'es- saie toutes sortes de stratégies nouvelles, mais si je ne contrôle pas assez leurs apprentissages, ils n'apprennent pas grand-chose.

Vous m'avez demandé de leur donner « une formation riche et solide », mais vous avez oublié que j'étais un être humain et non une mécanique. Je crie au secours parce que je veux rester un être humain. J'ai besoin de respirer pour bien enseigner.

— MADELEINE MORIN
Ville de La Baie, le 16 juin.

Décadence à Montréal

Lettre au maire Doré

J'HABITE le Plateau depuis cinq ans et je marche fréquemment dans le quartier. Souvent, je passe autour du Carré St-Louis. J'écris bien « autour », car je n'ose plus y pénétrer le soir venu, même accompagnée de mon ami.

Le 25 mai, j'ai dû traverser à deux reprises le Carré. Quel spectacle désolant, tant à l'aller qu'au retour. Plus tôt en soirée, vers 19 heures, il y avait un regroupement d'une dizaine de jeunes adultes dans la vingtaine qui fêtaient probablement cette soirée de début d'été.

La bière y coulait à flot et je me suis demandée depuis combien d'heures ils y étaient. Certainement depuis un bon bout de temps, constatant l'état d'ébriété passablement avancé ainsi que la hauteur de la « pyramide de cadavres de bière » amoncelée au centre de ce regroupement.

Il y avait, non loin de là, les itinérants habituels qui buvaient tranquillement, ayant pris soin de conserver le sac de papier recouvrant « l'étiquette » de leur breuvage.

A mon retour vers 23 heures, ces jeunes avaient laissé place à d'autres fêtards dont deux étaient côte à côte en train d'uriner sur le terrain d'un résident du Carré.

Au fil des ans, je remarque une détérioration certaine dans les habitudes des Montréalais, surtout ceux qui ont pris le Carré d'assaut pour en faire leur terrain de jeux, en n'oubliant pas de laisser leurs excréments dans les terrains attenants au Carré ou à ceux des rues avoisinantes.

Je crois qu'un règlement muni-

cipal interdit toute boisson alcoolisée dans des lieux publics tels les parcs, etc. Sous le régime du maire Drapeau, ce règlement était appliqué systématiquement. Je constate aujourd'hui que, sous votre administration, n'importe qui peut s'installer n'importe quand dans les parcs pour boire aisément, agir de façon vulgaire et souvent arrogante, en plus de pisser sur les pieds des passants ou des résidents.

Ce comportement décrit ici est devenu l'apanage de plusieurs Montréalais. La municipalité attend-elle que ce phénomène soit si répandu que rien ne puisse être changé par la suite ?

Depuis plusieurs années, la Ville de Montréal a mis sur pied des infrastructures pour développer un circuit touristique comprenant entre autres la rue Prince Arthur. Rue piétonnière, elle commence à la rue St-Laurent pour aboutir à la rue St-Denis en passant par le Carré St-Louis et sa « faune décadente ».

Je ne puis que penser, en circulant dans cet environnement, combien nous sommes encore un peuple de « mal appris ». Native de Montréal et résidente du Plateau, je comprends, en voyant ce spectacle, pourquoi les gens élisent de moins en moins domicile au centre-ville. Pour leur part, les banlieusards en visite sont à même de vérifier que leur choix de quitter la ville était sain.

La Ville, quant à elle, semble déjà être dépassée par le problème. À moins que la décadence et le laisser-aller des Montréalais fassent vraiment partie de sa politique du développement touristique.

— PAULE LAMARCHE
Montréal, le 6 juin.

Notre politique étrangère

Plus énergique

COMME membre de l'ONU, de la Francophonie, du Commonwealth ou d'autres organismes semblables, le Canada possède des tribunes internationales pour mettre l'accent sur le respect des droits de la personne.

Face à des situations explosives qui menacent notre planète, nous devons nous doter d'une politique extérieure énergique et nous donner les outils adéquats pour prouver notre détermination de lier notre aide au respect des droits fondamentaux.

Quand nous pensons aux sommes colossales qui sont mises sur la recherche de la domination militaire ! Grâce à des armes en provenance de pays comme les USA, l'URSS, la France, l'Angleterre ou le Canada, des peuples entiers connaissent la misère. En réorientant une partie seulement de ces montants, nous pourrions redonner espoir, confiance et joie aux deux-tiers de l'humanité.

L'apartheid d'Afrique du Sud demeure probablement un des crimes les plus traumatisants de notre monde. Voilà encore un domaine où il est plus facile de prêcher la vertu que de passer aux actes : tant que cette nation recevra une aide technologique, économique, militaire, des millions de Noirs seront les victimes de la répression et de l'injustice.

Que penser de la dette — gigantesque — des pays du Tiers-Monde ? Cette absence d'équilibre dans les relations internationales — potentiellement dangereuse si rien n'est fait pour y remédier — doit trouver une solution rapidement. Sans aucun doute, les nations industrialisées qui profitent largement de cette dépendance des pays défavorisés, possèdent les ressources nécessaires pour corriger cette tendance.

La seule façon de s'en sortir — et nous avec eux — ne repose-t-elle pas sur l'édification d'un ordre économique basé sur des principes de fraternité, de solidarité, de justice entre tous les peuples ? Est-ce normal que 30 % de la population condamne les 70 % qui restent à vivre dans des conditions aussi inhumaines ?

Face à tous ces régimes qui torturent, emprisonnent, tuent pour des raisons politiques simplement parce que des gens osent penser différemment, ne possédons-nous aucun argument de poids pour imposer le bon sens ? Devons-nous nous taire devant des atrocités vécues ces derniers mois dans des pays comme le Liban, Haïti ou la Chine ?

Cette situation qui pourrait devenir explosive et dévastatrice, peut être renversée si les pays les plus influents à l'Ouest comme à l'Est adoptent les mesures qui s'imposent de toute urgence pour redéfinir de nouvelles priorités axées sur le désarmement, l'instauration d'une plus grande justice dans l'aide apportée aux nations défavorisées, la recherche d'un meilleur équilibre entre les peuples.

Notre ingéniosité, notre savoir-faire, notre volonté d'instituer un monde plus humain et notre intelligence représentent des atouts majeurs pour le Canada de saisir toutes les opportunités qui s'offrent dans les forums internationaux afin de restaurer la paix et la collaboration entre toute la communauté de notre vieille Terre, dans le respect absolu de la souveraineté et du droit des citoyens à se choisir eux-mêmes le système social à l'intérieur duquel ils veulent s'épanouir.

— ROGER LEMOINE
Deux-Montagnes, le 14 juin.

Revenir sur terre

Critique de l'IRIR

M. Jean-Pierre Jolivet, répliquant à Jean Francoeur, affirme que « les conclusions de l'IRIR sont très claires » (13 juin). Or, rien n'est moins vrai.

Depuis le premier rapport de l'IRIR sur les comparaisons salariales entre le secteur public et privé, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) s'est montré très critique envers l'IRIR, puisqu'en dépit d'efforts de clarification, l'Institut a été incapable de surmonter les vices de sa technique d'échantillonnage.

Or, cette année encore, il continue, comme à son habitude, de mélanger les pommes et les oranges en comparant les salaires des travailleurs du secteur public à ceux des travailleurs d'un amalgame de sociétés d'État et d'organismes publics et privés ne possédant comme seule caractéristique que le fait de compter plus de 200 employés, excluant ainsi de son échantillonnage plus de 60 % de la main-d'oeuvre !

L'Institut, dans son quatrième rapport de novembre 1988, et dans sa mise à jour en mai 1989, dit qu'il a toujours des réserves sur la fiabilité des données dont il dispose et, par conséquent, il faut interpréter les comparaisons avec la plus grande réserve. Comment ses conclusions peuvent-elles être « très claires » ?

À la décharge de l'IRIR, les comparaisons sont tout de même un peu plus réalistes que par le passé, et malgré les nombreuses failles mé-

thodologiques il faut louer l'effort de mise en garde sur l'interprétation des résultats.

Ceci dit, les « autres salariés québécois », employés qui travaillent au gouvernement fédéral, dans les municipalités et dans les entreprises de l'État, n'ont rien à voir avec le secteur privé.

C'est pourquoi, la stricte comparaison des employés du secteur privé (entreprises commerciales et non étatiques) révèle une fois de plus que le secteur privé accuse un retard de 10 % sur le public. Et on ne considère d'aucune façon la sécurité d'emploi.

Ce qui est peut-être encore plus important dans le contexte des négociations entre le gouvernement et ses employés, c'est que l'IRIR confirme que les ententes intervenues entre certains syndicats et le Conseil du Trésor prévoyant une augmentation des échelles salariales de l'ordre de 4 à 5 %, pour 1989, sont comparables aux enquêtes de planification salariale ainsi qu'aux données tirées des conventions collectives par Travail Canada (4,1 à 4,7 %).

Face au ralentissement économique prévu pour cette année et en 1990, face également à la stagnation du taux de chômage qui ne descendra pas, en moyenne, sous la barre des 9,5 %, certains syndicats devront rajuster leur tir et revenir sur terre.

— JACQUES GARON
directeur de la recherche socio-économique au CPQ
Montréal, le 14 juin.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ

POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS 842-9645

De beaux principes, mais pas d'action

Chez Mme Robic

LE 29 MAI, Mme Louise Robic, ministre adjointe au ministère de la Santé et des Services sociaux, présentait aux communautés culturelles le plan d'action élaboré par le Bureau de coordination des services sociaux. Ce plan d'action vise l'accessibilité des services de la santé et des services sociaux aux communautés culturelles.

Encore une fois, les organismes des communautés culturelles se sentent écartés et traités comme des citoyens de 2e catégorie. Ils attendent depuis des années que des actions concrètes soient posées pour solutionner les problèmes d'accessibilité à ces services.

Ce nouveau plan n'est pas exigeant et ne revendique pas de choses nouvelles. Il n'apporte pas d'objectifs quantitatifs sur le nombre d'établissements qui devraient présenter des plans d'accessibilité, ni sur le nombre de personnes provenant de communautés culturelles qui devraient être embauchées chaque année.

Il n'y a pas de paramètres pour évaluer son succès ; on ne dit pas qui devrait en faire l'évaluation. Le gouvernement qui a déclaré que ce plan représentait « une étape impor-

tante », n'accorde aucun budget pour l'implanter.

Il s'agit encore une fois de beaux principes sans aucun support. Un beau plan d'une maison sans structure et sans fondement. Avec un plan qui n'a que des exigences minimales et un gouvernement qui joue à faire des promesses sans accorder un véritable appui, il est évident que l'accessibilité des services aux communautés culturelles est encore aux limbes.

Au nom de 30 organismes représentant les minorités culturelles (liste ci-jointe), ACCESS demande que le gouvernement démontre ses véritables intentions en réservant un budget spécial pour favoriser l'accessibilité, implanter le plan et permettre de rendre les objectifs du livre blanc et les orientations du MSSS réalistes.

Ces sommes devraient servir, entre autres, pour l'embauche de professionnels provenant de communautés culturelles, des entente de services rémunérés avec les organismes représentant les communautés culturelles, la formation, le financement adéquat de ces organismes mêmes et le financement adéquat au Bureau de coordination des services.

— LUCIANA SOAVE

Pascual DELGADO
Alliance des Communautés
culturelles pour l'égalité dans la
santé et les services sociaux
Montréal, le 15 juin.

Au Conseil permanent de la Jeunesse

L'ÉQUIPE d'animation diocésaine de Jeunesse du Monde Montréal voudrait vous faire part de sa déception quant à la consultation publique effectuée par le Conseil permanent de la Jeunesse auprès des jeunes du Québec sur différents sujets.

Le Conseil ne devrait pas dépenser argent et temps dans des consultations de ce type ou dans des recherches sur la situation des jeunes, car il s'en est déjà fait un bon nombre. Les problèmes et besoins de la jeunesse au Québec sont connus de la population et encore davantage des intervenants jeunesse.

Il serait plus responsable pour le Conseil de passer à l'action afin de réclamer pour les jeunes la parité de l'aide sociale, une politique de plein emploi, une réforme en profondeur du système de l'éducation en collaboration avec les professeurs, les

élèves, les parents et les groupes impliqués, rendre plus équitable l'octroi des prêts et bourses, etc... Il existe beaucoup de domaines où il est temps d'agir !

Aussi, nous nous interrogeons sur le rôle du Conseil permanent de la jeunesse qui n'a aucun pouvoir législatif ou autre que de conseiller le premier ministre. Le Conseil ne change rien à la réalité concrète des jeunes et ne semble défendre réellement les intérêts de l'ensemble de la jeunesse.

D'ailleurs, M. Robert Bourassa a rejeté du revers de la main ses propositions sur la parité de l'aide sociale. Cela n'est pas garant d'un avenir prometteur pour les jeunes au Québec, surtout pour les plus défavorisés et les plus démunis de notre société.

Nous soutenons les propositions de la Jeunesse étudiante catholique (JÉC) et le Mouvement des étudiants chrétiens du Québec (MÉCQ) ; que l'argent consacré au Conseil soit remis aux organismes de jeunes qui travaillent sur le terrain ainsi qu'à la mise sur pied d'une fédération autonome des organismes de jeunes qui serait le porte-parole officiel de la jeunesse québécoise.

Cette fédération n'aurait pas le mandat de conseiller qui que ce soit, mais de revendiquer et de proposer des alternatives concrètes aux problèmes des jeunes.

Ces propositions sont, à notre avis, beaucoup plus près de la réalité des jeunes et seraient davantage à l'image du dynamisme et du travail des différents groupes de jeunes du Québec.

Soulignons, enfin, l'inexistence de la dimension spirituelle et de la solidarité internationale dans les préoccupations soulevées par le Conseil lors des audiences publiques. Ces préoccupations, pourtant, rejoignent bon nombre de jeunes.

— Richard CHARTIER
— France MARINEAU
— Pierre MÉNARD
— Ann MODRAK
— Louise FRÉCHETTE
— Benoît BRUNET
— Chantal BUREAU
— Cleide FORNIGA
— Bella Patricia PLACIDE
— R.-Guy TAPIN
— Franco COCCO
Jeunesse du Monde Montréal
Montréal, le 15 juin.

Des cimetières écologiques

JE TROUVE l'idée de planter un arbre à chaque fois qu'une personne meurt, merveilleuse. Ce geste symbolique ramène aussi l'idée de la vie et de l'espoir que suscitent les arbres.

Cependant, je ne crois pas que l'on devrait aménager un espace spécifique pour les gens qui sont morts du sida. Ce geste engendrerait une « ghettoïsation » des sidéens. Il serait dommage qu'en cherchant une façon originale de sensibiliser les gens à cette terrible maladie on reproduise ce contre quoi on se bat.

Il existe à Montréal deux immenses cimetières : Notre-Dame-des-Neiges et Mont-Royal. Ils représentent près de 2 kilomètres carrés du plus beau terrain qui existe à Mont-

réal, soit près de 50 % du Mont-Royal.

Depuis près de 150 ans qu'on les exploite, il s'est produit un phénomène intéressant : d'abord l'aménagement de ces terrains a sauvé le Mont-Royal de l'envahissement urbain, le terrain a été nivelé, les pentes adoucies facilitant l'exploitation à des fins linéaires. On y a aussi aménagé un réseau d'aqueduc. Malheureusement, on a aussi beaucoup trop déboisé...

Depuis les années 70, la crémation représente près de 35 % des ensevelissements. Cette tendance semble augmenter à plus de 5 %, ou 10 % chaque année, suivant bien sûr qu'on en fait la promotion...

Ce phénomène requiert cependant plus de construction de mausolée-colombarium. Il y en a déjà

cinq au cimetière Côte-des-Neiges, trois au cimetière de l'Est et la tendance semble d'être de construire un mausolée aux trois ou quatre ans, au cimetière Côte-des-Neiges, à lui seul.

Avec une superficie moyenne de près de 25.000 pieds carrés, on peut facilement extrapoler et deviner quel serait l'usage du cimetière de l'an 2000... d'immenses parcs de bétons de mausolée qui se succéderaient côte à côte.

Les cimetières de Montréal ont un rôle écologique beaucoup trop important pour que l'on ne puisse pas remettre en question leur aménagement. L'on pourrait les aménager de façon à leur donner une fonction plus écologique.

— ALAIN TREMBLAY
Toronto, le 14 juin.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Lac Meech

levoix, a trouvé le temps d'exhorter le Canada anglais à « dire oui au Québec ». Il a notamment pressé M. Vander Zalm de ne pas retirer son appui à l'entente.

M. Mulroney, les cheveux au vent, à la pointe de l'île aux Coudres (à 120 km au nord-est de Québec) a rappelé que les Québécois avaient dit oui au Canada lors du référendum de 1980, et que l'accord du lac Meech constituait une bonne façon pour le Canada de leur rendre la pareille.

« Je suis persuadé que le Canada va répondre à l'appel avec ouverture et générosité », a-t-il lancé à environ 200 personnes qui célébraient la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

Pour sa part, M. Bourassa, qui recevait une brochette d'invités à la traditionnelle fête de la Saint-Jean du premier ministre, tenue cette année au Jardin botanique de Montréal, était visiblement d'attaque pour une mise au point sur l'accord du lac Meech et les positions de ses détracteurs.

« Depuis deux ans, les adversaires de l'accord n'y ont trouvé aucune faille sérieuse. Ils n'ont proposé aucune solution de rechange. »

« Le Canada n'est pas une nation uniforme. Il est un paradoxe. Il a besoin de flexibilité. En ce jour de la Fête nationale des Québécois, si on apprendait que l'accord du lac Meech est refusé, ça ferait un bien drôle de fête du Canada, la semaine prochaine. »

M. Bourassa a comparé la campagne de « peur », menée par les adversaires de l'accord, à celle qu'avaient entreprise les adversaires du libre-échange. « On essaie de mettre en place un épouvantail, comme pour le libre-échange. Mais la révolution économique prédite par les adversaires du libre-échange n'est jamais venue, alors ? Je veux répondre à cette vague de peur par le réalisme », a indiqué M. Bourassa.

Le premier ministre ne peut pas comprendre que le Canada anglais refuse des demandes « si modérées, minimales et raisonnables ». « Ils ne veulent pas reconnaître une réalité sociologique, juridique et culturelle, un simple statut d'égalité. »

« Pourtant, les provinces ont accepté, il y a huit ans, le principe de la clause nonobstant, qui va beaucoup plus loin juridiquement que le statut de société distincte », a souligné le premier ministre.

Aurait-il accepté, en 1981, le principe de la clause nonobstant ? « C'est une situation hypothétique. Mais je vous dirai que la clause nonobstant, ce partage des pouvoirs entre le législatif et l'exécutif, constitue une sécurité juridique. »

Enfin, serait-il prêt à défendre son point de vue sur l'accord du lac Meech lors de la prochaine conférence des premiers ministres, en août prochain ? « Je ne veux pas quémander quoi que ce soit », a répondu M. Bourassa. « La question de l'accord du lac Meech n'est pas à l'ordre du jour de la conférence. Mais si on me demande de la défendre, je le ferai. De toutes façons, j'ai l'intention d'en parler de façon informelle, pour éclaircir certains points. »

◆ Francophones

pour nous rapprocher du gouvernement du Québec, dit M. Matte, citant l'exemple de la loi 178. Nous nous attendions à ce qu'ils nous renvoient l'ascenseur. »

Cet ascenseur n'est pas revenu, notamment devant la Cour suprême, récemment. La FFHQ s'adressera donc directement à la population québécoise, dit-il.

Dès cet automne, les présidents des fédérations provinciales feront

valoir leurs revendications au cours de conférences et de tables rondes au Québec. Ils chercheront l'appui des Québécois, sans par ailleurs intervenir dans le processus électoral, dit-il. « Si ça vient de la base, le gouvernement sera plus sensible », estime Guy Matte.

Plus question pour les minorités francophones, a-t-on convenu, de tolérer sans rien dire les tergiversations, face au sort de la diaspora canadienne-française, d'un gouvernement « qui a la tête dure ».

« D'un côté de leur bouche, ils nous disent qu'ils sont là pour nous appuyer, se plaint M. Matte, pendant que de l'autre, ils nous tirent dans les jambes chaque fois qu'ils le peuvent. Nous sommes tannés d'être coincés entre les deux. »

La nouvelle approche de la FFHQ fera du reste l'objet d'un document d'action qui sera publié au mois d'octobre.

M. Matte dit espérer que l'ouverture d'esprit face à leur minorité francophone, dont font preuve l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, fera éventuellement tâche d'huile.

La fédération entend notamment encourager la mise sur pied de programmes interprovinciaux d'échange de personnel francophone. C'est déjà le cas dans l'île-du-Prince-Édouard, où un hôpital a pu ouvrir ses portes grâce à la participation d'infirmières francophones venues du Nouveau-Brunswick.

Dès cette semaine, M. Matte rencontrera des ministres influents du cabinet Mulroney, dont ceux des Communications, Marcel Masse, et de la Santé, Perrin Betty, afin de faire pression sur Ottawa dans différents domaines.

Quant au retour possible de Jean Chrétien à la tête du Parti libéral, il suscite des réactions diverses des membres de la FFHQ.

Pour sa part, Jean-Marie Nadeau, secrétaire général de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick, ne voit aucun attrait au retour de M. Chrétien, qui a déjà occupé des postes clés dans les gouvernements Trudeau.

Le président de l'Association canadienne-française de l'Alberta, George Arès, pense que les minorités francophones en profiteront. « Ça ne peut que nous aider », dit-il. L'accord du lac Meech, auquel M. Chrétien est opposé, « ne vaut pas grand chose pour les franco-albertains », lance M. Arès.

Reporté à la présidence de la FFHQ pour un mandat de deux ans, M. Matte faisait face au cours de l'élection d'hier à M. Arès.

M. Matte, un Franco-Ontarien, n'occupait son poste que depuis cinq mois. Il est par ailleurs adjoint administratif à l'Association des enseignants et enseignants franco-ontariens (AEFO).

Les deux hommes offraient deux conceptions différentes de la stratégie que devrait privilégier la fédération dans la défense des droits des quelque 900.000 francophones hors Québec.

Visiblement déçu, M. Arès affirmait, à l'issue d'un vote auquel participaient quelque cinquante délégués, avoir préconisé une « approche plus ferme et plus combative » que celle de M. Matte, dont il ne pense pas que le style « lobbyiste » soit suffisamment agressif dans un contexte où les minorités francophones s'assimilent à la majorité anglophone à un rythme effarant.

◆ Montréal

l'heure, la marge de la Ville est mince. Une disposition de sa charte lui permet de réglementer la grosseur et l'emplacement de l'affichage commercial. Une autre disposition, datant de 1925, permet à la Ville de prohiber les affiches, peintures ou statues érotiques, visibles depuis la voie publique.

Plusieurs hypothèses ont été lancées pêle-mêle lors de cette journée d'étude : interdire carrément l'affichage érotique, interdire toute représentation de corps nus, ne per-

mettre aux commerces « érotiques » que d'afficher leur raison sociale, interdire certains mots, ne permettre que les images non dégradantes, etc.

Selon Me Pierre Trudel, du Groupe de recherche en droit public de l'Université de Montréal, la Ville devra éviter de parler de « pornographie », une notion qui serait trop restrictive.

À sa connaissance, seule la ville américaine de Minneapolis a pris le taureau par les cornes en interdisant les affiches sexistes contribuant à entretenir les préjugés. Invalide par la Cour, le règlement a néanmoins poussé d'autres villes à s'intéresser à la question.

« La liberté d'expression étant ce qu'elle est, la limitation devra être raisonnable et justifiable. On n'est pas justifié de limiter l'affichage parce qu'une affiche est laide, disgracieuse ou sexiste. Il faut plutôt démontrer que son caractère discriminatoire cause des torts », croit-il, d'avis qu'une approche variée combinant un règlement sur l'affichage et sur le zonage serait une bonne avenue.

D'après Me Trudel, un règlement qui interdirait carrément l'affichage érotique est impensable, de même qu'un règlement de zonage confinant ces commerces à certains lieux. « Montréal n'a pas l'intention de se retrouver avec un *Red light district* ou une *42ème avenue*. Si on réglemente trop sévèrement par le zonage, les commerces érotiques iront ailleurs, là où des résidents ne veulent pas de cet affichage pétaradant », estime Me Trudel.

C'est tout le contraire qu'affirme Mme Nicole Duplé, qui a présidé le Groupe de travail sur le contrôle des établissements à caractère érotique à Québec. Là-bas, la multiplication des « peep shows » dans le quartier populaire de Saint-Roch, dans la basse-ville, a été tuée dans l'oeuf par un règlement de zonage limitant ces commerces à des zones industrielles.

Plus radicale, Mme Duplé affirme que Montréal ne règlera le problème que de façon partielle en ne s'attaquant qu'à l'affichage. « Tôt ou tard, il faudra agir de façon globale. Car ce n'est pas seulement le contenu des affiches qui fait problème mais leur prolifération », soutient-elle, d'avis que seul le zonage peut mater à long terme l'exubérance des commerces érotiques.

Mais la Ville semble pour l'instant être tiède envers l'hypothèse du zonage. « Montréal n'a pas la même configuration que Québec. Les zones industrielles, commerciales et résidentielles sont entremêlées », invoque pour l'instant Mme Cousineau.

Aussi, pour l'heure, on semble plus se diriger vers une intervention directe sur les représentations de corps nus ou les images « provocatrices », a expliqué l'attachée politique de Mme Cousineau. L'intention de l'administration ne vise aucunement à limiter le nombre ou l'activité de ces commerces.

Mais, selon Mme Marie-Odile Trépanier, juriste et urbaniste à l'Institut d'urbanisme de la Faculté de Montréal, la Ville pourrait décourager cet affichage indésirable en réglementant de façon générale la grosseur, la forme, les matériaux ou le caractère agressant de l'affichage commercial.

« Il y a des affiches de femmes nues qui ont trois étages de haut, des marquises affublées de néons, des colonnes de lumières. On peut régler le problème par des normes d'affichage applicables à tous les commerces », croit-elle, d'avis que la Ville ferait d'une pierre deux coups.

Effectivement, le mauvais goût et la vulgarité ne sont pas l'apanage des seuls commerces érotiques.

Mais il faudra d'abord évaluer l'impact de ces nouvelles normes sur les autres commerces, précise-t-elle. « Il ne faut pas oublier que des théâtres comme le TNM ou des cinémas ont aussi des affiches énormes, hautes de plusieurs étages. »

Une des participantes, Mme Jocelyne Lamoureux, sociologue au département de sociologie de l'UQAM, résume bien l'embrouillamini dans

lequel se trouve la Ville.

« On ne semble pas trop savoir ce qu'on veut empêcher. On nous a montré toutes sortes de photos d'affiches de clubs, de peep shows, de boîtes de danseuses nues qui n'étaient pas particulièrement outrancières. On en veut parfois aux photos, parfois aux mots. On ne m'a pas convaincu qu'il y avait une invasion de commerces érotiques à Montréal », soulève-t-elle.

Chose certaine, les impératifs électoraux ne sont pas une raison valable pour intervenir, estime Mme Lamoureux. « En plus, il y a un certain seuil de tolérance qui existe maintenant dans notre société », ajoute-t-elle.

Il faudrait poser la question à un certain juge qui dans l'affaire *Pussycat* a statué que « le seuil de tolérance de la communauté canadienne n'avait pas été dépassé » par le fait que des hommes se masturbent devant une danseuse nue. De toute façon, les Montréalais auront l'occasion de faire connaître leur degré de tolérance à l'occasion des audiences publiques qui suivront la présentation du projet de règlement.

◆ Marée noire

« Je qualifierais la marée noire de modérée, d'ampleur moyenne », a déclaré le capitaine Eric Williams, porte-parole des gardes-côte. « Je ne parlerais pas de crise. »

Les observateurs soulignent que dans le cas de ce pétrolier, comme dans celui de l'*Exxon Valdez*, qui avait provoqué en Alaska il y a trois mois la pollution maritime la plus grave de l'histoire américaine, une erreur consécutive au non-respect des règles de navigation est à l'origine de l'accident.

Dans le cas de l'*Exxon Valdez* un homme d'équipage non-qualifié se trouvait à la barre. Dans celui du *World Prodigy* son capitaine, le Grec Georgoudis Iakounous, arrivé en avance au large de Newport, a décidé de ne pas attendre le pilote local chargé de le guider dans des parages qu'il connaissait peu, et a quitté le chenal de navigation pour aller s'échouer sur les récifs de Brenton.

Il devrait être déferé mercredi devant une chambre de mise en accusation avec trois de ses officiers.

Hier, l'armateur du *World Prodigy* s'est dit prêt à rembourser les frais d'épuration.

On ignorait encore d'autre part, les raisons de l'échouage du pétrolier uruguayen *Presidente Rivera*, transportant 72 millions de litres de brut, à l'embouchure du Delaware, environ 350 km plus au sud. Comme dans le cas du *World Prodigy*, ce bâtiment a lui aussi été remis à flot et les quantités de pétrole brut qu'il a déversées dans la baie ont été révisées en baisse.

Il n'en reste pas moins que le *Presidente Rivera* a laissé échapper un peu plus d'un million de litres d'hydrocarbure de ses cales et que les garde-côtes ont signalé des cas de pollution côtière dont certains ont été qualifiés d'importants.

Enfin, quelque 950.000 litres de pétrole se sont échappés d'un chaland après une collision avec un cargo panaméen à Galveston (Texas), sur le golfe du Mexique.

Critiquée pour la lenteur de ses réactions lors de la catastrophe de l'*Exxon Valdez*, la Maison-Blanche a cette fois-ci rapidement réagi. Dès samedi le secrétaire à l'Intérieur, M. Manuel Lujan, et le directeur de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) se trouvaient à Newport avec plusieurs assistants spécialisés pour coordonner les opérations.

◆ Nyers

sa fusion forcée avec le parti communiste en 1948. M. Nyers est nommé en 1954 vice-président de l'Union nationale des coopératives. En 1956, il devient ministre de l'Alimentation du premier gouvernement d'Imre Nagy, qui est exécuté en 1958 pour haute trahison, à la suite de l'insurrection de la même année.

M. Nyers conserve sa fonction après ces événements sous Janos Kadar et devient ministre des Finances en 1960. En 1962 il est élu secrétaire du comité central et en 1966 membre du bureau politique, dont il est écarté en 1972.

Le comité central, dont les débats ont été « animés » et parfois « violents », selon son porte-parole M. Laszlo Major, a d'autre part décidé ce week-end de conserver comme secrétaire général M. Karoly Grosz, 59 ans, dont certains milieux politiques réclamaient le départ dès cette session du comité central, et qui devient également membre du nouvel organe.

Toutefois, son influence est sérieusement limitée par la présence de deux autres réformateurs, le premier ministre, M. Miklos Nemeth, un économiste de 41 ans, et le ministre d'État, M. Imre Pozsgay, 55 ans, chef de file le plus radical de l'aile réformatrice dans la direction du parti.

Les fonctions exactes de chacun des quatre dirigeants ne sont pas encore clairement définies.

Autre preuve de la perte d'influence de M. Grosz, il n'est plus membre de la délégation du parti à la « table ronde » PSOH — opposition, alors qu'il l'avait dirigée lors de l'ouverture le 13 mai dernier.

Le comité central a élu M. Nyers comme chef de la délégation du parti communiste pour ces négociations, qui se présentent sous la forme de rencontres trilatérales, avec la participation d'organisations proches du pouvoir. Les autres membres de la délégation sont MM. Pozsgay et Pal Ivanyi, membre du bureau politique et Gyorgy Fejtő, secrétaire du Comité central.

Le plénum du comité central a d'autre part décidé la transformation du bureau politique en « bureau politique exécutif ». Le bureau politique était composé de neuf membres alors que la nouvelle instance en compte 21 à majorité réformatrice.

◆ Chine

avec les pays de l'est.

Il n'en demeure pas moins un idéologue bon teint : « Il ne ressemble pas au diable », a commenté un diplomate occidental.

Hier, il posait dans la galerie de portraits du Quotidien du peuple dans une photographie particulièrement significative : celle des nouveaux maîtres du Politburo, désormais composé — outre M. Jiang — de Li Peng, qui s'affirme chaque jour davantage comme l'homme fort du régime, Qiao Shi, 67 ans, le responsable de la sécurité interne, Yao Yilin, 72 ans, Song Ping, 72 ans, et Li Ruihuan, 54 ans, le maire de Tianjin considéré comme un relatif modéré.

Les six hommes apparaissaient flanqués du président Yang Shangkun, 82 ans, l'un des principaux responsables de l'instauration de la loi martiale et de l'intervention de l'armée qui a fait entre 300 et 3.000 morts la nuit du 3 juin à Pékin.

Deng Xiaoping, à 84 ans, trônait en première page, tout sourire. La presse distille désormais ses pensées comme il était de coutume à l'ère de Mao Tsé Toung, mais le pouvoir du numéro un chinois, selon les analystes et diplomates, n'est plus sans partage. Il dépend désormais largement du soutien que lui apportent ses vieux camarades de route. Ceux là mêmes qu'il avait mis à la retraite voici deux ans et qui ont repris du service pour l'aider à écraser sept semaines de mouvement pro-démocratique rebaptisé « rébellion contre-révolutionnaire » dans la phraseologie officielle.

Hier, le compte rendu fait par l'agence Chine Nouvelle d'une réunion samedi de la commission de discipline du parti annonçait une poursuite de la répression.

« Ceux des adhérents qui se sont éloignés de la ligne établie, et ont violé la discipline du parti à l'occasion du chaos et de la rébellion contre-révolutionnaire, seront sanctionnés comme il se doit », a annoncé la commission. Au besoin par des mesures d'exclusion.

Une erreur de drapeau



Michel VASTEL
▲ Lettre d'Ottawa

D U JAMAIS VU dans la capitale nationale : les employés du ministère des Travaux publics ont installé les drapeaux d'Israël tout au long du « mille historique » qui ceinture la colline parlementaire plus de 48 heures avant l'arrivée officielle du président de l'État hébreu.

En fait, les drapeaux bleu et blanc comme ceux du Québec, se balançaient aux grands mâts qui se dressent devant le nouveau Musée des Beaux-Arts dès samedi dernier. Bien sûr que le président Chaim Herzog doit être reçu avec tous les honneurs dus à un chef d'État, mais le zèle du gouvernement fédéral surprend.

S'il n'y avait que cette erreur de drapeaux, passe encore ! Mais la Saint-Jean à Ottawa ressemble de plus en plus à une nuit de Noël à Pékin.

Le Festival franco-ontarien, d'une exceptionnelle qualité, n'est cependant qu'une fête de la francophonie qui réunit les plus grands noms du spectacle dans l'Ontario français, au Québec, en France ou au pays des *Cajuns*. À Ottawa, on ne fête pas un pays, mais une langue.

C'est tellement vrai que Brian Mulroney boude régulièrement la Saint-Jean dans sa capitale et fait son pèlerinage annuel au cœur du Québec : cette année à l'île aux Coudres et dans ces villages merveilleux de la Côte nord comme Saint-Joseph de la Rive. (Il est triste cependant que les journaux québécois publient une couverture de l'événement assurée par la *Canadian Press* et un journaliste anglophone, plutôt que par un employé québécois de la *Presse canadienne*. Peut-être les médias québécois sont-ils encore trop colonisés pour mériter l'honneur que leur fait un premier ministre anglo-québécois de vouloir fêter avec le « peuple » québécois ? Ou simplement que la Fête nationale du Québec est tellement sacrée que pas un seul journaliste du « pays » ne veut profaner la célébration en travaillant ?)

Ed Broadbent a souligné, comme Brian Mulroney, la fête nationale des Québécois et des Canadiens français — notez la distinction qui doit faire grincer des dents les adversaires du concept des *deux nations* et de l'accord du lac Meech ! John Turner et le parti libéral l'ont, quant à eux, complètement oubliée ! Le 24 juin, c'est le jour que les électeurs de Vancouver-Quadra avaient choisi pour fêter leur chef en demi-retraite. Et comme il y a plus d'avenir à Bay Street qu'à la province de Bill Vander Zalm, la Saint-Jean ne vaut même plus le temps d'un court message traditionnel.

Le week-end de la Saint-Jean, c'est traditionnellement celui que la Fédération des francophones de l'extérieur du Québec choisit pour tenir son assemblée annuelle. En 1989, et pour rester dans l'actualité, la FFHQ se découvre « ambivalente » à l'égard de Jean Chrétien. « Il ne peut que nous aider », disait vendredi Georges Arès, Franco-albertain et candidat à la présidence.

Pas étonnant que le jour de la Saint-Jean, la FFHQ ait renoncé au bilinguisme officiel si cher à Pierre Trudeau, et se soit prononcée en faveur de « zones institutionnelles protégées » où on pourrait grandir en français, de la garderie à l'université. Cela n'empêche pas la FFHQ d'appuyer avec réserve la protection de la seule vraie « zone institutionnelle », le Québec, ni d'oublier d'exiger qu'après avoir « grandi » en français, les Canadiens français travaillent, soient soignés et même puissent mourir dans leur langue.

Ce n'est donc pas un hasard si on hisse, aux mâts qui flottent sur le Festival franco-ontarien, le drapeau de l'État d'Israël. Au Canada anglais, la Saint-Jean n'existe tout simplement pas, et, dans la capitale fédérale, elle n'est que l'occasion d'un congé férié de plus.

À Hull, des ouvriers ont passé leur fête nationale à finir en toute hâte les abords du Musée canadien des civilisations, qu'on inaugurera en grande pompe jeudi soir, pour lancer les célébrations de la seule et vraie fête nationale, celle du Canada. Il n'y a tellement pas de pays à Ottawa que Marcel Masse a rebaptisé ce Musée, de *national à canadien* : il avait peur qu'un « musée national des Civilisations » en territoire du Québec, cela ne donne de mauvaises idées à certains !

Le Musée canadien sera donc bilingue et multiculturel, comme la fête du Canada qui suivra dans une semaine. Des rives de l'Outaouais, jusque loin dans les hauteurs de la Gatineau, les Québécois regarderont les pétards d'un grand feu d'artifice illuminer le ciel du Parlement. Vue du territoire du Québec, cette apothéose de la fête nationale viendra en deux temps : une gerbe de lumières dans le ciel puis, avec un retard de quelques secondes, le lourd grondement des pétards qui explosent.

De plus en plus à Ottawa, les francophones fêtent leur pays en deux temps : d'abord la Saint-Jean, discrète et tolérée, presque clandestine. Et puis le « Canada day, bruyant, affirmé, presque dominant ». Le seul avantage des drapeaux d'Israël, c'est qu'ils rappellent aux Canadiens que deux peuples peuvent vivre dans le même pays, dans des conditions moins brutales qu'ailleurs dans le monde...

Le Isuzu Spacecab 4 x 4 : robuste et civilisé

Fiche technique Isuzu 4x4 Spacecab

Type : Camionnette tout-terrain à 2+2 places, à 4 roues motrices.

Moteur : L4, 2.6 litres, ACT, inj. 120 CV. Longitudinal.

Boîte de vitesses : Manuelle 5 V + réducteur 2 V. (= 10 V. + 2 M.Ar.)

Suspension : AV : indépendante. AR : essieu rigide.

Direction : Crémillère assistée.

Freins : Mixtes (disques AV/tambours AR), assistés.

Prix : De \$10.600 (4x2 XS) à \$18.500 (4x4 LS Spacecab).

Consommation : 12,8 l/100 km (23 mi/gal) (4x4 selon Transports CDN).

Le meilleur
Aptitudes tout-terrain
Moteur souple et doux
Confort
Intérieur bien dessiné
Finition valable
Tenue de route correcte

Le moins bien
Porte-à-faux AR
Pas de V-6
Style curieux
Susp. parfois sèche
Moyeux manuels
Performances limitées

Marc Belva
Collaboration spéciale

DEPUIS quelques années, les véhicules « utilitaires » connaissent un succès sans précédent. Leur popularité a triplé, de sorte que, de nos jours, on produit un camion pour deux voitures. Le véhicule le plus vendu au monde demeure le Ford série « F », qui n'a subi que des modifications de détail depuis 1953 et dont on écoule chaque année plus de 500.000 exemplaires.

Ce succès s'explique par la vogue actuelle des tractions avant robotisées, qui pousse l'amateur de véhicules simples et robustes vers les utilitaires, mais aussi par la congestion des routes, qui fait de la visibilité une qualité capitale, ou encore par les loisirs qui exigent l'apport d'un équipement important.

De plus, les camions légers ont beaucoup évolué en termes de souplesse et d'agrément. La variété augmente, les formats ont diminué, la conduite et l'entretien sont devenus plus faciles. Désormais, le pilotage d'une camionnette n'exige plus aucune aptitude physique particulière. Bref, les véhicules utilitaires se sont civilisés, ce qui leur a gagné de nouveaux clients, et surtout de nouvelles ventes.

Isuzu n'est pas le premier venu dans le domaine des camions. À l'origine, la marque s'appelait Tokyo Jidosha Kogyo et « Isuzu » n'était que le surnom du camion militaire modèle 94 qui fut, avec les Toyota GB, KA et KB 1, un des plus employés par l'armée japonaise. Par ailleurs, les récents modèles GMC et Chevrolet de classe moyenne que l'on rencontre au Québec sont également des Isuzu.



Moins connue que les autres marques japonaises, Isuzu représente cependant une valeur sûre dans le domaine des utilitaires légers.

Du point de vue de l'esthétique, l'Isuzu 4x4, à cabine allongée, se démarque nettement des lignes fonctionnelles qui sont le propre de la production américaine.

Ses ailes renflées et la découpe particulière des vitres latérales lui donnent une silhouette personnelle. Ce n'est guère un avantage pour les acheteurs d'utilitaires, qui présentent peu la fantaisie. Le renflement des ailes les rend d'ailleurs vulnérables en terrain accidenté, où il sera malaisé d'éviter les branches et autres ornements pointus. Il existe par ailleurs de nombreuses versions (4x2, cabine normale) plus conventionnelles d'aspect.

Il n'existe pas de V-6, mais le gros quatre de 2.6 litres produit une bonne combinaison de couple et de puissance et jouit d'une large plage d'utilisation. Bien que notre modèle d'essai ait été à peine rodé et doté de roues surdimensionnées, le moteur

reprendait sans rechigner aux plus bas régimes et acceptait de frôler la zone rouge sans trépidations excessives. Les vibrations et le bruit, remarquablement contrôlés, n'empêchent jamais l'agrément de conduite. Les accélérations sont inférieures à celles d'un six cylindres, mais la vitesse de croisière suffit largement et les dépassements ne posent guère de problèmes.

La boîte principale à 5 vitesses fonctionne sans anicroches. Le bras effectue en douceur un trajet court et bien guidé, les synchros jouent leur rôle en douceur et l'embrayage endurent et précis offre également une pédale douce. La boîte auxiliaire (alias « le beu ») exige un peu plus d'application et se montre rétive à l'occasion, tandis que les moyeux à verrouillage manuel, durables et positifs, imposent parfois une gène inutile dans la boue.

Bien que très robuste, la suspen-